Notices

des sœurs de la congrégation de St Marthe décédées depuis la réunion des communautés en 1851. jusqu'à fin décembre 1888.

Sœur Virginie Chenard.

Sœur Virginie Chenard, native de St Malo-entre à la communauté de la Miséricorde de Bayeux en 1843, pressée par le désir de se consacrer à Dieu et au soin des pauvres qu'elle aimait d'une prédilection toute particulière. Dès les commencements de son noviciat, on remarqua en elle une grande charité qui s'accroît tous les jours envers les pauvres. D'un zèle et d'un dévouement sans bornes, elle était infatigable lorsqu'il s'agissait des malheureux; aussi employait-elle toutes les heures de récréation à filer pour les pauvres et faire qu'elle était allée quêter pour eux.

La gaieté de son caractère la faisait aimer de tous ceux qui la connaissaient, et particulièrement de ses sœurs qui n'étaient pas moins éprises de l'égalité de son caractère, que de sa douceur. Cette bonne sœur avait comprise l'abnégation et elle en donnait des marques continuelles: elle ne se complaisait pour elle-même.

Après sa profession, elle fut employée dans bien des communautés pour instruire les enfants. Elle s'acquitta avec zèle de ce emploi.

Elle ne négligeait pas à sa santé de se dépenser elle-même. Elle voulut encore donner une preuve de sa forme pour contribuer à la fondation d'un hospice à St Malo où elle fut employée par des supérieures. Là comme ailleurs, elle travailla avec activité à la prospérité de cet établissement dont elle peut être considérée comme la fondatrice.

Quelques mois avant la fin de sa vie, elle sentit la faiblesse et il lui prouva qu'il pourrait qu'elle mourait à peu de temps. Elle était à St Malo.

[illegible]

Sœur Louise née le 15 août 1812 morte le 23 xbre 1853.

Sœur Louise (Rogue Françoise) naquit à Bayonne le 15 août 1812. Elle entra à la communauté de Montpezier à l'âge de 28 ans, on remarquait en elle une âme forte et généreuse, une grande vivacité dans le caractère; mais on la voyait toujours agir avec le plus grand calme, tout elle se faisait de violence pour se modérer. Le 2 xbre 1842 elle prit l'habit, étant âgée de 30 ans, le 3 xbre 1843 elle fit sa profession religieuse. Alors elle fut employée à l'hébergement et à l'infirmerie, et dans ces emplois, elle fit remarquer son zèle pour la gloire de Dieu et sa grande charité envers les membres souffrants de Jésus-Christ. En 1845 elle fut nommée Supérieure de la communauté de Cabanac (Lot-et-Garonne) où elle gouverna avec beaucoup de sagesse.

Au mois de juin 1853, elle fut atteinte d'une maladie de poitrine qui la minait sourdement et qu'elle regarda comme une légère incommodité à laquelle il ne valait pas faire attention, quoique souffrante, elle continuait de remplir ses pénibles fonctions, même pendant sa maladie.

Après sept mois de cruelles souffrances qu'elle supporta avec le plus grand calme, elle mourut le 23 xbre 1853 munie de tous les sacrements de l'église, regrettée de tous les sœurs de la communauté. Sa parfaite connaissance jusqu'à ses derniers moments fut intéressée que le 26 à cause de la détresse de la fête de Noël.

Sœur Madeleine Patin

Sœur Madeleine Patin, née à Gaujac (Lot) se sentit de bonne heure appelée à la vie religieuse. Elle aimait tous les pauvres et les malades, elle employait à les soulager tout ce qu'elle possédait. Elle entra dans un hospice où elle exerça la charité envers les malades. Elle obéissait ponctuellement à ses supérieures et aussitôt qu'elle savait ce qu'elle avait à faire elle le faisait avec empressement. Elle fut reçue à l'hospice de Villeneuve-sur-Lot, elle y remplit les fonctions de sœur

les pauvres malades avec une charité sans bornes, surmontant les répugnances que la nature ne manque jamais d'éprouver dans les services dégoûtants que l'on est appelé à rendre à l'humanité souffrante.

Son cœur et son caractère, son affabilité, ses vertus lui gagnèrent l'estime et l'affection de toutes les personnes qui la connurent et particulièrement de ses sœurs.

Un an avant sa mort, elle fut atteinte d'une maladie qui la fit cruellement souffrir et pendant laquelle elle montra toujours une résignation parfaite. Chaque fois qu'on s'approchait de son lit, elle montrait un visage riant et plein de sérénité.

La douce gaieté qu'elle savait répandre dans ses conversations aurait pu faire croire à de la insouciance, si on n'avait su ce qu'elle souffrait. Elle resta pendant six mois entre la vie et la mort. Enfin elle reçut le Saint Viatique avec une ferveur admirable, puis l'Extrême-Onction d'une manière ravissante. Ce fut le 18 Juillet 1855 qu'elle cessa de vivre.

Les pauvres, qui pleurent en elle une bienfaitrice, la regrettent vivement et leurs larmes furent le plus grand éloge qu'ils firent de sa sainteté.

Sœur Anastasie Cabannes.

Mademoiselle Sophie Cabannes, née à Mazères canton d'Alfarouche, alors en pension à St Marthe le 3 Mai 1831 à l'âge de 14 ans.

Elle était [illegible] et avait [illegible] une [illegible] et de [illegible] [illegible] à la [illegible] [illegible] [illegible]

dont elle mourut après un mois de souffrances.

Elle fut admirable de patience et de résignation ; au milieu des plus vives douleurs elle ne prononça pas une parole d'impatience. Une seule fois, cependant, se voyant mourir, il lui échappa de dire : Mon Dieu quelle croix ! mais aussitôt elle se reprocha vivement cette parole et depuis elle ne cessait de prier le Seigneur le sacrifier de sa vie. Lorsque quelque saint tressaillait dans son âme il suffisait qu'on lui montrât un crucifix pour qu'aussitôt le calme reparût sur son visage. Dieu la trouvant sans doute digne de lui l'appela dans son sein après l'avoir purifiée par de grandes souffrances le 19 9bre 1857. Elle reçut avec une grande ferveur et une foi très vive les secours qu'elle avait ardemment désirés.

Soeur Mazières

Jeanne Mazières naquit dans la commune de St Germain le 17 [illegible] 1772. Sa vocation se manifesta de bonne heure ; elle se consacra au service de Dieu, et le 17 octobre 1791, à 19 ans elle entra en religion.

Bientôt vinrent les jours d'épreuve : les autels furent renversés, les communautés religieuses dispersées, les cérémonies du culte interrompues. Sœur Mazières jeune encore, se retira dans sa famille, elle ne cessa pas un instant de la persécuter, elle ne l'évita pas. Elle ne perdit pas toutes les occasions d'assister au saint sacrifice de la messe qu'un prêtre célébrait chaque jour, en secret, dans la chapelle du château de Segonzac, en présence de quelques dames amies sûres fidèles à Dieu et [illegible].

Malgré les dangers qu'il pouvait y avoir alors, St Mazières passa son temps entre les devoirs de la chrétienne et ceux de la sœur [illegible]. Vinrent enfin les jours meilleurs et le concordat qui rétablit les autels, permit à ces pauvres exilés de rentrer, [illegible] leur occupations.

En 1803 et 14. Mazières entra à l'hospice de St [illegible] avec une autre, elle y fut bientôt [illegible] le service de cet établissement. Enfin en 1820 et [illegible] fut nommée [illegible] et hospitaliers pour le [illegible] elle a tant fait.

D'une [illegible] enfant [illegible] elle ne cessait [illegible] pour elle quelques [illegible] pour les [illegible] fallait des besoins bien pressants [illegible] déterminer à [illegible]

vide. C'est le bien qu'elle a pu faire ainsi, sans bruit, sans ostentation, non seulement dans l'Hospital, mais encore autour d'elle, Dieu seul le sait et lui en tiendra compte sans doute !

Le bien qu'elle faisait ainsi, elle le cachait soigneusement. Mais combien y en a-t-il chez lesquels la reconnaissance doit se mêler à la douleur ? Ce qui ajoutait surtout au bienfait, c'était cette grâce ineffable avec laquelle elle savait faire ses aumônes, donner des consolations ou des conseils aux malheureux qui en avaient besoin.

Telle fut la vie de cette digne religieuse, vie qui fut couronnée par un saint mort. Les visites qui la suivirent sans interruption dans la chapelle ardente où furent exposées les restes mortels, furent de cette

S. Mazières

Mémoire de Vicaire Général.

Depuis que nous avons perdu Mère Ste Thérèse, nous avons eu bien à souffrir, et le plus souvent, il faut être chétive pour supporter de tels chagrins et rester fortifiée dans sa confiance.

Mère Ste Thérèse a été [illegible] [illegible] [illegible]

dont elle mourut après une mois de souffrance.

Elle fut admirable de patience et de résignation ; au milieu des plus vives douleurs elle ne prononça pas une parole d'impatience. Une seule fois, cependant, se voyant mourir, il lui échappa de dire : Mon Dieu quelle croix ! mais aussitôt elle se reprocha vivement cette parole et depuis elle ne cessait de prier au Seigneur le sacrifice de sa vie. Lorsque quelque chagrin s'éveillait dans son ame, il suffisait qu'on lui montrât un crucifix pour qu'aussitôt le calme reparût sur son visage. Dieu le bon vant sans doute digne de lui l'appela dans son sein après l'avoir purifiée par de grandes souffrances le 19 9bre 1807. Elle avait

Rédéac, entrée à la communauté le 15 août 1850 à l'âge de vingt huit ans, elle a pris l'habit le 2 février 1852. Elle donnera la dot complète.

La postulante Agathe Dumas, rochelaise à Saint Briac n'est pas entrée à la communauté. Elle est sans fortune : quelques personnes charitables fournissent sa dot.

Lorsque vous voudrez me donner quelques observations sur la nouvelle règle, permettez-moi de vous dire quel a été mon étonnement de voir que vous exigeiez un couvert d'argent. Vous faites faire le vœu de pauvreté et vous demandez un objet de luxe à des filles souvent sans fortune et qui chez elles ne sont nullement habituées à cela. Je vous le nous en serons jamais service. Pardon Monsieur le Supérieur, si je vous communique cette observation, c'est parceque vous me l'avez demandée.

J'ai l'honneur d'être,

Avec le plus profond respect,

Monsieur le Supérieur

Votre très humble

et très obéissante servante

Mère Marie de l'Immaculée

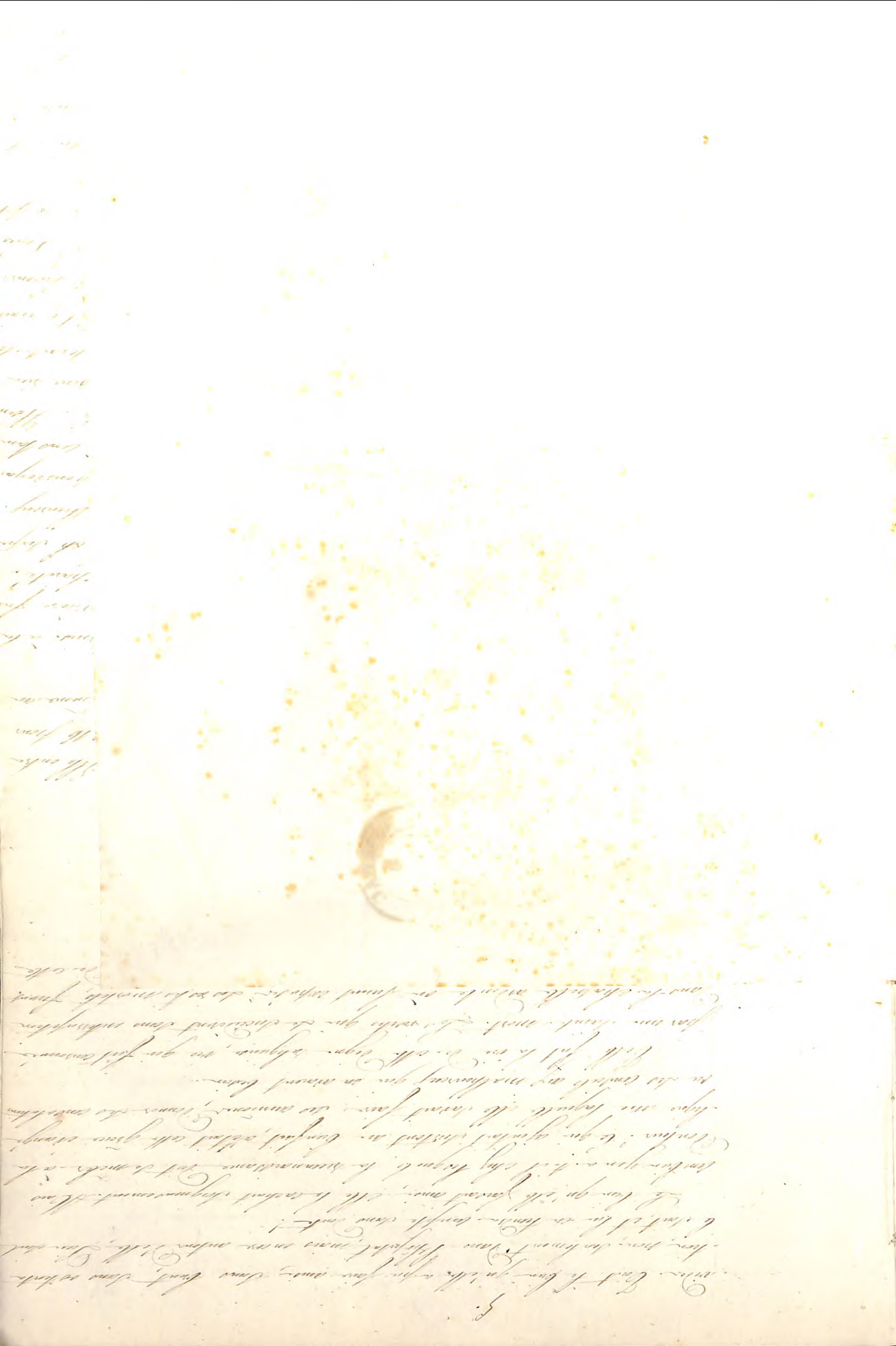

dont elle mourut après un mois de souffrances.

Elle fut admirable de patience et de résignation ; au milieu des plus vives douleurs elle ne prononça pas une parole d'impatience. Une seule fois, cependant, se voyant mourir, il lui échappa de dire : Mon Dieu quelle croix ! mais aussitôt elle se reprocha vivement cette parole et depuis elle ne cessait de faire au Seigneur le sacrifice de sa vie. Lorsque quelque chagrin réveillait dans son âme il suffisait qu'on lui montrât un crucifix pour qu'aussitôt le calme reparût sur son visage. Dieu le bon savait sans doute digne de lui l'appeler dans son sein après l'avoir purifiée par de grandes souffrances le 19 9bre 1862. Elle avait

BERAC 5

vides. C'est le bien qu'elle a pu faire ainsi, sans bruit, sans ostentation, pour ses semblables dans l'hôpital, mais encore autour d'elle, Dieu seul le sait et lui en tient compte sans doute !

Le bien qu'elle faisait ainsi, elle le cachait soigneusement. Mais combien peu a été celles pour lesquelles la reconnaissance fut le mêler à la douleur ? Ce qui ajoutait surtout au bienfait, c'était cette grâce exquise avec laquelle elle savait faire ses aumônes, donner des consolations ou des conseils aux malheureux qui en avaient besoin.

Telle fut la vie de cette digne religieuse, vie qui fut couronnée par une sainte mort. Les visites qui la suivirent sans interruption dans la chapelle ardente où furent exposés ses restes mortels, furent son plus bel éloge et je pense le vôtre aussi, le plus digne de cette sainte créature. Ils vous assure.

Sœur Lestang.

Jeanne Marie Lestang naquit à Belleymas en 1789. Elle entra à la communauté de la Miséricorde de Bergerac en 1816 pour s'y préparer à la consécration qu'elle voulait faire d'elle-même au Seigneur.

Après avoir subi des épreuves assez sévères, elle fut admise à la profession religieuse et prononça ses vœux en 1818. Le cœur fut complété par toutes les vertus que fait le bonne chère de spiritualité. Les mêmes gens les sources étaient dans bonne, mais elle s'efforçait de la charger. Elle particulièrement au sort des malheureux. L'étroite pensait sur la misère des pauvres, qui demeurent à leur besoin vive une tendresse de mère. Elle trouvait dans son dévouement et dans les sacrifices qu'elle faisait à la communauté. Il semblait que chez elle tout appelait joie et de la santé une sien de sa joie, toujours il y avait une chose matière de la tristesse. Elle dans le cœur sans cesse [illegible] à la [illegible] [illegible] [illegible]

La confiance en Dieu était très-grande. Bientôt elle était tranquillisée lorsque quelque difficulté survenait, elle l'avait remise entre les mains de la Mère. Elle conserva cette douce quiétude jusqu'à son dernier soupir.

Ayant été frappée d'une attaque qui ne lui laissa que quelques heures pour se préparer aux derniers sacrements, elle confessa un dit : la fille vive le mot qui vient. Sourd de l'allarme à cette nouvelle elle répondit en souriant : Eh-bien vive ! puis elle reçut le saint Viatique et l'Extrême-Onction avec les sentiments d'une vive piété. La sérénité de son visage disant à tous combien son âme était calme. Elle s'éteignit doucement malgré les efforts suffocants laissant toute la communauté embaumée des parfums de cette mort si édifiante qui arriva le 24 Août 1854 à 5 h. du soir. Sœur Lestang avait 68 ans.

Sœur Mazé.

Sœur Jeanne Mazé entra à la communauté de la Miséricorde de Bergerac en 1806. Elle avait alors 25 ans et depuis longtemps elle soupirait après le moment heureux où il lui serait donné de vivre dans cet asile. On se ressentait encore des jours malheureux de la Révolution. Il n'était que peu à peu que les cœurs se rassoulaient. Jeanne Mazé fut une de ses premières prétendantes entrées après cette époque de désolation.

Au milieu de ses ouvrages, notre pieuse prétendante trouvait assez à acquérir les vertus, dont elle était déjà ornée en grand. On remarquait en elle une piété vive, un amour pour ses devoirs : elle avait compris ces paroles : le jour est court, après du temps il faudra rendre compte de l'emploi de ses heures à la grande séance éternelle. Elle prononça ses vœux en 1809.

Sa parole ne fut pas démentie : jamais on ne put accuser en elle le moindre écart de conduite, pas même les paroles. Son dévouement sans ses emplois et dans tous temps : elle aussi [illegible]

[illegible]

infirmités la rappelèrent à Bergerac. Elle fut prise bientôt après d'une attaque qui affaiblit ses facultés intellectuelles et elle tomba dans un état voisin de l'enfance. Elle resta dans ce pénible état plusieurs mois après lesquels une autre attaque étant survenue, elle s'éteignit sans grandes souffrances le 9 9bre 1859 à l'âge de 76 ans.

Mère Pichon 1ère Supérieure générale.

A la suite de la longue maladie qui l'avait obligée à démettre de sa charge de Supérieure générale, la défunte Mère Marie Rose Pichon a rendu son âme à Dieu le Mardi 3 9bre 1859 à six heures du soir, à l'âge de 59 ans et le jour anniversaire de sa profession.

Née d'une famille honorable de la petite ville de Marmande sur Baise, Diocèse de Périgueux, elle se sentit où elle plus tendre jeunesse portée à la vie religieuse et après avoir reconnu sérieusement sa vocation, elle se sera à entrer dans la congrégation des Dames de Ste Marthe, qui étaient à cette époque chargées de la direction de l'hospice civil et militaire de la ville de Périgueux.

C'est dans cette maison qu'à la suite des épreuves de noviciat elle prononça ses vœux le 8 9bre 1824, à l'âge de 24 ans. Comme les autres religieuses elle ne fit que des vœux simples, le vœu de Pauvreté perpétuelle et le vœu de Stabilité entre des mains de ses pairs.

Lorsque en 1835 pour cause de circonstances que nous avons [illegible] mal exposée pour elle, les dames de Ste Marthe furent appelées à prendre la direction de l'hospice de Bergerac, elle y fut envoyée par la Supérieure pour le service de la table. Elle y resta jusqu'à la mort de Mademoiselle de Beaumont à laquelle elle succéda en qualité de Supérieure. Elle exerça cet établissement [illegible] [illegible] et elle le quitta [illegible] [illegible]

[illegible]

fonder ou à diriger.

Il n'y avait que trois ans que M. Pichon était à la tête de la com.te de Mussidan lorsqu'arriva le moment de renouveler l'élection de la Supérieure de la Maison Mère qui faisait les fonctions de Supérieure générale. Les suffrages se portèrent sur elle et alors elle fut obligée de quitter Mussidan pour venir siéger à Périgueux et prendre la direction de sa Congrégation ; c'était en 1848.

Depuis cette époque les élections ayant eu lieu tous les trois ans, au terme du règlement, elle fut toujours réélue jusqu'au moment où Monseigneur Georges Dupuy de Périgueux mit à exécution son projet de réunion de toutes les com.tés diocésaines en une seule et en une congrégation.

Lorsque cette réunion fut consommée et que les Pères avaient fait procéder à la nomination d'une Supérieure générale par toutes les religieuses des diverses communautés, ce fut encore M.e Pichon qui réunit la majorité des suffrages et qui fut par conséquent la première Supérieure générale de la nouvelle congrégation. Et en cette cette marque d'estime et de confiance qu'à la grande réputation dont elle jouissait dans le diocèse de toutes les vertus d'une bonne religieuse et de toutes les qualités nécessaires pour constituer une bonne Supérieure.

A cette époque elle était atteinte de la grave maladie qui la conduit au tombeau. Son état de souffrance et quelquefois sa grande humilité lui faisait [illegible] pour le faire [illegible] parfait la supposer ; mais pressée par les instances de ses [illegible] et par celles de Monseigneur Georges, elle [illegible] sa conscience lui fit craindre que du refus ne fut contraire à la volonté de Dieu et alors elle se décida à accepter cette [illegible] qu'elle remplit avec la plus scrupuleuse exactitude jusqu'au mois de Mai 1857.

Pendant alors que les forces et l'épuisement [illegible] qu'elle marchait à grands pas vers sa tombe, elle [illegible] en conscience de donner sa démission de Supérieure générale de la Congrégation et de Supérieure locale de la maison [illegible] dont elle avait conservé la direction vers cette époque [illegible] lui avait été manifestée par toutes les [illegible] (la nouvelle [illegible] les avait [illegible] [illegible] ; mais toujours [illegible] que les [illegible] Pendant les [illegible] [illegible] plus [illegible], les [illegible] [illegible] [illegible] générale, mais non [illegible] de [illegible]

Cependant

Le 17 avril 1857

Monseigneur,

Il y aura bientôt deux ans, lorsque Nos Sœurs Saeurent bien m'honorer de leurs suffrages et me confier la direction de la Congrégation générale dont votre grandeur venait de jetter les fondements, je comprenais que, lors même que je n'aurais pas eu d'autres motifs, le mauvais état de ma santé ne devait pas me permettre d'accepter cette charge. aussi ma détermination eut été irrevocable, si je n'avais écouté que la voix de la nature: mais je dû m'incliner devant la décision de votre grandeur lorsqu'elle eut prononcée que la volonté de Dieu exigeait de moi ce sacrifice. alors aussi vous voulûtes bien me promettre de me décharger de ce fardeau lorsqu'il ~~tenait~~ serait devenu trop lourd pour ma faible santé.

Monseigneur Evêque de Périgueux

Depuis cette époque, Monseigneur, et notamment depuis quelques mois, je sens que mes forces s'affaiblissent de jour en jour et que la maladie qui a plu au Seigneur de m'envoyer fait des progrès de plus en plus rapides, déjà, à diverses reprises ma conscience m'a fait un devoir de vous prier de daigner, en acceptant ma démission de Supérieure, me dégager d'une responsabilité dont je sens tout le poids et qui est bien difficile de pouvoir porter plus longtemps, votre grandeur a bien voulu, chaque fois que je lui en ai parlé, rassurer ma conscience, et en usant envers moi d'une bienveillance qui m'honore et dont je lui suis très reconnaissante, elle a jugé néanmoins à propos de différer jusqu'à présent et de ne pas se rendre encore à mes pressantes sollicitations.

aujourd'hui plus que jamais, Monseigneur, je sens le besoin de vous renouveller ma demande. Je ne mes fais pas illusion sur le caractère et la nature de la maladie dont je souffre depuis bien longtemps. le bon dieu sans doute, pourrait s'il le jugeait à propos, y apporter un remède efficace et me rendre la santé; mais je sens que tous les moyens humains et les soins affectueux qui me sont prodigués par toutes celles de nos chères filles qui m'entourent, seront impuissants à prolonger mon existence au delà d'un tems bien court. me voyant donc pour ainsi dire à la veille d'aller paraître devant dieu, je serais heureuse de pouvoir consacrer le peu de jours qui me restent à passer dans cette vie à me recueillir et à me préparer à mon éternité. j'ai la confiance, Monseigneur que, sans que soit nécessaire de vous rappeler votre promesse, vous ne refuserez pas cette consolation à une pauvre mourante, qui sent le besoin de s'occuper un peu d'elle-même, après s'être longtems occupée des autres.

Je crois devoir vous répéter encore, Monseigneur, que la gravité de ma maladie est le motif unique de ma demande. Si mes forces me l'avaient permis j'aurais encore volontiers porté le fardeau et continué à remplir une tâche qui m'était devenue beaucoup plus facile que je n'avais osé l'espérer par le concours dévoué de toutes celles qui ont été appelées à la partager avec moi, comme pour toutes celles qui sont à la tête des diverses maisons, et par l'esprit de foi, de soumission et d'obéissance qui anime toutes nos chères filles de la Congrégation générale du Périgord. Si déjà il est fait quelque bien, c'est, après Dieu, à leurs pieuses et bonnes dispositions que nous le devons, ainsi qu'aux encouragements que votre grandeur a bien voulu nous donner dans toutes les circonstances. C'est un témoignage que je dois à toutes nos sœurs sans exception et c'est pour moi une grande consolation de pouvoir porter devant Dieu la ferme conviction que les saintes dispositions ne feront que s'affermir de plus en plus dans leurs cœurs.

Pour moi, Monseigneur, quoique je n'aie en d'autre mérite que celui de la bonne volonté, j'espère qu'il sera suffisant auprès de votre grandeur pour qu'elle veuille bien demander à Dieu de me pardonner toutes mes fautes, de me les faire expier suffisamment par mes souffrances et de me recevoir dans le sein de la bonté et de la miséricorde.

Une autre grâce, Monseigneur, que je vous demande en finissant, c'est de me permettre, pour le même motif, de joindre à ma démission de supérieure générale celle de supérieure de notre communauté de Périgueux et de prendre le plutôt possible les mesures nécessaires pour me faire remplacer dans l'une comme dans l'autre de ces deux charges.

Veuillez agréer Monseigneur l'assurance de mon

profond respect avec
lequel j'ai l'honneur d'être
de votre grandeur Monseigneur
~~votre~~ très humble servante et
fille en Notre-Christ

Sr Pichon Supérieure

est venue une remplaçante elle s'empressa de se lasser dans la chère cellule du Carmel pour laquelle elle avait conservé une grande préférence et où elle avait désiré de pouvoir rentrer pour y finir ses jours et pour s'y préparer, comme elle le disait bien souvent, au grand voyage de l'éternité.

C'est là en effet qu'elle a été jusqu'à ses derniers moments se nourrir de son éternité en s'occupant en même temps de la délivrance de sa Carmel dont elle n'avait pu obtenir d'être déchargée. Son genre de maladie n'ayant atteint en rien ses facultés intellectuelles elle conservait assez de dernière heure avec le calme et la sérénité d'une prédestinée. Elle finissait de jour et de nuit sans se lasser jamais et dans les intervalles qu'elle avait le bonheur de se reposer elle avait été tout sa vie le modèle de la perfection religieuse, elle a rendu de belle ame à Dieu en commettant ses dernières recommandations à toutes celles qui l'entouraient l'exemple de toutes les vertus.

Cette belle nouvelle fut annoncée dans toutes les communautés par la lettre suivante que nous adresse la Mère Sous-prieure nouvelle Supérieure générale.

Périgueux le 4 7bre 1855.

Mes très-chères filles,

« Les longues nuits de nos hivers vous ont sans doute fait bien souvent à votre cour, le triste pressentiment de l'immortelle. Il y a quelques mois à comme le commencement de la grande épreuve, notre bien aimée Mère Pélagie a rendu son ame à Dieu, hier, à dix heures du soir.

« Elle a vécu comme il nous en faut tous, elle a été le modèle de la perfection et elle a été le chemin de la vertu et de la charité.

« le Seigneur pour l'âme de votre bonne Mère.

« Je prie donc chaque Comte de faire offrir le Saint-« Sacrifice à son intention et chaque Sœur d'offrir au moins une « communion.

« Agréez, je vous prie, mes très chères filles, l'expres-« sion de mon affectueux dévouement »

Du Sentas Sup.re g.le

Sœur Maria Bost

Suzanne Marie Bost, en religion S.r Marie, entra comme prétendante dans la communauté du Bourg-St. Andéol de Mende à l'âge de 28 ans. La santé délicate faisant craindre qu'elle ne pût accomplir les devoirs de la congrégation, mais ayant comme on elle une vocation bien réelle, le Comité l'admit à la profession le 10 avril 1834 elle avait alors 20 ans.

A cause de son état maladif elle n'eut jamais d'emploi fixe; cependant elle remplit la charge d'assistante pendant deux ans.

Sa vie religieuse fut pieuse, régulière, exemplaire. Employée comme infirmière à l'hôpital de Bédoin en 1855, elle y mourut le 6 9.bre 1857.

Sœur Paris (hospice de Bergerac.)

Mademoiselle Marie Rivalaff (Paris) appartenant à une famille honorable du canton de Bergerac, se sentant appelée à se dévouer à Dieu, elle entra en service en qualité de première maîtresse à l'hôpital de Bergerac comme prétendante le 1er 8.bre 1843.

La communauté, ayant reconnu en elle des mœurs [illegible] vocation, l'admit au noviciat le 30 7.bre 1844 et le [illegible] même année, elle prit l'habit religieux dans la [illegible]

Depuis ce moment elle ne fut pas [illegible] mais elle [illegible] pas à l'émulation de la [illegible] vocation; [illegible] elle pensait [illegible] [illegible]

[illegible]

encore admirer par son excessive charité et sa tendre compassion pour tous les malheureux.

Ce fut surtout pendant la longue et cruelle maladie qui mit fin à ses jours que l'on eut à briller dans tout leur éclat les vertus de cette digne mère. Jamais on ne lui entendit prononcer un mot d'impatience, ni pousser une plainte. Sa douceur et sa résignation à la volonté de Dieu ne se démentirent point au milieu des souffrances les plus vives. Elle conserva jusqu'au dernier moment un esprit serein et gracieux pour tous ceux qui l'approchaient.

Comprenant que sa fin était proche, elle demanda les derniers sacrements qu'elle reçut avec la plus grande édification pour elle et pour ceux qui l'entouraient. Elle rendit son âme à Dieu le 8 janvier 1858.

Sœur Joséphine Barjou.

— Sœur Joséphine (Barjou Marie) naquit le 25 Mars 1825 dans la commune de Marsalès canton de Montpazier. Elle entra à la communauté le 25 7bre 1845 et prit l'habit le 27 7bre 1844 âgée de 18 ans; elle fit sa profession religieuse le 29 9bre 1845, avec les trois grands vœux. Sa vie a toujours été un exemple d'abnégation. Dès l'âge de quatre ans, elle fréquentait nos classes et ne buvait le plus souvent qu'après les religieuses. Lorsque elle fut envoyée à Dieu, elle volait au exercice de la communauté: elle était un modèle de régularité. Son humilité était profonde, de bonne heure elle aspirait à l'obéissance, devant être appelée à remplir dans la maison. Dès ses tendres années de grands restes de rhumatisme qu'elle avait contracté et qui la rendait incapable de remplir certains emplois elle se sentait propre à tous emplois. La maison elle avait été chargée successivement de la lingerie, de l'ex[illegible] et de l'approvisionnement et elle était ensuite [illegible] un zèle et un dévouement [illegible]. Lorsque [illegible] elle [illegible] [illegible] [illegible]

Dieu d'autrui que Lui seul connaît, il ne lui est échappé un mouvement d'impatience.

Elle se reprochait avec larmes que la crainte du mal lui arrachait. Malgré ses infirmités qui l'obligeaient de marcher appuyée sur des béquilles, elle assistait à tous les exercices de communauté; elle ne cédait que lorsque l'obéissance et la faiblesse l'eurent contrainte de rester à l'infirmerie, c'est-à-dire trois semaines avant sa mort. Elle mourut le jeudi saint à 7 h. du soir. Le matin elle avait reçu le Saint Viatique. Un sourire orna elle, ce jour là, comme un rayonnant. C'était admirable de la voir si gaie, précisément le seul jour qui ne lui permit point de se lever, car elle ne pouvait faire aucun mouvement. Cette espèce de sérénité gaîte semblait qu'elle devinait. Elle y succomba le vendredi saint. Elle avait souvent témoigné le désir de mourir ce jour là.

Soeur Bonnet.

Sr. Bonnet, religieuse de l'Hospice de Branthôme est morte dans cet établissement le 29 mars 1859.

Mr. le curé de Branthôme écrit en supérieure pour faire connaître cette mort. Voici ses propres termes:

« Hier soir à neuf heures, ce matin vers cinq
« Bonnet malade depuis quelque temps s'est endormie dans le
« sein de Dieu consolée de toutes les grâces de cet état, pour
« sortir de la terre. Après une longue agonie remarquable par la résignation
« elle a quitté la Patrie pour monter au Ciel. Cet événement
« est surtout pour nous de réfléchir que cette pauvre femme
« devait entrer en religion.

Sr. Bonnet est morte [illegible]
[illegible]
[illegible]
[

Soeur Thérèse Murat

Soeur Thérèse MURAT

Marie MURAT, née en 1829 à Paunat (Dordogne) entra en qualité de postulante dans la Communauté de Ste-Marthe de Périgueux le 3 Octo. 1850.

Un an après, la Communauté la jugea digne de prendre le Saint habit dont elle se revêtit avec bonheur, et elle changea son nom en celui de Soeur Marie-Thérèse. La ferveur qu'elle montra pendant son postulat ne fit qu'augmenter après sa prise d'habit ; elle soupirait avec ardeur après le jour heureux qui devait éclairer sa Consécration. Le retard qu'elle dut subir pour prononcer ses voeux à l'occasion de la réunion des communautés ne fit qu'accroître ses pieux désirs qui enfin furent réalises en février 1853.

Dès lors entièrement à Notre-Seigneur, elle ne songea plus qu'à s'élever à la perfection de son saint état. Envoyée peu de temps après sa profession à l'hospice du Bugue, elle se livra avec zèle et dévouement à l'instruction des jeunes filles de la classe indigente. Elle resta quatre ans dans cet emploi, mais le Seigneur l'ayant éprouvée par une maladie douloureuse elle fut obligée de le laisser. Ses Supérieures la rappelèrent alors dans la maison du Noviciat et la chargèrent de l'emploi de portière dont elle s'acquitta aussi bien que possible dans son état de souffrance. Au mois d'Octobre 1859, elle fut envoyée au lycée de Périgueux pour l'infirmerie mais huit jours après son arrivée dans l'établissement elle fut atteinte d'une fièvre typhoïde et contrainte de rentrer au Noviciat.

Pendant sa longue et douloureuse maladie, cette bonne soeur édifia tout le monde par sa résignation, sa piété, sa gaieté même. Ses derniers moments furent pleins de calme et de sérénité malgré une grande délicatesse de conscience qu'elle avait toujours eue. N'ayant plus la force de parler, elle demandait par signe à ses soeurs qu'elles lui suggérassent de pieuses pensées, de saintes aspirations ; elle se faisait répéter souvent la formule de ses voeux. Elle ne perdit entièrement connaissance que quelques heures avant sa mort qui arriva le 4 décembre 1859. ELLE avait eu la consolation de recevoir le Sacrement d'Extrême-Onction trois semaines environ avant sa mort et la sainte Communion plusieurs fois en viatique avec des sentiments admirables de ferveur et d'abandon à Dieu.

Peu d'autres que Dieu seul connaît, il ne lui est échappé un mouvement d'impatience.

Elle le reprochait avec larmes que la crainte du mal lui arrachait. Malgré ses infirmités qui l'obligeaient de

Soeur Thérèse Murat

Marie Murat, née en 1829 à Pamat Ribeyre, entra en qualité de postulante dans la communauté de Ste Marthe de Périgueux le 3 8bre 1850.

Une année après, la communauté la jugea digne de prendre le saint habit. Dès elle se revêtit avec bonheur, et elle changea son nom en celui de Soeur Marie-Thérèse. La ferveur qu'elle montra pendant son postulat ne fit qu'augmenter après sa prise d'habit; elle soupirait avec ardeur après le jour heureux qui devait consacrer sa consécration. Le zèle qu'elle mit à bien prononcer ses voeux à l'occasion de la réunion des communautés, ne fit qu'accélérer les jours célèbres qui en fixèrent définitivement le jour en février 1853.

Dès lors entièrement à son bien-aimé Seigneur, elle ne songea plus qu'à s'élever à la perfection de son saint état. Quoique peu de temps après sa profession à l'hospice du Bourg, elle ait été avec zèle et dévouement à l'instruction des jeunes filles de la classe indigente. Elle resta quatre ans dans cet emploi; mais le Seigneur l'ayant éprouvée par une maladie douloureuse, elle fut obligée de le quitter. Ses supérieures la rappelèrent alors dans la maison du Bourg et la chargèrent de l'emploi de portière dans lequel elle s'acquitta autant qu'elle put le faire dans son état de souffrance. Au mois d'août de 1863 elle fut envoyée au Lycée de Périgueux pour l'emploi de surveillante, mais dès que son arrivée dans l'établissement elle fut atteinte d'une fièvre typhoïde et embarrassante qui la conduisit au tombeau.

Pendant sa longue et douloureuse maladie, elle conserva toujours toute la sérénité de son âme, et jusqu'à la dernière heure elle ne cessa de prier et de chanter les louanges du Seigneur. Ayant fait le jour de sa profession le sacrifice de sa santé, elle ne demanda pas à guérir, mais elle fut [illegible] [illegible] [illegible]

foi en Religion avec des sentiments admirables de Jésus et Marie
Dont à Dieu soit

Sœur Escabasse.

Sœur Escabasse, née en 1800 aux environs de Perpignan, entra à l'âge de 18 ans à la Miséricorde dans le dessein de commencer à Dieu et de se vouer au service des pauvres qu'elle affectionnait particulièrement. Après avoir subi des épreuves de postulat et de noviciat, elle fut admise à la profession religieuse.

Peu de temps après on la chargea des catéchismes pour préparer les enfants à la première communion et pour les personnes âgées qui désiraient participer à cette faveur de sainte Table. Elle réunissait aux exercices le soir à 8 heures. Le Dieu n'a-t-elle pas opéré dans cette classe de la société qu'on appelle le peuple ! Son zèle pour le salut des âmes la portait à s'insinuer dans les familles pour connaître les misères que le manque de religion et l'ignorance pouvaient y avoir introduits et pour y porter remède. Par ses soins bien des familles mises à l'abri des habitudes : aussi elle était connue de tous les pauvres qui bénissaient en elle une mère.

Un hospice ouvert à la classe pauvre et souffrante manquait dans cette ville. Elle se dévoua à l'instruction des enfants avec un zèle infatigable.

Six mois environ avant la mort elle fut frappée d'une maladie qui la mit en danger. Cependant elle se remit et vécut bien pendant longtemps. Une nouvelle [illegible] vint à la [illegible] elle, mais l'hiver [illegible] elle tomba comme sans connaissance : elle mourut [illegible] d'hydropisie. [illegible] mourut [illegible] [illegible] le [illegible] [illegible] après [illegible] 1860 [illegible] [illegible] marquée de vivre [illegible] !

Sœur Pouyade.

Mlle. Pouyade appartenant à une famille aisée du Périgord, poussée par le désir de consacrer sa vie entière au service des pauvres entra en qualité de postulante à la Miséricorde de Bergerac.

Après avoir accompli avec ferveur le temps de ses épreuves, elle fut admise à la profession religieuse qui était l'objet de ses vœux les plus ardents. On remarquait en elle une grande simplicité qu'elle conserva jusque dans l'âge le plus avancé. La défiance qu'elle avait pour ses dispositions était extrême ainsi que sa charité pour le prochain. Les sœurs qui ont vécu avec elle ne se rappellent pas l'avoir entendue prononcer une parole qui fut contre le prochain : elle l'excusait toujours.

L'amabilité de son caractère, sa gaieté douce et bienveillante la faisaient aimer des pauvres et des prisonniers qu'elle était chargée de visiter. Elle encourageait les pauvres vieillards qui n'étaient pas en le bon sens de faire leur première communion et les préparait à cette sainte action.

Pendant longtemps elle fut dépensière, pour soulager toutes les misères qu'elle rencontrait sur son chemin.

Le jour de sa vêture fut un jour de calme, pendant lequel les facultés intellectuelles, jusque alors affaiblies, ont repris toute leur force. Elle mourut pour Dieu tout entier, dans cette extase.

Elle [illegible] avec une grande résignation les souffrances de longues années de la vie. Elle reçut les sacrements le 20 juillet 1866 avec la [illegible].

Sœur Julie Bernard.

Sœur Bernard [illegible]

à cette époque elle fut employée aux classes; elle remplit cet emploi avec zèle et succès. Le 26 8bre 1839 elle fut élue Sœur dans cette même communauté. Le 17 7bre 1848 elle fut confirmée dans cet emploi qu'elle exerça jusqu'en 1848 époque à laquelle elle fut élue Supérieure de la même C.té.

C'est surtout sa sollicitude qu'elle s'occupa à la fondation de l'hospice des vieillards, qui dépensa un asile aux malheureux abandonnés (Jardin-Public-Machine) En l'année 1872 elle fut envoyée à la C.té du Port St Jos. C'est sur cet établissement que le zèle, l'activité, le dévouement qui caractérisait en elle furent déployés avec énergie, afin de rendre cette œuvre florissante et de procurer la gloire de Dieu dans un pays prospère où, nécessairement, il devait y avoir beaucoup de bien à faire.

C'est dans cette communauté du Port, qu'après une courte maladie, elle est décédée le 8 mai 1861 à l'âge de 58 ans, emportant les vifs regrets de la localité dont elle avait su mériter l'estime et l'affection par sa bonté et son dévouement.

Après la cérémonie de la crémation au matin de ce jour, elle a été inhumée dans le cimetière du Jardin-Public à Bordeaux, le 10 Mai 1861.

Sœur Domitille Laurent.

Le 29 mars 1861 est mort dans la maison de Bordeaux, Sœur Domitille Laurent, à peine âgée de vingt-sept ans.

Cette jeune religieuse était originaire de la paroisse de Lamonaïth, où elle était née le 3 mai 1834. Les plus heureuses années de sa vie s'écoulèrent en ce lieu et prirent leur fin en religion.

Elle était entrée au noviciat de Bordeaux le [illegible] et après des années [illegible] à Bordeaux dans [illegible] l'hôpital [illegible]

[illegible]

à prononcer ses vœux, le jour de la fête de St Joseph, 19 mars 1861; son ancienne santé, ayant repris avec complication, elle dut rentrer plusieurs mois dans les Sœurs Converses, pendant lesquels elle reçut une formelle désignation.

Enfin après avoir reçu sous les noms spirituels, cette jeune religieuse qui connut les plus grandes épreuves dans le sacrifice de l'intelligence, de la capacité, en caractère et de la vertu, a scellé sa vie à Dieu, le 29 mars, jour du Vendredi Saint, vers les quatre heures du matin.

Sœur Philomène Bru.

Mademoiselle Isabelle Bru, née à St Geniès canton de Salagnac, dans le diocèse de Périgueux, le 27 [illegible] 1838, d'une famille pieuse, était entrée au pensionnat au mois de [illegible] 1855. Elle fut admise à la [illegible] le 8 [illegible] 1856 sous le nom de Sœur Marie-Philomène de Salagnac.

Elle fit ses vœux à Bagnères, juillet 1858.

Sa bienveillance et sa [illegible] attiraient à l'hospice [illegible] Malgré ses [illegible] elle [illegible] pendant [illegible] ans. Elle fut pensionnaire de la maison [illegible] et [illegible] une [illegible] [illegible] Bagnères [illegible] elle-[illegible] [illegible] [illegible] [

Elle avait vivement désiré recevoir le saint Viatique; des vomissements très-fréquents la privèrent de cette consolation; mais elle reçut avec une grande ferveur les autres sacrements et tous les secours de la religion.

Pendant sa vie elle avait toujours eu une grande crainte des jugements de Dieu; cependant ses derniers moments furent très-calmes. Elle rendit doucement son âme à Dieu, lui faisant généreusement le sacrifice de sa vie, pressée d'aller se réjouir dans le ciel autant que sur la terre elle avait choisi pour épouse. Elle mourut le 31 août 1861, à 83 heures soir, au milieu des regrets de toutes celles qu'elle avait eues pour compagnes.

Sœur St Louis. Cte d'Eynet.

Emilie Cour, en religion Sœ St Louis, naquit à Toulouse le 14 9bre 1783.

Ses parents vertueux lui donnèrent une éducation chrétienne. Ses qualités intellectuelles et de piété lui inspirèrent de bonne heure le désir de se consacrer à Dieu, désir qu'elle ne fut effectuer qu'à l'âge de 45 ans, c'est-à-dire après la mort de la mère dont elle était l'unique soutien.

C'est alors qu'elle entra dans le monastère d'Eynet, le 25 août 1828, et fut admise à la prise d'habit le 5 mars 1829. Pendant son noviciat le saint Esprit développa dans elle les vertus qui font le bonne religieuse: telles que l'obéissance, la sagesse, la prudence et la piété. Elle fit ses vœux le 19 mars 1831. Quelques années après la sœur St Louis fut nommée [illegible] générale des soeurs de cette maison d'Eynet. Elle en exerça cette charge pendant trois ans et [illegible] des novices. Dans ces emplois [illegible] elle fit preuve de charité. Elle [illegible] les qualités qui animent les [illegible] institutrice et la prise compagne [illegible] le 24 8bre 1861, dans la [illegible] regrets et [illegible] [illegible] les [illegible]

Sœur Clotilde Daubier.

Sœur Clotilde Daubier naquit à Tourgéon canton de Mussidan le 17 avril 1842, d'une famille très respectable. Elle était encore bien jeune lorsqu'elle perdit sa mère, elle se trouva par conséquent malgré son jeune âge chargée des soins du ménage et de ses petites filles jeunes. Elle s'acquitta de cette mission avec dévouement.

Le bonheur qui avait sur elle tous les caractères de la vocation lui inspira le désir de se consacrer à Dieu et au service des pauvres malades. Elle sollicita son entrée dans la congrégation des Sœurs de St Martin de Périgueux par l'intermédiaire des Sœurs qui dirigeaient alors l'hospital de Mussidan. Elle avait atteint l'âge de vingt-sept ans.

Après avoir subi les épreuves du noviciat pendant le temps prescrit par le règlement, elle fut admise à la profession religieuse le 28 9br 1868 après avoir été examinée et approuvée par Monseigneur Georges Dupuy de Périgueux.

Quelques jours après sa profession elle fut envoyée à Bergerac pour prendre charge de la fondation du dépôt de mendicité, dont l'administration de la ville de Périgueux confia la direction aux Sœurs de St Martin.

Deux années passa dans cet établissement elle s'acquitta de ses devoirs avec un grand dévouement et le zèle ardent qui faisait le fond de son caractère.

Après cet laps de temps consacré au service des pauvres et des malades, elle fut rappelée après la Supérieure générale dans la maison mère, où elle eut à remplir l'office de portière. Elle [illegible] [illegible] [illegible]

grave : cependant quelques jours d'amélioration lui permirent de quitter le séminaire de Bergerac et de rentrer à Langon dans la maison-mère. Là, pendant trois mois elle fut en proie à de cruelles souffrances, qu'elle supporta avec un courage, une patience et une résignation qui édifiait toutes les personnes qui l'approchaient ou lui donnaient leurs soins. Cependant le mal faisant des progrès rapides elle eut le bonheur de recevoir tous les sacrements avec la plénitude connaissance et répondant elle-même aux prières présentes. Bientôt après elle tomba dans un délire ou plutôt un affaiblissement de ses facultés intellectuelles qui dura environ trois semaines et à la suite duquel elle rendit son âme à Dieu le 1er février 1801, vers les trois heures de l'après-midi.

Sr Madeleine Pradel.

Mlle Madeleine Pradel naquit à Langon le 14 f. 1823 d'une famille honorable. Elle entra à la communauté de St Martha au Couvent à l'âge de 16 ans.

Le Couvent pour elle devint le ciel et le monde. Mais la faiblesse de sa santé y mit obstacle. Une violente maladie, qui la mit à l'extrémité et le mal fit présager en elle une prématurée fin dans le St Langon. Poussée par un instinct de confiance et de piété envers la Vierge, elle fit vœu d'aller le visiter au sanctuaire de Verdelais et elle en obtenant la guérison fut exaucée : elle recouvra la santé [illegible] elle en revint, elle entra au noviciat et [illegible] Elle entendit [illegible] avec [illegible] [illegible] de Bon Pasteur [illegible] le travail [illegible] Langon.

[illegible]

gèle et Pérégrinant. Deux ans après elle fut nommée supérieure de la petite communauté de Mélhac, et le on fut dénoncer la tendresse pour les pauvres. La jouissance qu'elle éprouvait de pouvoir les secourir abondamment était de grande, qu'elle en avait du remplir exactement ce ordre bien naturellement.

Les supérieures ayant été obligées de laisser la conduite de Mélhac, pour quelque temps, notre chère sœur Marie-Joseph fut envoyée à Algerac pour y servir à l'instruction; mais deux mois après elle fut saisie de douleurs violentes dans la poitrine qui obligèrent à la rappeler au moment. Dès lors elle ne fait qu'une chaîne de souffrances et ne lui laissaient pas un instant de repos. Cet état pénible dura plus d'un an, et pendant tout ce temps elle édifia constamment toute la communauté par sa patience et sa soumission. Sa maladie de langueur la conduisit au tombeau. Elle mourut le dimanche gras de cette année, après avoir reçu les sacrements. Elle a toujours eu beaucoup de dévotion envers la Sainte Vierge et du mystère de l'Immaculée Conception. Elle a souvent dit que la Sainte Vierge viendrait la chercher le jour de la fête de l'Immaculée Conception, et en effet elle a été exaucée. Elle a toujours été bonne et douce, elle a toujours été aimée de ses sœurs et de ses parents. Elle a toujours été bonne et douce, elle a toujours été aimée de ses sœurs et de ses parents. Elle a toujours été bonne et douce, elle a toujours été aimée de ses sœurs et de ses parents.

Le 17 février 1854

Mon cher Père

Je prends ma plume pour vous dire que nous avons reçu votre lettre du 12 janvier dernier. Je ne comprends pas comment votre lettre a été si longtemps en route, mais aussi je comprends que votre bonne petite sœur Marie-Joseph a pu vous le faire savoir. Je ne vous dis rien de votre pauvre mère, elle vous en a parlé elle-même. Elle vous a dit que votre pauvre mère a été malade depuis votre départ, elle a eu une fluxion de poitrine, elle a été bien malade, elle a été bien malade, elle a été bien malade

gues : cependant quelques jours d'amélioration lui permirent de quitter le séminaire de Bergerac et de rentrer à Sainte-Foy dans la maison-mère. Là, pendant trois mois elle resta en proie à de cruelles souffrances, qu'elle supporta avec un courage, une patience et une résignation qui édifiait toutes les personnes qui l'approchaient ou lui commandaient leurs deux. Cependant le mal faisant des progrès rapides elle eut à bon fous de recevoir tous les sacrements avec la plénitude connaissance et répondant elle-même aux prières présentes. Bientôt après elle tomba dans un délire ou plutôt un affaiblissement des facultés intellectuelles qui dura environ trois semaines et à la suite duquel elle rendit son âme à Dieu le 1 juin 1808, vers les trois heures de l'après-midi.

Notre Vénérable père et supérieur Mr Janicon le voulez donc partir depuis bien peu jours et Dieu a donné je ne dois s'il trouvera tout ce qu'il cherche. Je le désirerai c'est que pour 4 mois vous voyez qu'il nous reste le temps de rester vous prêtez pour lui ma pauvre sœur qu'il puissent rester bien portant maintenant parlons un peu de vous comment va la petite santé assez bien ma tante dis puisque vous avez engraissez vous avez du travail votre classe je vois donc pas va bien grand il y a un bon maître les disciples sont assez soumis faite vous craindre et aimer en même temps si tout de suite vous n'avez pas toutes les consolations que vous désirez le bon Dieu vous les donnera plus tard vous savez qu'il faut semer avant de recueillir le bien vous semez dans les jeunes cœurs et vous verrez que si malheureusement elle n'en profite pas toutes que vous aurez la consolation un jour d'en voir au le nombre quelques unes qui vous dédommageront en menant une vie chrétienne et seront l'exemple de la paroisse alors prenez courage ne vous laissez pas abattre si vous ne trouvez pas dans vos [illegible] qu'il

zèle et l'attachement. Deux ans après elle fut nommée supérieure de la petite communauté de Mélbac, et le on fut obligé de fermer faute de pauvres. La pensionnat qu'elle commençait de prendre les secours abondamment étant de grands, qu'elle en avait du temporel engageant à se retirer bien naturellement.

Les supérieures ayant été obligées de laisser la cure de Mélbac, pour quelque temps, notre chère sœur Marie fut envoyée à Algesme pour s'y former à l'instruction; mais deux mois après elle fut saisie de douleurs violentes dans la poitrine qui obligèrent à la rappeler en pensionnat. Dès lors la vie ne fut qu'une chaîne de souffrances qui ne lui laissaient pas un instant de repos. Cet état pénible dura plus d'un an, et pendant tout ce temps elle édifia constamment toute la communauté par sa patience [illegible] la vie [illegible] et [illegible] la [illegible] et [illegible] la [illegible] [illegible] [illegible]

grave : cependant quelques jours d'amélioration lui permirent de quitter le séminaire de Bergerac et de rentrer à Perigueux dans la maison-mère. Là, pendant trois mois elle fut en proie à de cruelles souffrances, qu'elle supporta avec son caractère une patience et une résignation qui édifiait toutes les personnes qui l'approchaient ou lui donnaient leurs soins.

Cependant le mal faisant des progrès rapides elle eut le temps de recevoir tous les sacrements avec la plénitude connaissance et répondant elle-même aux prières présentes. Bientôt après elle tomba dans un délire ou plutôt un affaiblissement de ses facultés intellectuelles qui dura environ trois semaines et à la suite duquel elle rendit son âme à Dieu le 1er février 1868, vers les trois heures de l'après-midi.

Mère Pichon

zèle et dévouement. Deux ans après elle fut nommée supérieure de la petite communauté de Milhac, et là on put admirer sa tendresse pour les pauvres. La puissance qu'elle éprouvait de pouvoir les secourir abondamment était de grande, qu'elle en avait eu souvent à s'en retenir lorsque naturellement.

Les supérieures ayant été obligées de laisser la conduite de Milhac pour quelque temps, notre chère sœur Madeleine fut envoyée à Aiguine pour s'y livrer à l'instruction; mais deux mois après elle fut saisie de douleurs violentes dans la poitrine qui obligèrent à la rappeler au pouvoir. Dès lors sa vie ne fut qu'une chaîne de souffrances qui ne lui laissaient pas un instant de repos. Cet état pénible dura plus d'un an, et pendant tout ce temps elle édifia constamment toute la communauté par sa patience, sa résignation, sa gaieté. Sa maladie se compliqua d'un mal de larynx qui la conduisit au tombeau. Elle fut surtout dans les dernières jours de sa vie que son tout amour se répandit de plus en plus et son amour pour la pauvre de Christ de grand qu'elle était longtemps qu'on fut bien qu'elle. Elle comme une preuve de l'un et de l'autre. Elle comme une preuve de l'un et de l'autre. Elle disait souvent : « Mon Dieu, avait-elle à vous donner que la vie pénible de souffrir le jour et la nuit : j'en suis prête. J'y trouve de plus des repos. »

Cette vie dans le vrai fait généralement le bien de la vie. Elle sent l'intérêt contient dans la [illegible] de la parole. Souvent on prévoit que la [illegible] elle. Le pouvant plus [illegible], elle fut [illegible] et [illegible] bientôt. Elle [illegible] entreprete [illegible] de [illegible] sur [illegible] et [illegible] pour [illegible] [illegible] de [illegible] qu'elle avait [illegible] [illegible] [illegible]

Sœur Cécile Dégeau.

Notre chère sœur Cécile Dégeau que le bon Dieu a rappelée à lui le 11 8bre 1862 entra à l'âge de 13 ans comme élève dans notre maison de Bétharram. Ses heureuses dispositions, son naturel doux et facile lui gagnèrent bien vite l'affection des maîtresses et des élèves. Ses progrès dans la vertu furent rapides et au bout de trois ans elle obtint la faveur d'être admise au postulat. De prétendante à la vie religieuse à la Miséricorde de Bergerac. Son âge, sa constitution délicate ne permirent pas à nos vénérées supérieures de la recevoir en noviciat et on la garda comme élève. L'année dernière elle fut envoyée à Montpont pour aider à nos chères anciennes classes. Là, comme partout, elle fut tout à tous prête, bonne et bonne pour tout le monde, dévouée pour les enfants. Depuis cette époque, elle fut toujours employée à nos classes et elle n'a quitté cet emploi que lorsque ses forces ont été entièrement épuisées. Dès à elle-même, elle fait la joie, par son obéissance, ses prières et son dévouement. Quelque chose dont elle avait été bien souffrante, elle ne se plaignait jamais et disait toujours que le mal souffrait plus qu'elle. Il est vrai que [illegible] pouvait dire, pourtant la dernière maladie a été longue et très douloureuse : Que de fois elle disait : Que ceux qui travaillent doivent plus tard se reposer que moi ! on me croit bien ! C'était un tourment pour elle de penser qu'elle devait encore plus travailler à l'éternité.

La douceur et la patience ne l'ont point abandonnée pendant la longue durée de sa maladie : elle a souffert bien des douleurs [illegible] pour [illegible] l'avoir gardée [illegible] espoir que [illegible] Concours [illegible] ne [illegible] [illegible] voit le mal [illegible] la vie [illegible] [illegible] pour [illegible] [illegible]

une piété bien édifiante, suivant toutes les prières et conservant une présence d'esprit admirable. Quand la cérémonie fut achevée elle remercia d'une voix forte Mr le Curé et dit qu'elle était bien contente : il était environ 5 heures. A sept heures, une faiblesse la prit et quelques minutes après, elle rendait sa belle âme à Dieu en collant ses lèvres sur l'image sacrée qu'on avait.

Sr Octavie Selves.

Sœur Octavie Selves naquit à Castres d'une famille distinguée sous tous rapports. Bien jeune encore, elle désirait se vouer au monde et entrer en communauté pour y servir les pauvres. La Miséricorde de Bergerac fut son choix et à l'âge de dix-huit ans elle prononça ses vœux qui l'attachaient pour toujours au Seigneur. Dès lors elle manifesta l'amour prononcé qu'elle avait toujours eu pour les occupations de la maison. Comme elle était prête pour secourir leur misère et surtout pour faire le bien à leurs âmes !

[illegible]

d'un père ou d'une mère laissant sans appui ici-bas. Sœ Octavie embrassa la pensée de devenir la mère de toutes les pauvres orphelines, et ses supérieures lui confièrent la direction de l'Orphelinat, œuvre si belle et qui fait tant de bien !

Une autre œuvre attirait son concours ardent, aussitôt après que les orphelines furent bien installées dans un vaste local, les supérieures jugèrent que Sœ Octavie pourrait faire du bien à Bellac, lui confièrent elle la direction de la Miséricorde : le petit établissement, auquel est uni un pensionnat et une école gratuite, ne tarda pas à se ressentir des libéralités de notre bien aimée sœur qui employa une partie de ses revenus à faire des réparations indispensables et même à soulager les sœurs qui avaient à peine de quoi se suffire alors. A peine commençait-elle à jouir des résultats de son dévouement, que la mort vint terminer sa carrière, remplie de bonnes œuvres. Elle fut frappée d'apoplexie le 24 juin 1862 et perdit complètement la parole tout en conservant nettement la connaissance. Elle eut la consolation de recevoir l'Extrême-Onction et le 26 juin elle s'endormit dans le Seigneur laissant après elle le parfum des vertus et de charité sur lesquelles nous en avons la confiance, le royaume céleste.

Sœ Jourdes. hospice de Brantôme.

La mort a mis fin à une vie remplie de bonnes œuvres et elle est entrée dans le paisible sommeil. Elle est morte [illegible] sans crainte et sans regret le [illegible] 1861.

Nous avons [illegible] les [illegible] et [illegible] les [illegible] dans les [illegible] de Brantôme [illegible] Bellac [illegible] la [illegible] [illegible] [illegible]

Sœur Marie-Thècle Taillefer.

Mlle Thècle Rose Taillefer, naquit à Fosmagne, diocèse de Périgueux. Ayant eu le malheur de perdre son père et sa mère de bonne heure, elle se trouva tout entière au soin de ses frères qui ne connurent pas leur tendre affection tout le dévouement dont son cœur était capable pour eux. Ce ne fut que lorsqu'elle eut la consolation de les voir établis dans le monde d'une manière honorable qu'elle songea à consacrer le reste de sa vie à Dieu.

Obéissant au pouvoir de Mr Martin, elle y entra le 5 9bre 1855 avec le Crédit bien ancien de devenir une bonne religieuse. Elle travailla avec ardeur à détruire en elle cette enfante naturelle. Que d'efforts ne fit-elle pas pour vaincre sa mollesse dans l'action et la parole avec laquelle elle se mettait en avant dans toutes les choses tant dans ses œuvres! Elle gagna bientôt sa conscience et après la profession, qui eut lieu le 5 9bre 1857, on vit en elle une nouvelle créature. Elle fut envoyée à Hanoi pour y soulager des pauvres enfants, et qu'elle fut une sœur aimable et charitable. Elle portait une bonne les pauvres à connaître [illegible] et [illegible] les [illegible] [illegible] [illegible]

pas, elle accepta avec résignation les épreuves du Seigneur. J'aimais bien les pauvres, disait-elle, je n'ai jamais voulu vivre longtemps ailleurs pour leur dévouer ma vie, mais puisque le bon Maître ne le veut pas, que Son saint nom soit béni.

Ce fut pendant la retraite générale, qui réunissait une grand nombre de Sœurs au Noviciat, que la résignation l'assista tant! Lorsque les exercices étaient sur allait enfin s'éveiller une bonne inspiration pour sa retraite, et elle la quittait avec le désir de monter aussi pour comme elle.

Le 13 8bre 1863, surlendemain de la clôture de notre retraite, notre chère Sœur Thérèse s'éteignait doucement entre les bras de l'infirmière qui venait à peine de prendre son dernier soupir. Cette mort fit une salutaire impression sur toutes les religieuses et assura en quelque sorte le bon succès de la retraite.

St Paule - hospice de Castres

Catherine Dagès Bru, native d'Ussat diocèse de Pamiers entra à l'hospice de Castres le 11 8bre 1819 âgée de 26 ans.

N'ayant pu suivre plus tôt son attrait pour la vie religieuse, elle demeura pendant 10 ans servant un haut en quelque sorte dédommager le Seigneur de trop long temps qu'elle avait passé dans le monde. La communauté satisfaite de la manière dont elle avait subi ses épreuves, l'appela par des suffrages à faire profession et le 19 février 1820 elle prononça les vœux. Dès lors elle s'adonna avec zèle à l'emploi qui lui fut confié. Sans posséder une grande intelligence, elle faisait pourtant une bonne hospitalière et se montrant pour les hommes et les malades lui gagna bientôt les cœurs. Obéissante, généreuse pour tout ce qui concernait son emploi, elle rendit beaucoup de services à l'hospice pendant les longues années qu'elle y passa. Quelques temps avant sa mort, elle tomba dans un état voisin de l'enfance et à la suite d'une attaque

Décédée à Montréal le 19 déc. 1863 âgée de 82 ans.

Sœur Rivière.

Jeanne Françoise de la Rivière née en 1781 entra en qualité de prétendante à l'Hôpital de Lasgny en 1801. Elle fut reçue en novembre dans la Congrégation et prononça ses premiers vœux le dimanche de la Trinité 1802. Elle fut envoyée à Montréal en 1806 avec une compagnie de Religieuses dont les premières supérieures furent les mères Ste Catherine de Ste Hélène et Ste Marie de l'Incarnation. Elle y prononça ses vœux perpétuels le 8 décembre 1808 entre les mains de Mgr Plessis. Elle fut employée à la Cuisine, à la Lingerie, à la Sacristie, à la Pharmacie, à la Boulangerie, à la Porterie, à la Tourière, à la Maîtresse des novices, à la Maîtresse des pensionnaires, à la Maîtresse des Postulantes, à la Maîtresse des Novices, à la Maîtresse des

quittait la résidation avec l'empressement d'une jeune novice : elle avait pourtant 83 ans.

Sa vie si calme fut consumée par la mort la plus douce qu'on puisse imaginer. Un jour se sentant souffrant, elle se mit au lit et deux jours après, elle s'éteignit comme une lampe après avoir reçu les sacrements et accepté la mort avec une sainte tranquillité. Ce fut au mois de mars 1864 que notre chère Sœur Rossier rendit son âme à Dieu.

Sœur Lestang. Hospice de Bergerac.

Sœur Lestang entra à l'hospice de Bergerac le 25 juin 1807. Dès le commencement de son noviciat, on découvrit en elle les éléments d'une excellente hospitalière. D'un naturel ardent et généreux, elle fit concevoir pour l'avenir les plus grandes espérances et le 9 février 1808 la supérieure lui donna l'habit religieux.

Elle eut bien des combats à se livrer pour vaincre l'ardeur de son caractère, mais elle y travailla avec énergie. La communauté voyant sa bonne volonté l'admit à la profession et le 11 février 1809 elle prononça ses vœux. La vie depuis lors fut un long acte de dévouement. Son courage parut dans plusieurs circonstances et son zèle pour les pauvres ne se démentit jamais. Active, infatigable elle ne l'arrêtait. Un mort le surprit les armes de la charité à la main. Atteinte d'apoplexie le 7 mai 1864 elle resta trois jours sans le plus apparent signe de vie et le 10 mai Dieu l'appela à lui pour lui donner la récompense de sa vie si belle et si toute simple.

Elle était âgée de 78 ans.

Sœur Agathe Lacoste.

Sœur Agathe Lacoste naquit à Plaigne le 31 8bre 1832. Elle appartenait à une famille dont les mœurs étaient patriarcales, aussi se ressentit-elle toute sa vie de sa première éducation, et sa foi simple et vive alla avec l'âge ; tantôt que Dieu l'appelait à la vie religieuse, elle s'en ouvrit à son directeur qui, malgré elle, la mûrissait d'une longue vocation, la fit entrer au noviciat de Ste Marthe le 16 juin 1854.

Elle fut un modèle de régularité et de simplicité pendant son noviciat. D'un caractère calme, posé, elle réfléchissait beaucoup et profitait bien des leçons de vertu qui lui étaient données.

Admise à la profession, elle prononça ses vœux le 1er avril 1856 avec un grand fervour et aussitôt après elle fut envoyée à l'hospice de Epinac pour y faire la classe gratuite.

Il est à noter que pendant dix ans, on put admirer les vertus simples et modestes de cette bien aimée sœur. Jamais elle ne se plaignait de rien. Son humilité la portant à se regarder comme la dernière de toutes, elle ne se prévalait jamais et semblait se croire obligée de faire ce qu'il y avait de plus pénible.

Quelque bienveillante et bienfaisante envers tout le monde, elle portait à l'intérieur : jamais on ne l'entendit murmurer ni parler avantageusement de ses supérieures. Elle encourageait les sœurs par ses paroles et surtout les animait par ses exemples à la ferveur et à l'oubli de soi.

Deux ans environ avant sa mort, elle fut atteinte d'une maladie très douloureuse et fort pénible ; on ne savait ce qu'elle souffrait, tantôt d'un changement de santé, tantôt d'une longue veille, quoique le mal eût empiré, on ne laissait aucune expression de souffrance sur le physionomie calme et sereine. Que de fois elle demandait à aller prier tout seule !

Ses supérieures la rappelèrent au noviciat pour

mois de juin 1864. Pendant trois mois elle donna des exemples admirables de régularité, ignorant à peine se traîner, elle partait un moment avant que la sonnette annonçât l'exercice afin de se traîner seul à la chapelle seule et silencieuse en même temps que la communauté. Sa douce patience admirable répandait l'édification au sein du noviciat et les vertus, étaient une prédication muette mais qui ne fut pas sans fruit. En mois d'octobre, notre bien aimée sœur ne put plus se tenir. Pendant les exercices de la retraite qui eut lieu à cette époque, les sœurs venaient s'agenouiller auprès de son lit et s'unissaient à la nuit et à l'esprit de sacrifice. Une sœur lui ayant demandé d'offrir ses souffrances pour les besoins de la congrégation : oh ! dit-elle, j'ai tant à offrir que je ne pense qu'à moi ; puis se ravisant aussitôt : oh ! oui pour la congrégation je veux souffrir, et son visage prit une expression singulière qui frappa les personnes qui la virent. Le prédicateur de la retraite montait la voir tous les jours et l'entretenait avec la pensée du ciel. La veille de sa mort, on crut la voir que son frère voulut la voir, elle faisait contrairée deux jours avant, la mère lui ayant demandé si elle avait le désir de voir sa famille, elle avait répondu qu'elle voulait en faire le sacrifice. Elle fut néanmoins seul à son frère sans marquer aucune émotion. Le lendemain, veille de la clôture de la retraite, notre bien aimée sœur rendit son âme à Dieu à l'âge de 28 ans. Cette mort fit classe beaucoup de salutaires impressions dans tous les cœurs et contribua beaucoup au bon résultat de la retraite.

La cérémonie de ses funérailles fut magnifique ; un grand nombre de prêtres y assistaient et derrière le cercueil, cent vingt religieuses accompagnaient leur sœur à sa dernière demeure. Il semblait que Dieu voulut prouver d'une manière visible cette pauvre petite religieuse dont la vie avait été si humble et si cachée, mais qui faisait dans tous les cœurs le souvenir des vertus qu'elle avait toute cachée.

Sœur Cécile d'Eynac.

Mlle Cécile Calmont naquit à Dauma en 1828 de parents peu favorisés de la fortune ; jeune encore elle fut confiée aux soins des Srs de Ste Marthe de la dite ville de Dauma. Les progrès intellectuels et moraux de la jeune élève répondirent à la sagesse qui avait présidé à l'âge. Tout son plaisir était de rester avec les religieuses, et on peut dire qu'elle ne les quitta que pour entrer au noviciat d'Eymet en 1839, pour se dévouer à sa famille.

La nouvelle prétendante au comble de ses désirs, plaisait tout le monde en sa jeune pas sa modestie, son silence et son exemple obéissance. La prise d'habit se fit le 2 8bre 1840, et dès lors la nouvelle novice, sous le nom de Sr Cécile, révéla la ferveur et l'humilité. Sa profession eut lieu le 22 8bre 1842. Depuis ce moment sa vie fut plus angélique qu'humaine. Employée à l'ouvroir et à l'Hospice, les enfants, comme les pauvres, purent admirer et bénir sa patience, son détachement, de tout et son union avec Dieu. Comment que la règle n'était plus non de pénible elle eut l'idée de la faire passablement, ce à quoi Mgr Georges De si regrettable prélat s'opposa. Elle fut élevée servante des pauvres et exercée toute sa vie par ces paines intérieures, elle se restaura entièrement de la jeunesse rendit son ame à Dieu le 2 février 1860 âgée de 32 ans.

Sœur Antoinette. Cte d'Eynac.

Germille POUJOL 1798 - 1864

Germille Poujol naquit à St Léon chez l'Ojo l'année 1798 de parents vertueux et estimés. Sa respectable mère sous Marie Pouillard se chargea de son éducation. La jeune Germille manifestement

impressionnable et vive saisissait au premier coup d'œil aussi bien les ouvrages manuels que ceux de l'esprit. Gemille avait déjà atteint sa quinzième année, et son père, maire et médecin de St Léon voulut donner à sa fille quelques années de pension. Ce temps écoulé, elle revint dans sa famille nourrissant en secret le désir de la vie religieuse. Elle entra à la communauté d'Eymet comme prétendante en janvier 1825. Elle prit le St habit le 6 février 1826 et reçut le nom de St Antonelle. Comme elle voulait sauver son âme elle travailla tout de bon à acquérir les vertus religieuses. Sa profession eut lieu le 6 mai 1828. Depuis cette époque, on put admirer sa ferveur malgré sa santé. Elle fut alternativement supérieure à St Cyprien à Bergerac et à Thiviers. Nommée en 1839 assistante de la Comté et Maîtresse des novices, St Antonelle remplit ces deux charges avec autant de piété et de zèle que de savoir : on peut lui rendre l'excellent témoignage que toutes les sœurs qu'elle a formées ont été des modèles de vertu. Sur l'épouvante pendant longtemps d'une maladie de langueur pendant laquelle sa vertu à Marie prit un nouvel accroissement. Sentant enfin ses forces l'abandonner, elle fut à Dieu avec calme, résignation et amour le sacrifice de sa vie.

Son trépas mort arriva le 1er janvier 1864, à l'âge de 67 ans.

Sr Angélique. Cte d'Eymet.

Sr Angélique Durand naquit au Vert près Monpazier le 9 juillet 1812. Ses parents honnêtes et vertueux qui les inspirèrent de bonne heure le goût de la piété. Son éducation se fit dans sa famille, et elle fut appelée bien jeune encore à donner ses soins à Dieu. Pendant la grande année, malade depuis quelque temps, elle fut sans doute la qui elle se forma au service, plus tard, elle devait donner avec tant de dévouement ses membres de J. C. Elle entra au Monastère d'Eymet en 8bre 1842 après la décès de la grande année.

Elle prit le St habit le 3 Janvier 1843. Dès lors la nouvelle novice, Sr Angélique fit tous ses efforts pour compléter une nature excessivement vive. Sa profession se fit le 16 janvier 1844. Le fait alors que son amour pour les pauvres parut avec éclat, et elle se portait volontiers vers les plus malheureux et les plus délaissés. On a pu remarquer son attrait pour les pauvres dans les maisons où elle fut employée, aussi bien que son zèle pour l'instruction des enfants de la classe gratuite. Rentrée à Tonnay en 1863, elle prit de nouveau l'exercice à la chapelle St Anne et du corps des pauvres de l'hospice. Elle devinait depuis longtemps le bonheur de mourir, disait-elle; aussi fut-elle exaucée par la mort aussi prompte qu'inattendue arrivée le 10 mai 1865, dans l'espace de 48 heures. Elle avait 53 ans.

Sœur Grimard.

Au commencement de l'année 1863 est morte à l'hospice de Ribérac Sœur Grimard, dans un âge peu avancé. Parmi les anciennes religieuses de cet établissement elle était une des plus jeunes. Sa vie avait été toujours édifiante : elle avait été alternativement chargée des enfants de l'école gratuite et des soins des malades. Partout elle avait rempli ses devoirs avec zèle et charité. Son âge et l'état de sa santé étaient loin de faire prévoir sa fin prochaine de sa carrière, mais Dieu a voulu l'appeler à lui, après lui avoir accordé tous les secours et toutes les consolations de la religion.

Sœur Charbonnel.

Le 13 février 1863 est mort dans la communauté de la Miséricorde du Bourg de la Madeleine de Bergerac la plus ancienne d'âge et de profession de toutes les religieuses de la congrégation, Sœur Marie Charbonnel.

Originaire de la paroisse de Bergerac, elle était

entrée dans la maison de la Miséricorde du Bourg où elle fit sa profession religieuse en l'année 1841. Sa vie fut entière le type, modèle de toutes les vertus que doit pratiquer une bonne religieuse. En annonçant sa mort la Supérieure a écrit les lignes suivantes à la Mère générale

« Communauté de la Madeleine, Bergerac
13 février 1865.

« Ma bien vénérée Mère,

« Je viens vous annoncer la mort de notre vénérable Sœur « Charbonnel, décédée ce matin à 2 heures. Le bon Dieu a « bien voulu terminer ses longues souffrances et récompenser « enfin une longue vie de vertus, de mérites et de bonnes œuvres. « Mais, ma bien bonne Mère, la mort de notre chère Sœur « nous afflige beaucoup et vous le comprenez. Habituées que « nous étions à la voir au milieu de nous, nous connaissant l'exem« ple de toutes les vertus.

« Nous espérons bien qu'elle prierra pour nous, du « moins elle nous l'a promis; cette pensée est pour nous une « consolation dans ce triste moment.

« Nous recommandons bien l'âme de cette chère Sœur « aux ferventes prières de toutes nos chères Sœurs du Pensionnat de « Périgueux, afin que le bon Dieu la mette en possession, si « elle n'y est déjà de la gloire éternelle.

« Veuillez agréer &c. Sr Marie Dosithée »

Sœur Charbonnel est morte à l'âge d'environ 90 ans.

Sœur Clotilde 1ère Assistante.

Sœur Clotilde Bruyère, née à la Force, près de Mussidan entra comme postulante à la Miséricorde de Bergerac en 7bre 1844. Son père qui se cherchait ardemment s'opposa de tout son pouvoir à son entrée en religion mais notre chère Sœur qui sentait la voix intérieure de Dieu l'appeler au nombre de ses épouses, résista aux larmes de son père et réalisa son désir.

Le bon Maître, qui perfectionne ses élus par la souffrance, n'épargna pas notre jeune postulante et sa santé fut d'abord très inquiétée. Cependant elle fut admise à la vêture le 18 février 1846. Les Sœurs assurent qu'elle

était parfait dès le début de sa vie religieuse. Son humilité, sa simplicité, son exactitude et son ardeur pour toutes les prescriptions de la règle, sa charité pour toutes ses sœurs et ses compagnes la rendaient l'exemple et les délices du noviciat.

Mais sa santé donna de nouvelles inquiétudes : elle fut renvoyée dans sa famille où elle resta quelques mois malade. Étant allée faire un pèlerinage à Cédelan, elle recouvra la santé et revint avec bonheur reprendre sa place parmi ses compagnes de noviciat.

La Très-Sainte Vierge, qui l'avait guérie, devait le beau jour de sa maturité recevoir les vœux que descendant de notre bien aimée Sœur à son divin fils. Le 8 7bre 1847 eut lieu la cérémonie de sa profession. « Je ne puis retenir mes larmes, écrivait une de ses compagnes en songeant à ces « délicieux moments de notre consécration. Il me quelle ardeur « elle mettait à vivre de Dieu ! Le moment « de la communion étant venu, notre chère Estelle fut « la première qui prononça ses vœux ; elle les fit d'une voix « pleine et ferme qui trahissait sa foi et son bonheur « d'appartenir à Dieu. Oh ! j'entends toujours cette voix : « elle disait à elle seule les délices qui remplissaient « son âme en se voyant l'épouse de Jésus. Ce moment « avait été si impatiemment attendu ! »

Mgr Mazenod, curé de Bergerac, qui connaissait particulièrement cette sainte âme, ayant appris que Dieu l'avait appelée à lui, apprenant comme elle se dégageait et sérénait sa vie de notre terre et regrettait leur.

« Nous avons à tous et toutes prêché d'une très précieuse « leçon d'un très parfait modèle. Dans son noviciat, « à peine elle commença de prononcer nos vœux, il se fut déjà « longtemps elle était encore et longtemps en point de mire « l'Évangile et la perfection évangélique fut sa tranquillité, « sa douceur, sa bonté qui se révélaient sur son visage et dans « un sourire d'ange le plaque tous les moments. Son agonie « a été longue, mais ni sa foi, ni son espérance ni sa chari- « té ne se sont démenties. Bien souvent elle répondait à « ceux et à celles qui pleurant demandaient amélioration à son « état : Oh ! non pas ainsi, mais une sainte mort et au ciel « pour tous je gémis mieux que je ne pourrais faire ici-bas. « Elle aimait beaucoup la Famille, son ange gardien, et le « Martyr et la communauté. Les pauvres étaient ses amis, « les enfants ses trésors, et sa charité ardente a fait à tous

« les pécheurs. Miséricordieuse dans toute les puissance, elle
« était pour les faibles et les malheureux la compassion de
« Jésus. Bien que de la voir Reine dans l'enfance on
« la sentait heureuse d'aimer le bon Dieu. Dieu l'est mt
« elle, et nous nous sommes réjouies. »

Mais résumons en quelques mots la vie religieuse de
notre sainte sœur.

Après avoir fait pendant deux ans, le charmé de la
communauté qui l'avait reçue (la Miséricorde d'Angers)
elle y avait beaucoup édifié les sœurs dans l'emploi de
pharmacienne et de maîtresse des novices, qu'elle y avait
occupé; elle fut désignée pour remplir à la Maison-mère
de la Congrégation de la Mastre qui venait d'être fondée,
l'important emploi de maîtresse des novices. Il fallait
à notre chère sœur toute l'énergie d'une vertu aguerrie
par les épreuves de la foi pour lui faire accepter de quitter
l'abbaye de la chère Miséricorde et de s'employer à une
œuvre que l'humilité lui montrait au-dessus de son
jugement. Les novices ne possédaient pas à reconnaître et
à apprécier les vertus de leur Maîtresse et la joie qu'elle
mettait à les former à la vie religieuse. Elles avaient
bien pleurés quand on leur avait dit que Richilde
ayant été nommée Assistante, elle disparaîtrait pendant un
moment qu'elle leur fut enlevée. Il n'en fut pas ainsi :
on jugea qu'elle pouvait accepter ces deux emplois.
Tant déjà de faiblesse de notre chère sœur ayant été
jugé mériter compatir, elle fut déchargée de l'emploi de
maîtresse des novices et ne fut même nommée Assistante
qu'un bout de quelques mois. Dans plusieurs
maladies que notre chère sœur essuya successivement et
dont une fut particulièrement très douloureuse, elle souffrait
beaucoup et la voix lui devint une fois si faible et
surprenante qu'elle ne pouvait tantôt pas le chant de
quelques versets de cantiques tantôt pas des paroles entières
d'amour et de reconnaissance envers Dieu que pourtant elle
voulait tant dire. Comment elle a supporté dans
cette maladie : « Que vous êtes bon, Mon Jésus, et que
je vous remercie de me faire souffrir ! Je ne vous
aimerais pas bien, quelle souffrance ! Est-ce vrai que Jésus
nous a tous bien confondus ? » Et nous pour Dieu de
manifestant pas ces mots : « Mon Jésus ! O l'amour
de mes cœurs ! O mon Dieu, Hâte-toi ! »

Au moment où le Sacrement de l'Extrême Onction allait lui être administré elle sonnait toutes ses forces pour demander pardon à la Communauté des mauvais exemples qu'elle lui avait donnés. La charité, la patience, l'amour de Dieu séparaient dans cette chère âme pure au moment où il y avait affaiblissement d'idées dans son esprit.

Son agonie fut de quelques jours. Elle demandait que la Ste Sainte Vierge, qu'elle avait tant aimée, voulut la récompenser de sa dévotion car elle mourut le cinq Mai 1864 et selon les prévisions de tout le monde sa mort devait arriver plus tôt.

Juin 1865 ?

Sœur Angiéras.

Mme Angiéras fille de Pierre Angiéras et de Marie Chignac naquit à Brassac (Dordogne) le 9 Juin 1799.

Désirant se consacrer à Dieu pour s'occuper du soin des malades, elle choisit la communauté de Ste Marthe qui dirigeait alors l'hospice de Périgueux et entra en qualité de postulante en 1822, âgée de 24 ans.

Sa bonté qui la caractérisait fut très exercée dans l'aide à l'égard des malades qu'elle aimait avec tendresse. Sa piété, son zèle augmentant chaque jour, ses supérieures la jugèrent digne de prendre le St habit en 1823. Son noviciat fut un temps de ferveur et de désir. Enfin le 8 Juillet 1826 elle fut admise à prononcer ses vœux. Elle se donna pleinement à Dieu aussi le reste de sa vie fut-elle une long acte d'oubli d'elle-même de charité et de dévouement.

Elle fut d'abord employée à la classe gratuite de l'Institution. Quelque temps après on la chargea de la Direction de l'hospice de Beaumont charge qu'elle remplit pendant 18 ans avec tant de zèle et de charité qu'elle s'attira l'estime et l'affection de toute la population. On ne l'appelait que la reine Mère Angiéras. Ce qui la marquait en elle c'était une extrême douceur jointe à un grand esprit de foi et une piété admirable.

Elle fut envoyée plus tard dans la communauté

de Mesnil fondation décente qu'elle désirait pendant 8 ans au bout des quels elle fut rappelée à la Maison mère à cause de ses infirmités.

Le repos que les supérieures lui accordaient lui faisait le loisir de diriger son attrait pour la prière elle consacra la plus grande partie de ses journées à ce saint exercice.

Elle fut atteinte d'une première attaque de paralysie qui fait craindre pour ses jours, mais elle se remit sur pied jusqu'à ce qu'elle fut une dernière attaque mit fin à ses jours. Bien que ses idées fussent affaiblies, notre chère Sœur partait de Dieu et semblait toujours comprendre quand il s'agissait des choses de la piété. Après avoir reçu tous les soins le 10 juillet 1865 elle expira à 3 du matin. Après elle le terminé de sa vie cachée et cependant pleine de mérite.

Sœur Adélaïde Peyramaure.

Marie Adélaïde Peyramaure naquit à la Fage commune de Peyre canton de Lanouaille le 18 novembre 1839. La jeunesse n'offre rien de remarquable sous le rapport de la piété et on était même loin de soupçonner qu'elle le fût un jour religieuse. La grâce cependant la sollicitait de quitter le monde, la nature répugnait au sacrifice, enfin Dieu l'emporta et le 15 fév. 1860 elle entra en qualité de postulante dans notre maison de Noirlac.

Rebutée du genre, chétive, elle eut beaucoup de vicissitudes à de faire passer combattre les difficultés inhérentes au genre de vie d'une classe de sujets. Jeune de caractère elle avait pour son âme et il lui fallait des grâces nécessaires pour assurer à ce but. Le 3 8bre 1861 elle se revêtit du saint habit religieux sous le nom de Bénédicte. Elle fut envoyée quelque temps à la campagne pour y faire la classe et elle y retourna au printemps pour se préparer à la profession qui eut lieu le 15 8bre 1862.

Le tableau de la profession elle fut envoyée à Bergerac pour y faire la classe. Elle remplit ses emplois avec zèle et gagna la confiance de ses supérieures et de ses élèves. Mais notre chère Sœur ne put longtemps continuer son œuvre. Atteinte d'une maladie de poitrine,

la Supérieure trouva prudent de l'envoyer pour changer d'air et elle rentra au Monastère où elle vécut encore un an. Son état de langueur ne l'empêchait pas de suivre les exercices de la Comté. On peut dire qu'elle s'est tenue en réfection presque à la veille de sa mort.

Le Docteur sa patiente répandait l'édification parmi nos Sœurs. Jamais elle ne témoignait de répugnance pour rien, elle ne montrait non plus aucun goût prononcé et s'oubliait complètement.

La veille de sa mort, elle se promena dans le monastère et le lendemain vers sept heures du matin elle se sentit plus malade. S'adressant alors à l'infirmière elle lui dit : ma Sœur je suis sûre ma fin est proche, je me crois. Faites venir bien vite un confesseur. On se hâta de répondre à ses désirs, elle se confessa, communia et reçut l'Extrême-Onction avec une foi vive et entière connaissance. Deux heures après elle expirait après avoir répété avec ferveur Jésus Marie Joseph. O mon Dieu ne me jetez pas. Vous souffrez bien lui demanda une Sœur. Je ne souffre, répondit-elle, et puis se ravisant : oh ! c'est pour le Seigneur j'ai tant offensé Dieu !...

Ce fut le 7 7bre 1865 que cette bien aimée Sœur rendit son âme à Dieu.

Sœur Sophie. Comtesse de Montpazier.

Jeanne Marie Dubosque, dite Sœur Sophie, née à Sauveterre (Lot-et-Garonne) a pris l'habit à l'âge de 17 ans, le 2 7bre 1843, à la communauté de Montpazier. Le 25 7bre 1844, elle fut admise à la profession religieuse et prononça ses vœux entre les mains de Monseigneur Georges, pendant mémoire. Au mois de février 1865 Sœur Comte fut attaquée d'une maladie de poitrine et d'après l'avis du médecin le 24 7bre elle alla prendre l'air de son pays, chez une de ses tantes, à Lafaurie, arrondissement de Villeneuve (Lot-et-Garonne). Après deux mois de souffrances elle mourut le 2 8bre munie de tous les sacrements de l'Église âgée de 39 ans.

- - - - - - - - - - - - -

Sœur Dosithée Castaing.

Marie-Périne Castaing naquit à Fonsorbes canton de Vogt l'année 1840. Dès l'âge le plus tendre elle sentit un attrait prononcé pour la vie religieuse et cet attrait loin de s'effacer ne fit que croître avec les années. Elle avait à peine quinze ans qu'elle sollicita avec ardeur ses parents de lui permettre d'entrer dans une communauté pour s'y consacrer à Dieu. Ses parents lui firent des représentations et s'opposèrent même à son dessein mais voyant son désir toujours plus pressant, ils consentirent enfin à la conduire au noviciat de Ste Marthe où elle commença ses épreuves le 29 8bre 1858.

Le 11 8bre 1858 notre chère petite postulante obtint par une faveur particulière de pouvoir se vêtir du saint habit religieux et comme elle paraissait s'affermir de plus en plus dans sa sainte vocation, elle fut admise à la profession religieuse le 21 9bre 1859 n'étant âgée que de 19 ans.

Elle fut employée à Montfort sous ce jour la cuisine emploi dont elle s'acquitta avec zèle. Deux ans après les Supérieurs l'envoyèrent à Gerbéviller où on fondait une communauté pour l'éducation des jeunes filles. Elle s'y plaça avec zèle à l'œuvre qui lui fut confiée et gagna bientôt l'estime des habitants et l'affection de ses élèves. On remarquait en elle une fermeté de caractère qui lui concilia le respect et lui donna l'autorité nécessaire pour faire le bien. Dieu tout miséricordieux avait mûri cette jeune fille et elle fut appelée à une sainte de poitrine qui la conduisit au tombeau le 20 Mai 1866 âgée de 26 ans. Ses derniers instants furent très édifiants. Elle accepta avec résignation la mort qu'elle vit venir avec une entière connaissance.

Sœur Romagère. Dumaine

Sœur Dumaine Romagère naquit en 1781 d'une famille honorable du canton de Meximieux. Désirant se consacrer à Dieu pour soigner les pauvres malades, elle entra à l'hospice de Périgueux en 1819. Douée d'une nature ardente et généreuse, elle s'employa avec zèle dans les divers offices qu'on lui confia, à bien faire toutes choses et à se former à la vie religieuse. Ses supérieures l'appelèrent à la profession le 15 février 1821.

Dès lors elle déploya toute l'activité dont Dieu l'avait douée. Envoyée à l'hospice de Montluzin elle y soigna les membres souffrants de Jésus-Christ et apporta la foi qui la caractérisait. D'un caractère vif et ardent, elle aimait les malades et animait tout par sa présence.

Plus tard elle fut envoyée à Montluçon pour y soigner les enfants du collège dont la direction était confiée à des ecclésiastiques. L'hospice de Thiers ayant besoin d'une supérieure, notre chère Sœur fut désignée pour en remplir les fonctions et elle s'en acquitta avec son activité ordinaire jusqu'à ce que son état de santé la forçât les supérieures à la rappeler dans la maison du Temple où elle vécut encore quelques années s'occupant de son âme et de son éternité. Vers la fin de 1865 son état de souffrance augmenta. Une pleurésie intérieure se joignit à ses souffrances physiques : elle décourait beaucoup les jugements de Dieu et la mort lui apparaissait épouvantable à mesure qu'elle avançait vers le fin de la carrière. Les peines étaient moins vives et la confiance prit le dessus. Son état empira vers le mois de juillet. Ses souffrances devinrent très grandes, mais elle les supporta avec une patience et une douceur édifiantes. Toujours d'une humeur agréable, notre bien aimée Sœur accueillait tout le monde avec la franchise des bons cœurs et une aimable plaisanterie. Je pris congé bien jeune d'une agonie terrible. Notre chère Sœur expira le 21 juillet 1866 âgée de 77 ans.

Sœur Marie-Eugénie Leymarie.

Mademoiselle Elisa Leymarie née au Planches commune de St Vincent (Dordogne) perdit bien jeune encore son père et sa mère. Elle fut confiée aux soins d'une tante qui habitait Paris et qui la garda pendant plusieurs années auprès d'elle. Privée des conseils d'une pieuse mère, la pauvre enfant se laissa d'abord entraîner dans l'amour du monde et de ses plaisirs. Une sœur plus jeune qu'elle et qu'elle avait recueillie, étant morte, cette dame témoigna le désir d'avoir près d'elle notre chère Elisa. Son oncle accéda à son vœu et peu après notre petite orphelinette se trouvait auprès de sa mère. Dès lors il s'opéra en elle un changement bien grand. Ayant été placée en pension à la Miséricorde de Bergerac, cette jeune personne devint un modèle de piété et eut le privilège d'être nommée Présidente de la Congrégation des Infants de Marie. Douée d'une très grande sensibilité elle eut beaucoup à souffrir dans bien des circonstances de sa vie. Sa piété lui aidait à supporter toutes ses peines avec patience et douceur. Bientôt elle sentit naître dans son cœur le désir de se consacrer à Dieu dans la vie religieuse pour expier les fautes qu'elle avait commises. Elle pria pour connaître la volonté divine et après avoir mûri son dessein elle le communiqua au directeur de son âme qui l'approuva. Sa pieuse tante eut bien quelque peine à se séparer d'elle mais cependant elle ne voulut pas s'opposer au dessein de la Providence. Ce fut le 9 juillet 1868 que notre vénérée petite sœur entra au noviciat en qualité de prétendante. Au contact de ses sœurs elle se sentit avec générosité à suivre tous les exercices de notre sainte vie. Elle s'appliqua avec zèle à combattre son caractère sensible et la fierté dans laquelle avait à s'attacher très naturellement. Douée d'une très grande activité elle s'employait avec dévouement aux œuvres de notre saint état. Son noviciat fut pour elle un temps d'épreuves intérieures dont elle sortit victorieuse et plus affermie dans sa vocation qu'elle aimait de toutes les ardeurs de son cœur. Elle aimait tendrement toutes ses compagnes et, de ses maîtresses

La Communauté satisfaite de la manière dont notre petite postulante avait passé sa première année l'admit à la prise d'habit le 6 avril 1864. Son année de noviciat répondit aux espérances qu'elle en avait conçues, elle fit profession le 7 avril 1867.

Aussitôt après elle fut envoyée à l'hospice de Montsidon pour y faire la classe. Notre chère sœur s'y acquitta de cet emploi de manière à gagner l'affection de toutes ses élèves et l'estime des familles. Mais le bon Maître devait avec dont notre chère sœur vous pour le ciel. Dix-huit mois après sa profession, elle fut atteinte d'une maladie de poitrine qui l'emporta après deux mois de souffrances qu'elle endura avec une douceur et une patience admirables. Elle fut administrée en pleine connaissance et elle accepta la mort avec résignation. Cependant les derniers moments se rassérènent que quelques jours après; elle n'eut plus alors le sentiment de sa fin. C'était le 5 juin 1866 qu'elle rendait son âme à Dieu. Ses funérailles eurent lieu au milieu d'une nombreuse assistance dont les larmes rendirent hautement témoignage des regrets qu'elle emportait.

Sœur Augustine Cazettes.

Anne Cazettes naquit à Villefranche de Rouergue de parents vertueux qui l'élevèrent dans la crainte et l'amour de Dieu. Placée sous la conduite des Sœurs de St Marthe, elle résolut d'imiter leur exemple par la pratique d'une piété dont elle avait déjà secoué la conscience. C'est pourquoi, après avoir dit adieu à sa famille, elle entra au noviciat où bientôt elle acquit en peu de temps toutes les vertus religieuses sous la conduite d'une maîtresse aussi pieuse qu'intelligente. Jamais elle-même pour les soins d'une personne qui expérimentée dans la science de la sainte, notre Fondatrice de chère et vénérée mémoire Mère de Marsabert. Devenue novice Sœur Cazettes prit le nom de St Augustine et devint plus que jamais un modèle de régularité pour ses compagnes.

Son dévouement pour les pauvres et la régularité fervente des vertus qu'elle pratiqua de cœur longuement

qu'elle se préparait à l'émission de ses vœux. C'est alors qu'avec un nouveau zèle elle remplit tous les devoirs du saint état religieux partout où elle fut envoyée : employée à la Maison-Mère elle édifia encore la communauté par ses vertus. C'est pourquoi elle y remplit en vue d'un emploi de pharmacienne qui lui fut confié.

Enfin le moment attendu de sa maladie, elle se prépara saintement à aller paraître devant le souverain juge par une pratique héroïque pendant de longues et douloureuses souffrances. Munie des sacrements elle rendit sa belle âme à Dieu le 28 juin 1869 dans la 60e année de son âge.

Sœur Marie-Théodosie Fruges.

Jeanne Fruges naquit en 1841 à Bétrix, Dordogne. Dès sa plus tendre enfance elle montra des sentiments de piété et une délicatesse de conscience bien rare chez un enfant de son âge. L'ombre même du péché effrayait cette ame si pure et cette sainte salutaire la préserva de fautes graves. Dès qu'elle fut en âge de choisir un état de vie elle comprit que Dieu l'appelait à le servir dans la vie religieuse pour laquelle elle éprouvait un attrait bien prononcé. Cependant des raisons de position l'empêchèrent de faire connaître tout d'abord à ses parents ses pieuses intentions. Et déjà quatre ans elle se prépara et elle passa une année à la Maison de Bergerac pour bien étudier sa vocation. Son âme naturellement timorée fut alors tourmentée par des scrupules qui jetaient doute sur son avenir. Mais le bon Dieu ayant calmé ses inquiétudes à cause de son obéissance, la communauté jugea prudent l'admettre et elle entra à la maison-mère en qualité de prétendante le 30 janvier 1860 âgée de 19 ans.

Pendant les deux années de sa probation elle s'appliqua avec zèle à l'acquisition des vertus qui font la bonne religieuse. Dieu l'éprouva aussi cependant par des peines et des inquiétudes qui la jetèrent souffrir beaucoup et elle supporta avec résignation toutes pour l'obéissance.

Elle eut le bonheur de se vêtir du saint habit le 28 8bre 1860 et elle prit le nom de S. Marie-Théodosie.

Elle en sortit le 28 8bre 1861 et elle prononça ses vœux avec une grande ferveur. Bientôt après elle fut envoyée à Ribérac pour y faire la classe, emploi dont elle s'acquitte avec un zèle et une ardeur sans bornes. Douée d'une grande activité, elle ne perdait pas un instant et s'appliquait avec un zèle merveilleux à tout ce dont elle était chargée. Cependant continuellement des peines intérieures elle en fut tellement accablée que sa santé en fut compromise. Pendant quelque temps on crut pour elle et avec les supérieures dans cet opinion qu'elle devait lui être impossible de la classe trop fatiguante pour son état. Cependant elle fit sans témoigner comme une ancienne et une patience exemplaire. Sa santé paraissant s'être un peu améliorée elle fut envoyée à Cognac où elle resta trois ans. Elle remarquait en elle un aspect vraiment religieux et un dévouement sans bornes pour la congrégation. Vers le commencement de l'année 1867 elle devint gravement malade. Sans s'arrêter pourtant et le médecin constata une maladie de poitrine qui ne faisait pas à faire de rapides progrès. Les peines intérieures diminuèrent un peu. Elle se résigna en comprenant que son état s'aggravait tous les jours mais malgré le mal empirant nous retrouvons la infortunée ne mourut sur la fin de juillet 1867.

Dès vois de sa vie n'est plus qu'un acte d'obéissance et de simplicité. Jamais elle ne témoigna un désir en rien, tout ce que voulait l'infirmière elle le voulait aussi. D'une pureté toujours égale elle marchait avec tout le monde. Elle aimait ses sœurs par des traits gais et aimables. Elle accepta la mort avec résignation et elle en parlait avec un calme et une sérénité admirables.

Le dimanche avant le jour de mourir elle demanda les confessions et quelques instants après elle mourut en faisant un acte d'amour. Ce fut le 17 7bre 1867 qu'elle rendit son âme à Dieu. Elle avait reçu le bénéfice de l'extrême-onction quelque temps avant cette mort. Elle fut inhumée dans l'année de ses vœux avec une grande foule de la paroisse et tout pleurait en elle une sœur de mérite comme elle.

Sœur Mariaud. hospice de Ribérac

Léonard. Mariaud naquit en 1798 à la Ville commune de Ribérac. Parvenue à l'âge de choisir un état de vie elle comprit que le monde ne pouvait répondre aux aspirations de son cœur naturellement avec à la charité. Elle tourna ses regards et ses vœux vers les religieuses chargées alors de soigner les malades à l'hospice de Ribérac. Les pieuses religieuses qui s'y dévouaient aux soins des membres souffrants de N.S. avaient frappé d'admiration notre chère sœur Mariaud qui savait combien elles avaient eu à souffrir pendant la révolution et le zèle qu'elles avaient mis à se dévouer en cette après ces jours de si triste mémoire.

Entrée le 24 Xbre 1815.

Vêture le 20 avril 1821

Profession le 21 Mai 1822

Vers l'âge de ~~vingt~~ 17 ans notre chère sœur Mariaud se présenta à l'hospice où elle fut admise comme postulante. Pendant le temps de ses épreuves elle s'exerça avec beaucoup de zèle aux œuvres de charité qu'elle devait embrasser un jour. La communauté entière se la montrait dont elle avait fait son noviciat s'unit à sa profession environ deux ans après. On remarquait en cette bonne sœur un grand dévouement pour son emploi. Chargée particulièrement de soin des malades des pauvres, elle s'y consacrait avec zèle. Naturellement prévoyante, on ne la prit jamais à épargner. On peut dire qu'elle était mère pour les pauvres.

Sur la fin de l'année 1863 elle fut atteinte de la maladie qui la conduisit au tombeau. Elle supporta ses souffrances avec un courage et une résignation admirables. Au milieu des douleurs aiguës qu'elle éprouvait on ne l'entendait prononcer que ces paroles: Mon Dieu accepte mes souffrances pour l'expiation de mes péchés. Ce fut le 17 xbre 1863 qu'elle termina la carrière de dévouement; les pauvres qu'elle avait tant aimé témoignèrent les plus grands regrets à des funérailles et les jeunes filles de la classe indigente retrouvèrent en elle une religieuse qu'elles avaient tant de fois appréciée.

Sœur Xavier (Hospice de Bergerac)

Sœur Xavier, native de St Astier, entra à l'hospice de Bergerac en qualité de prétendante le 14 janvier 1824. Son attrait pour les malades l'avait portée à choisir cet hôpital où elle désirait se vouer à leur service.

A peine admise au postulat, Mlle Xavier montra une exactitude remarquable à suivre tous les exercices de la communauté et un très grand zèle à remplir l'emploi qui lui fut confié. Ayant été jugée digne par la communauté d'être admise au noviciat, elle prit le saint habit le 20 janvier 1825. Son noviciat fut bien pénible et il présagea dans la future religieuse l'esprit intérieur qu'on remarqua plus tard en elle. Son ardent désir pour la profession religieuse décida la communauté à l'admettre à cette cérémonie si imposante et le 2 février 1826 elle prononça ses vœux. On ne peut exprimer le bonheur de notre fervente novice lorsqu'elle se vit tout à Dieu et aux malades qu'elle aimait tant.

Ayant été nommée infirmière de la salle des femmes, elle remplit cet emploi avec beaucoup de zèle et de dévouement.

La petite ville de Bribès ayant fondé un hospice pour les malades, les dames bienfaitrices s'adressèrent à la Supérieure de l'hospice de Bergerac pour avoir des Sœurs qui seraient chargées de le diriger. Notre chère Sœur Xavier fut choisie pour supérieure de cette nouvelle communauté. Elle y resta quelques années puis elle fut rappelée à Bergerac d'où elle fut de nouveau envoyée à Bribès.

Plus tard la Supérieure ayant besoin d'elle la rappela à Bergerac où elle fut heureuse de rentrer. Elle avait toujours demandé et désiré les emplois les plus obscurs se croyant incapable d'en remplir quelqu'autre. Son secrétariat était exemplaire. Elle était d'une attention soutenue à bien faire toutes les actions qu'elle accomplissait. Son esprit vraiment intérieur, sa bonté et son dévouement pour les pauvres l'avaient fait estimer et aimer de tous les malheureux auxquels elle avait prodigué ses soins. Dans l'intervalle de ses occupations elle était heureuse d'aller se retirer au pied du tabernacle où on

cœur la portait sans cesse.

Vers le mois d'août 1869, notre chère sœur fut atteinte d'une maladie qui la conduisit au tombeau. Après plusieurs crises où elle était comme morte elle se remettait un peu, cependant son état empira et le 29 bre 1869 à la suite d'une de ces crises elle rendit son âme à Dieu après avoir reçu avec ferveur les derniers sacrements.

Sœur Linarès.

La semaine religieuse du diocèse de Périgueux consacrait ainsi la vie de notre chère sœur :

« La communauté de Ste Marthe vient de « perdre l'une de ses religieuses les plus méritantes : la « vénérable Sœur Linarès est décédée le 27 février dans « la maison du Chanoine à Périgueux. Née à Paunat, « près Lanneuil, d'une très honorable famille, elle vint « au monde à l'âge de 20 ans et entra vers 1810 « au noviciat de Ste Marthe de Périgueux, communauté « fondée en 1802 par Mgr Philibert de Brandon. Après « de nombreuses années passées dans les hôpitaux de Périgueux « et de Chadrac, au milieu des occupations les plus variées « et les plus pénibles, elle fut appelée en 1835, « comme sœur infirmière au petit séminaire de Bergerac. « C'est là qu'elle passa 30 années, prodiguant aux « jeunes malades les soins les plus soutenus, les entourant « nuit et jour d'une sollicitude toute maternelle. Sr « Sr Linarès a remplit sa tâche jusqu'au jour où ses « forces ont trahi son courage et son activité. Le petit séminaire « gardera longtemps le plus tendre souvenir de ses vertus.

« Retirée à Périgueux depuis trois semaines environ, « elle a été subitement frappée d'une attaque de paralysie « et s'est éteinte à l'âge de 79 ans, après plus de cinquante « ans de profession.

« Les funérailles, célébrées samedi dernier dans la chapelle du Chanoine, avec une pompe modeste comme la « pieuse défunte, étaient présidées par M. Jeanière Vicaire « général. Toutes les communautés de Périgueux ont —

« vous la S'y faire représenter. Les ecclésiastiques de la « ville qui autrefois comme élèves du petit séminaire, « avaient reçu les soins affectueux de la bonne Sœur, sont « venus se ranger nombreux autour de son cercueil et « lui apporter le tribut de leurs prières, de leur reconnaissance et de leurs regrets. »

Sœur Sylves. Miséricorde. Bergerac.

Mlle Juliette de Sèbes, fille de Monsieur de Sèbes procureur du roi à Sarlat naquit dans cette ville en l'année 1798. Sa famille aussi ancienne pour le reste que par la naissance, jouissait à la fois d'une grande considération. Trois filles furent choisies de Dieu dans cette famille nombreuse pour essaimer les ferveurs de Mlle Juliette fut de ce nombre.

Sa santé faible, elle se sentit inclinée aux œuvres de charité et lorsqu'elle fut en âge de choisir un état de vie, elle résolut d'entrer dans une communauté religieuse pour s'y dévouer au soin de toutes les infirmités. Elle fut à la Miséricorde de Bergerac qui peu de temps après y venait en 1822. Elle obtenait, Mgr Saint Jorlière, suivant les épreuves du noviciat, elle prononça les vœux en 1824.

Elle fut successivement supérieure à Montfaucon à Belvès, à St Astier et à Thiviers. Dans ces différents emplois elle se montra bien fidèle pour le service de Dieu instruisant et conseillant les jeunes personnes. Elle prouva pas de industrie, mais par intérêt de Thiviers un peu plus de labeur que celui qui avait tout lorsqu'elle y fut envoyée.

Cette bonne Sœur ayant terminé cette course, rentra à la Miséricorde où après avoir langui pendant une maladie de deux ou trois mois, elle mourut le 8 avril 1865.

Ses vertus l'ont accompagnée jusque dans les profondeurs de la pleurance au jugement de Dieu qui est juge de tout.

Sœur Bonne Lambert.

Marie-Catherine Lambert, Sœur Bonne en religion, naquit à St Domingue en 9bre 1790 de parents recommandables à tous égards que qui inspiraient de bonne heure l'amour et la crainte de Dieu.

A 10 ans environ elle vint en France avec sa famille. La communauté naissante des Sœurs de Ste Marthe d'Honfleur composée alors de religieuses d'autres ordres, fut choisie par la famille Lambert pour l'éducation de la jeune Marie qui avait le projet d'avoir une sœur religieuse de Ste Marthe dans cette même maison. La jeune élève s'y fit toujours remarquer par sa bonne conduite et sa piété précoce. Le Seigneur l'avait choisie pour en faire la première pierre du personnel de la communauté. Déjà ses sentiments étaient connus et le saint habit lui fut donné en juin 1810.

Le 2 juillet de l'année 1811 fut jour fixé pour sa profession. Depuis sa consécration, tout le monde en a su, vent été édifié de sa régularité et de son esprit de pauvreté. En outre elle faisait ses actions sous le seul regard de Dieu avec la grâce d'un ange.

Son décès arrivé le 9 juin 1868 la trouva comblée de mérites devant le Seigneur et sa mémoire est bénie de tous ceux qui l'ont connue.

Sœur Vitaline Chaussade.

Jeanne Chaussade, en religion Sœur Vitaline, naquit le 17 janvier 1836 à Charlopel commune de Flaujac, Dordogne de parents honnêtes mais pauvres. Jeune encore elle fut placée en condition dans plusieurs familles chez lesquelles elle ne trouva pas toujours la quiétude nécessaire pour ses devoirs religieux. Douée d'une foi vive, elle sentit bientôt la privation des secours spirituels surtout indispensable. Elle vit en outre des dangers qui compromettaient sa condition en sein d'une famille non chrétienne. Quelques années plus tard elle fut placée dans une maison où il lui fut possible de suivre ses inclinations pieuses. Pour cela elle prenait du temps sur son sommeil et le matin de bien bonne heure elle se rendait à l'église pour prier et recevoir les sacrements plus souvent. Son esprit sérieux et réfléchi lui fit envisager le monde comme un séjour pour la vie et elle sentit naître en elle le désir de le quitter. Pendant plusieurs années elle nourrit ce désir sans en parler à personne, craignant pour persévérer le secret. Pendant cependant que la grâce, elle finit par en parler à son confesseur et une personne qui avait sa confiance en proposa de la faire admettre dans une communauté religieuse.

Son attrait l'attirait vers notre communauté, mais un obstacle s'opposait à cette admission à cause de sa condition de servante. Remplie cependant de confiance en Dieu et suivant un conseil qu'elle avait reçu, elle se décida à aller trouver Monseigneur l'évêque pour lui faire part de son désir. Le généreux Monseigneur Dabert qui déjà avait projeté de faire rentrer des sœurs enseignantes dans notre congrégation, proposa à notre Mère Supérieure de satisfaire à son désir en établissant la catégorie des sœurs converses dont la première postulante serait cette jeune fille. Le conseil agréant approuvé de son côté le Monseigneur, Jeanne Chaussade fut admise et elle fit son entrée au noviciat le 10 8bre 1864.

Les premiers jours de son postulat notre chère

sous le mal avec courage à suivre tous les exercices de la communauté. Elle travaille avec courage à la correction de certains défauts naturels qui eussent été un obstacle à sa vie de communauté. Naturellement taciturne et renfermée en elle-même, elle eut à lutter contre la tendance à s'isoler de ses compagnes. Il lui en coûtait beaucoup de s'égayer avec elles ou prévenir leurs efforts de vertu. Peut-être pas à faire pour vaincre une répugnance à la religieuse et à la commune, pour sommeiller une volonté rebelle et un jugement trop arrêté ! Mais elle ne se décourage jamais et se confiant en celui qui l'avait appelée, elle travaille si bien sur elle-même qu'à sa prise d'habit on put constater de grands progrès. Elle fut admise à la vêture le 19 7bre 1865. Depuis ce moment notre chère novice continue à faire de rapides progrès dans le bien. Elle s'attacha avec soin à pratiquer la simplicité et l'obéissance ; enfin la communauté contente de ses épreuves l'admit à la profession religieuse. Ce fut le 29 7bre 1866 qu'elle prononça ses vœux. Dès ce moment elle commença à éprouver une fatigue qui dégénéra en maladie de poitrine. Néanmoins pendant la première année de profession elle put remplir l'emploi de portière. Elle s'appliqua avec soin et intelligence à bien remplir l'office, mais après la retraite de 1869, notre chère Sœur ne se sentit plus la force de le continuer et elle s'alita vers le mois de 9bre.

Dès lors sa vie ne fut qu'une chaîne de souffrances aiguës. Il semblait que Dieu voulût nous prêter sa vie sur épreuve afin de la mettre plus tôt en sûreté après sa mort. Son état de souffrance se continua de manière à la tel que les médecins les plus expérimentés et les plus savants ne pouvaient rien comprendre à son état. Elle était toujours calme et sereine comme si elle n'eut aucune souffrance. Elle ne se plaignait jamais, elle ne connaissait ses souffrances que parce qu'elle la voyait à même et ne passer pas et quelquefois

Elle passait de longues journées sans la satisfaire mais elle n'en souffrait nullement car elle était plus à même de s'entretenir avec Jésus et elle était très intérieure. Vers le mois de mars son état de souffrance empirait tellement qu'on crut que sa dernière heure sonnait bientôt. Mais Dieu voulait encore

alors elle commença un nouveau

de l'Autre. Enfin qu'elle veut être une très grande pécheresse. La mort ne lui faisait pas peur, elle l'envisageait avec calme et l'appelait de ses vœux pour pouvoir jouir de son Bienaimé. Mais l'heure de la délivrance n'était pas encore sonnée pour elle, elle devait se détacher dans un état sans pareil pour cela les souffrances furent moindres. Ce qui la surprenait, c'était la santé communiquée qu'elle avait le bonheur de recevoir assez souvent. Ses supérieures lui permirent de faire des vœux perpétuels pour qu'il n'y ait que deux ans qu'elle ait fait sa profession. Et avec quelle ferveur elle se donna pour toujours au Bon Maître! Enfin vers le mois de juin elle sentit ses forces décroître, ses jambes enflaient d'une telle façon qu'elle faisait pitié tout en souffrant elle conjurait que le moment de paraître devant Dieu allait bientôt sonner et elle avait la volonté d'aller au Bon Maître bienaimé le prendre dans le mois consacré à penser à son divin Cœur auquel elle avait consacré désirait. Elle conserva toute sa connaissance et le 16 juin, à 10 heures du soir, se sentant défaillir elle demanda avec une voix éteinte à l'infirmière: «où vais-je?» Dans le Sacré Cœur de Jésus lui répondit l'infirmière et elle passa sans la moindre agonie. Peu à peu elle s'éteignit et à 11 heures du même était auprès Dieu qu'elle avait aimé et désiré avec une ardeur digne d'envie. Elle fut enterrée le 18 juin 1868. Ce fut la première qui fut mise dans le nouveau caveau construit à la sépulture des sœurs mortes à Fribourg.

Sœur Thérèse Cangardel.

Marie-Thérèse Cangardel naquit à Villefranche-de-Rouergue le 20 8bre 1808, de présente version. Quand jeune fille de bien bonne heure elle fut élevée comme elle le fut les jours et heures. Le temps dans elle entra dans la communauté d'Aynat en qualité de prétendante le 5 mars 1829 elle fut admise à la prise d'habit et fut excellente cuisinière dans plusieurs maisons de notre ordre. Elle reçut toutes les vertus religieuses surtout l'esprit de détachement et la désignation à la

la volonté de Dieu au milieu des souffrances, voie par laquelle elle devait se sanctifier. Le 19 mars 1830, S. Thérèse fut admise à la profession religieuse.
Le 29 juillet 1863, elle rendit son âme à Dieu après avoir acquis de précieux mérites aux yeux de l'éternité par une maladie de 20 ans aussi longue que cruelle.

Sœur Mélanie Monéja.

Jeanne Monéja naquit à Villefranche-de-Rouergue en 1814. Ses parents ne négligèrent rien pour lui donner une bonne éducation et elle en profita si bien que dès la plus tendre jeunesse elle conçut le projet de se consacrer à Dieu.
Vers l'âge de vingt ans elle fut admise à faire l'essai de la vie religieuse dans la communauté de Montpezat. Son année de postulat donna de si bonnes espérances que la communauté l'admit à la prise d'habit en 1835. Elle ne fut plus tard, le 2 juillet 1836, elle prononça les vœux sous la présidence de Mgr Séguier, Vicaire général.
Immédiatement après sa profession la Supérieure lui confia le soin d'instruire les pensionnaires, emploi dont elle s'acquitta avec un zèle infatigable et qui allait jusqu'à épuiser sa santé malgré les observations bienveillantes de sa Supérieure et de ses compagnes.
En 1839 elle fut chargée du noviciat pendant trois ans. Elle remplit cette charge avec le même dévouement, la même ardeur pour les novices que pour les élèves.
Dès l'année 1867 elle commença à être atteinte d'une maladie de poitrine et pendant tout le temps de cette cruelle maladie elle édifia constamment sa communauté par sa patience et sa résignation. Du reste jusqu'au point d'illusion sur son état elle voyait venir la mort avec calme et ne désirait que de voir Dieu et de le servir éternellement.
Aussitôt qu'elle se sentit plus malade elle demanda les vœux sacramentels qu'elle reçut avec une foi bien vive et des sentiments de ferveur dignes d'envie.
Elle rendit son âme à Dieu le 5 novembre 1867.

55.

Sœur Dumaine du Corin

Mademoiselle Rosalie Dumaine, notre Sœur Thérèse de Bourgogne, se présente au Noviciat des Sœurs de Ste Marthe de Bourgogne en 1834 pour y faire l'essai de la vie religieuse qu'elle souhaitait embrasser. Son attrait et son aptitude la portant à se livrer à l'instruction de la jeunesse, elle fut envoyée à Beaumont qui dépendait alors pleinement de la maison de Bourgogne. À la vie religieuse plus un fervent noviciat, elle y fut employée à la classe dans des moments libres.

Cette jeune prétendante avait reçu en elle certaines qualités naturelles qui lui attiraient l'estime générale, elle en profita pour acquérir les connaissances et les vertus exigées. Elle fut reçue à la suite d'une épreuve satisfaisante avec le consentement de la communauté à Beaumont à l'unanimité à la profession religieuse et elle fut envoyée à la maison de Bourgogne où elle reçut le voile et cette Sœur vint.

Il est dans la Bourgogne Sœur Dumaine se lia plus intimement à Bourgogne. Les liens de parenté avec certaines de ses compagnes et en elle une piété solide, étaient chez elle vraiment.

En 1845 elle quitta Beaumont et fut envoyée à Bourgogne pour y exercer l'office de maîtresse des novices. Sous une apparence de sévérité, elle savait exercer la douceur et la bienveillance à l'égard de ses novices et elle leur prodiguait les soins de la plus tendre sollicitude. Son humeur enjouée était charmante. Elle était douée d'un esprit vif et plein de ressources. Elle était de plus de manières aisées et gracieuses. Elle était la joie de la communauté. Elle était le jésuitisme et l'hypocrisie.

Cette maîtresse de novices fut nommée à Bourgogne en 1850 et elle y exerça cette charge jusqu'à sa mort. Elle était une grande ouvrière et elle était toujours prête à rendre service à ses compagnes. Elle était la confidente de toutes les Sœurs. Elle était le conseil de toutes les Sœurs. Elle était le [illegible] de la communauté. Elle était le [illegible] de la communauté. Elle était le [illegible] de la communauté

Dans le sein de Dieu. Le fut le 6 Juillet 1868.

Sœur Félicie Vidal.

Mademoiselle Cécile Vidal, native de Castel, devait à ses parents une éducation chrétienne qui développa en elle des germes de piété. A l'âge de 19 ans elle fut admise dans la congrégation des Enfants de Marie établie dans cette ville sous la direction des Sœurs de St Vincent de Paul. Cette pieuse congréganiste sentit dès lors naître en elle un désir qui n'était rien moins que une sorte de vocation. Pendant deux ans elle fut consultée et à 21 ans elle obtint de ses parents le consentement d'entrer dans la maison de St-Affrique. Ce fut le 16 juin 1856 qu'elle commença son postulat. Le 3 avril 1857 elle fut admise à la prise d'habit et le janvier 1858 elle prononça ses vœux. Aussitôt après la profession elle fut envoyée à Thoux-près de Cahors où elle resta quelque temps puis elle alla successivement à Saint-Pierre-Rabier de la Miséricorde, au Bourg de Bergerac. Dans toutes ces maisons elle remplit d'irréprochables emplois mais la faible santé ne lui permit jamais de rester longtemps à Bergerac et elle tomba au pouvoir en octobre 1867. Mais en plus fait la santé étant un peu améliorée elle fut envoyée à Montpont pour y faire la classe. Le 1 octobre 1868 elle fut encore rappelée au pouvoir en 8bre 1867. Depuis ce moment la vie ne fut plus chrétienne et chrétienne avec un endurcissement moral et un tentation dans lesquelles elle devait. Elle reçut les derniers sacrements et le 26 janvier 1869 elle passait devant Dieu justifiée et pleurée par les longues sollicitudes qu'elle avait endurées.

Sœur Latour.

Mademoiselle Augustine Latour devenue orpheline en très bas âge fut adoptée et élevée par un de ses oncles paternels habitant la petite ville de Marmil. La jeune fille formée de bonne heure à la piété par de vertueuses institutrices, pensa de bonne heure à quitter le monde, où sa jeunesse et sa grande beauté l'exposaient à bien des dangers. Augustine partit pour Brantôme qui avait alors une Miséricorde dirigée par les Sœurs de Ste Marthe. Ce fut dans cette maison que notre jeune fille fit son postulat et son noviciat avec la plus grande ferveur. A cette époque Monseigneur Georges, de sainte et vénérée mémoire ayant proposé et fait accepter la fusion de toutes les petites Communautés de Ste Marthe éparses dans le Diocèse.

Sœur Latour fut envoyée à Périgueux pour y prononcer ses vœux. Aussitôt après, elle revint à Brantôme pour le soin des malades. Intelligente, active, prudente et bonne notre chère Sœur s'aperçut bien vite que la règle primitive était négligée, elle désirait et travaillait par ses paroles et surtout par ses exemples à ramener les Sœurs à l'observance fidèle de la règle. Ce fut pendant ses premières années de profession qu'on envoyait à Brantôme une de ses parentes, Sr Justine Chassaud qu'elle aimait beaucoup. Elle la garda quelque temps, mais craignant que quelques fibres de son cœur ne fussent pas pour Dieu, elle demanda le changement de Sr Justine, ce qui fut très pénible pour toutes les Sœurs.

A la mort de Sr Jourde, notre Sœur Latour fut nommée Supérieure, elle eut à souffrir beaucoup de cette charge, mais la croix la plus lourde fut celle du renvoi de deux de ses Sœurs. Monsieur Jouvie alors Supérieur de la Congrégation vint lui-même à Brantôme pour entraîner ces deux révoltées de revenir dans leur famille. A partir de cette époque, Sœur Latour jusque là assez mal vue, fut appréciée par toute la population Brantômaise qui comprit quel trésor d'humilité et de patience était renfermé dans le cœur de leur nouvelle supérieure.

Notre chère Sœur s'occupa de fonder une classe pour les enfants pauvres, elle y mit tant d'activité, que quelques mois après on vit une école très prospère dans les bâtiments de l'hospice. La plus grande joie de notre chère Sœur était de visiter les pauvres les maladies les plus répugnantes étaient celles de son choix. Elle mourut jeune, pleine de mérites le 10 Mars 1869.

Sœur Mélanie Crabanak.

Elle fut à Montagnac canton de Villamblard que naquit Françoise Crabanak le 1er juillet 1836.

Privée de bonne heure de ses respectables parents elle fut élevée en grande partie par la dame dévouée religieuse de Ste Martha. Une autre de ses tantes exerçait aussi à notre égard une bienfaisante. Les bons principes que dans notre petite Françoise, jointe au bon naturel qu'elle possédait, développèrent dans elle un fort les germes de la vocation religieuse et à l'époque de sa première communion elle sollicitait déjà après le bonheur de se consacrer à Dieu. A l'âge de 9 ans elle fut employée à la classe de l'hospice de Thiviers où elle resta pendant trois ans pour exercer la vocation. Persistant dans ses saints désirs elle fut présentée au pensionnat et admise à commencer les études le 29 8bre 1854 âgée de 18 ans.

D'un naturel vif et enjoué, Françoise eut beaucoup à travailler sur elle-même pour se former à la vie cloîtrée et recueillie du pensionnat mais elle y parvint l'heure de son postulat avec ardeur et le 13 9bre 1855 elle eut le bonheur de le revêtir de saint habit.

Ses bienfaiteurs l'éprouvèrent encore pendant 18 mois pour affermir en elle les vertus religieuses et le 8 août 1857 elle prononça ses vœux avec la plus grande ferveur.

Après la première notre sœur Mélanie qui toujours désirait travailler à la gloire de Dieu fut envoyée à Milhac-de-Nontron pour y faire la classe. Notre sœur ayant demandé à cet établissement elle y fut envoyée à Montagnac pour y remplir les mêmes fonctions. Quelque temps plus tard les sœurs s'embarquaient à Bordeaux pour y diriger l'école communale de Lima, emploi assez difficile et dont notre sœur s'acquitta avec une tact fort remarquable que lui conciliait le respect de ses élèves et l'estime de tous ceux qui la connaissaient.

Le bien se faisait dans la petite communauté de Lima, lorsque des fausses difficultés étant élevées par le gouverneur de la maison et les chrétiens à cause de l'insalubrité du local ces derniers dans l'intérêt de leur santé durent abandonner cet établissement.

La sante de notre bien aimée sœur se trouvant compromise par suite du mauvais air qu'elle respirait, au mois d'avril 1868, les sœurs furent rappelées à la maison-mère où elle vécut encore quelques mois dans cette tiédeur dont elle empêchait les regrets. Depuis ce temps-là, la santé allait toujours en décline, et le médecin constata une maladie de poitrine dont elle ne guérissait pas. Notre bien aimée sœur comprit bientôt, et la première elle accepta généreusement le bon plaisir de Dieu. Douée d'une délicatesse de conscience excessive, elle se reprochait comme fautes graves les moindres imperfections. Le mort ne l'effrayait pas par ce qu'il, disait-elle, elle n'avait pas fait pénitence de ses fautes. Son plus grand regret était de ne pouvoir travailler plus longtemps pour la bon Maître. Pendant les derniers jours qu'elle devait encore, on remarqua qu'elle avait une douce gaieté et une résignation parfaite. Elle bénissait constamment les sœurs qui la soignaient par la douceur, l'esprit de pauvreté et de prévoyance. Quelques jours avant la mort, les deux sœurs religieuses étaient près d'elle, lorsque tout à coup elle les encourageait et les fortifiait par un langage plein de foi qui marquait à quel point elle était pure et détachée des créatures. Elle se dit des paroles qu'elle aimait beaucoup et qui était un cantique, sans une telle touchante qu'elle versait bien en pleurs, jusqu'à avant sa mort et dans laquelle elle fondait tout son espoir à l'heure de son trépas. Elle se dit certains cantiques qui portaient la consolation dans le cœur en leur accueil. Jusqu'à la mort, elle conserva son entière connaissance. Ses derniers moments furent une douce sainte. Le jeudi le mars 1869, qu'elle rendit son âme à Dieu après deux jours de cruelle agonie. La mort laissa sur son visage une douce impression, et elle parut à ceux qui la contemplaient à la dérobée.

Sœur Valentine Labrunie.

Delphine Labrunie, née en 1836 à Vimoutiers, arrondissement de Bernay, Département de l'Orne, avait 19 ans quand elle entra au noviciat de la Visitation pour se former à la vie religieuse. Quand j'étais en mère de famille, elle eut le bonheur d'être placée secrètement dans mes bras par nos chères Congrégations qui la croyaient alors chez elle. Sa raison était cette enfant d'environ 7 ans : une nature calme et forte, elle comprenait. Après de très jeunes, elle se sentit pour une vie de sacrifice. Elle avait entendu dire que les soins et le ministère d'une sœur avait enlevé son enfant aux bras de la mort. Elle avait vu le désir de marcher sur les traces des religieuses qui l'avaient élevée, mais elle ne pouvait le réaliser qu'à l'âge de raison.

Douée d'une belle intelligence, avec l'enthousiasme de son âge, elle était calme, sérieuse et au fond de son cœur elle s'unissait par le désir à Jésus qu'elle voulait servir pour lui.

Il résulte que dès son jeune âge elle avait obtenu un consentement de la Visitation qui pressait de prendre définitivement le voile. Le 8 octobre 1855 qu'elle commença son noviciat. Cette vie angélique est un fait bien rare pour l'acquisition des vertus religieuses. Elle s'appliqua d'une manière toute spéciale à la pratique du recueillement et de la simplicité. Elle avait reçu de la nature un caractère ferme et une qualité bienfaisante pour les exercices de la vie religieuse. Tout en entrant au noviciat elle présagea ce qu'elle serait un jour, c'est-à-dire une religieuse modèle. Le 5 8bre 1856, à la suite de la retraite générale, elle eut le bonheur de se vêtir du habit et le 5 8bre de l'année suivante elle prononça ses vœux.

Après sa profession prise, sœur Valentine fut envoyée à Beaumont pour y faire la classe. Là elle prit le désir de travailler pour remplir les mêmes fonctions, puis à Orbeval où elle resta quatre ans répandant le bonne odeur de vertus autour d'elle par son esprit vraiment religieux.

En 1863 nos Supérieures Générales ont cru devoir nous envoyer les premières à Orléans. Elle s'associa avec joie et fervent à la mission et mérita l'estime de tous ceux qui l'environnaient.

Vers la fin de décembre 1868 et bien Monsieur, j'avais eu un malaise [illegible] qui me retint la pensée au fond de mon cœur. Mon malaise bien connu dans cet le [illegible] de la [illegible] et [illegible] de [illegible] elle [illegible] avec générosité et [illegible] de [illegible] qu'elle avait

encore malgré l'absence de raison elle priait et parlait de Dieu dans son cœur, tant l'esprit intérieur était profondément établi en elle. Pauvre infortunée sœur, ne pouvant recevoir dans la communauté les soins qui lui étaient nécessaires, fut envoyée dans une maison de santé à Limoges et ce fut là qu'elle mourut le 15 mars 1869 entre les bras d'une de nos sœurs que la Cte avait envoyée pour assister à ses derniers moments.

La conviction intime de chaque sœur en apprenant cette affligeante nouvelle fut que Dieu, dont les desseins sont impénétrables, l'avait ainsi éprouvée afin de la rendre plus vite digne de lui, une âme dont la vie avait été si édifiante et la carrière si courte !...

Sœur Gabrielle Lavigne.

Mademoiselle Marie Lavigne naquit à Tour, Dordogne, le 8 9bre 1831. Ses ressources pécuniaires n'étaient rien pour donner à cette enfant une éducation chrétienne. Dès sa première enfance elle se montra douce caressante et ne sentit jamais le besoin de la vanité autrement que pour en rougir, en signe de reproche. Ce fut surtout quand le bon Dieu lui eut donné des plus jeunes sœurs que la bonté de son caractère se découvrit tout entière. Avec quelle douceur elle reprenait la plus jeune qui était étourdie et souvent indocile ! elle la gronderait tout doucement et ne la quitterait que lorsqu'elle aurait su regret d'avoir désobéi. Elle prenait l'initiative en toute chose et voulait être la petite mère de ses sœurs. Mais on fut obligé de réprimer son zèle et l'abnégation d'elle-même qu'elle portait trop loin. Elle préférait recevoir un reproche que de voir pleurer ses sœurs qu'elle accusait toujours. Quand on leur donnait quelque chose, c'était notre petite Marie qui se chargeait de partager avec elles, mais Mlle Lavigne comprise bientôt qu'elle gênait trop en la plus petite portion.

Ce qui frappait le plus dans cette enfant, c'était une piété solide qui se manifestait par une promptitude à obéir en tout ce qu'on lui ordonnait. Son cœur tout entier était rempli de compassion pour les pauvres. Dès enfant, elle conduisait à l'église un aveugle, ce vieillard qu'elle

respirait son vivre : je l'aime bien, disait-elle, parce qu'il est abandonné !

Cette pieuse enfant était un modèle dans les exercices de la paroisse. Lorsque à la paroisse l'organisation, qui eut lieu le 4 juin 1844, elle avait été élue par le curé à entraîner les femmes ouvrières qui partageaient ses travaux. Elle était si fervente, nous dit la religieuse mère, que nous la respections, nous la considérions comme un ange du bon Dieu ; elle gagnait tout le monde par sa douceur et son dévouement.

Que disons-nous de ses années de pensionnat ? nous en trouvons mieux faire que de transcrire ici quelques de ses souvenirs mêlés aux lettres de Madame de Bergeme et de Caussin : « Je crois qu'elle était énergique et capable de faire de bien cette très-« enfant ! Nous en trouvons pour exemple de ses jeunes longtemps « dans Cornélie, et assez de la terre ! Et nous pensait à tout « mettre dans la congrégation des enfants de Marie le 2 août 1847 « Mais elle fut une des plus ferventes associées. C'est un être « aimant que n'en rencontre guère dans le cœur ! Ses vertus sont en « Comme les deux pensionnats de Bergeme et de Caussin qu'elle « a traités de les exemples et amélioraient de plus de la santé « sa résidence nous était encore pénible ! Que de regrets de « Comme Cornélie laissa naître dans ! . . . »

Nous ne savons rien des raisons qu'elle pouvait avoir « eu ... employé longtemps ... Comme et prématurément pour pour ses pas l'entraînement ! ... Ses récréations les plus douces étaient fréquemment ses visites qui à cette époque présentaient à Sœur une extrême pauvreté ; qu'elle faisait disparaître un peu sous les guirlandes de fleurs dépassées par elle-même.

Les visites des malades leurs étaient aussi un grand plaisir pour elle. Et les vues qu'elles avaient faire étaient le lit d'un malade qu'on connaît à la religieuse qui était affligeant.

Le retour dans la famille. Elle commence un peu de difficulté à faire : elle écrivait régulièrement entre ses religieuses qui s'opposaient. Quoique comme toujours, elle avait [illegible] qu'elle avait long-martyre pour les faire. Elle qui [illegible] accepter pour la Chrétienne. Elle [illegible] pour la [illegible] dans l'âme et des maisons religieuses. Elle [illegible] contrariée aussi beaucoup à faire comme on avait prétendu de la vie religieuse. Elle tout elle voyait entrer au Carmel mais elle dans la [illegible] pour [illegible] aussi ses parents. Et le zèle de la famille ne la permettait pas de faire [illegible] heureuse. Elle a eu [illegible] de plaindre [illegible] Elle [illegible]

Pensionnaire à Tours. Elle faisait de longues prières pour
obtenir la vocation qu'elle crut avoir à la Communauté. Elle avait un
caractère fort léger qui attirait les jeunes filles avec elle.
Elle pensait le moyen de les instruire en les amusant tou-
jours, uniquement pour les rendre pieuses. Elle finit par
obtenir qu'il y aurait plus de Catéchisme, et chaque
Dimanche, c'était dans la Division d'école (qu'on appe-
lait le Couvent) que les jeunes personnes se réunissaient
pour apprendre leurs devoirs à prier, sous le Seigneur.

La Bon Mère avait confié au Jeune à l'Abbaye
de Cognac, de notre Ordre. Grâce à sa protection
et à sa recette à Mère Sainte Marie, les pensées Mère
Ste Mathe et sœur Claire Gérard en obtirent un délai de longues
épreuves et elle fut enfin reçue au noviciat de Ste Martha
où elle prit l'habit le 26 mars 1850. Elle prononça
ses Vœux le 1er avril 1854.

Après avoir fait le sacrifice de l'obéissance et de la fermeté de Mère Ste Marie, il est facile de
comprendre combien devaient être pénibles les deux années qu'elle
passa au noviciat pour se préparer à la consécration
religieuse. Ses vertus aimables qu'elle avait pratiquées
dans le monde, elle voulait les pratiquer en vertus du
genres auxquelles elle s'appliqua avec un zèle très intense.
On remarquait en notre chère novice une douce gaîté
une simplicité charmante.

Après son noviciat elle fut envoyée à Marennes où
elle resta un an environ. Nos religieuses l'envoyèrent ensuite
à Cognac pour y faire un noviciat plus parfait, grâce à la
bonne direction qu'elle donne, qui est un peu de bonté, mais un
bonne volonté qui prenait deux ensemble pour l'avenir.
Là, comme à Tours, elle gagna la confiance des parents et
l'affection de ses élèves qui la pleurent, regrettant tout ce
qu'elle a enseigné à leur âme et à leur cœur
Elle fut envoyée à Marennes où elle
fut accueillie avec une grande joie car on avait besoin d'un
excellent novice à notre chère école. Elle enseignait
Dieu Notre Père spécialement pour cette jeunesse dont
elle fut toujours le modèle. Respect et obéissance
confiance de tous. Le Seigneur nous a de plus
gaîté mêlait avec une intelligence et une piété
Elle a pour elle affirma pour l'avenir de la
de la France quand les jeunes filles de Marennes

saient en sa compagnie, et bientôt notre chère Sœur exerça sur elles une ascendant irrésistible qui était une source de puissance. Oh! combien elle fut exploitée au profit des âmes la sympathie qu'on lui accordait!...

Les jeunes filles de la classe ouvrière commencèrent beaucoup la danse et le dimanche les offices étaient moins fréquentés par elles que les salles de bal. Avec le tact qui la caractérisait, jeune Sœur Gabrielle ne bouscula rien d'abord, mais elle tâcha de les attirer à la messe le dimanche et elle leur ménagea d'innocentes récréations qui, peu à peu, les détachèrent des plaisirs dangereux dans lesquels elles cherchaient la variété. Elle fut bien aimée dans les environs de Tourcoing, et bien que les jeunes gens en murmurassent, il n'y aura plus moyen de danser au bal dans une cette jeune Gabrielle est là.

Une fois les cœurs gagnés il y fallait un lieu qui rattachât toutes ces jeunes filles et une élément pour leur piété naissante. Notre chère Sœur songea à établir la congrégation des Enfants de Marie. Elle en parla à M. le Curé qui accepta avec empressement la proposition. La pieuse association fut donc érigée dans les formalités prescrites; on fit un choix parmi les jeunes filles les plus pieuses et celles qui dépassaient en âge les premières membres. Toutes bientôt commencèrent à devenir une jeune Enfants de Marie et dès lors on remarqua dans l'ensemble le changement total des jeunes personnes. C'était sous la direction de S. Gabrielle qu'avait lieu tous les dimanches la réunion des congréganistes: on faisait une lecture pieuse précédée du chant des cantiques et on récitait l'office en commun.

Dieu seul connaît tout le bien qui a été fait par les jeunes personnes qui ont été admises à la ferveur et la sagesse. Plusieurs vocations religieuses se manifestèrent bientôt à la grande consolation de notre chère Sœur.

Hélas! la mort vint trop tôt enlever à la terre celle qui y faisait tant de bien! Le ciel Mère était sans doute content de sa fête et il voulut la récompenser!...

Une maladie de langueur s'empara de notre bonne Sœur et l'empêcha bientôt de continuer ses travaux. Mère Supérieure les déchargèrent un peu mais la faiblesse revint recommence à la tête de la communauté qui elle était jadis avec une fermeté et une sagesse que les Sœurs connaissent. Elle continua à recevoir les Enfants de Marie jusqu'au

moment où, trop vite peut-être, elles à leur réunion, elle se contente de leur adresser quelques mots que toutes devaient entendre avec respect. « Bientôt, la maladie de poitrine fit de tels progrès que le médecin lui ordonna énergiquement de partir. Mon père le conduisit plus jeune, cette fois la dans le Midi, mais comme on ne voulait pas le laisser seul, les parents durent faire les dernières recommandations.

Quatre ans se rendirent à des décès et bientôt que les ans qu'elle fut orphelin. Pendant ces années les bienfaits de Marie lui permirent de ne plus avoir les privations et de marcher dans le sentier du bien. Ces années vécues de gêne, toute consolée, bien aimée et dès lors elle ne songea plus qu'à l'Humité.

Un jour un bruit qu'elle entendit à des années moments. La petite jeune dans assise à la table, mais cette vise ne devait plus être la dernière. Je ne puis mieux dans mieux la correspondance intime qu'elle lui fit, à l'âge de 30 mois environ, 14 jours avant le mort :

« Quand on assiste au point où je suis, tout est vite, (mais tout mais) comme tout est peu de chose ... combien on regrette de plus n'avoir pas été employé pour Dieu seul ... la pauvre petite infidèle prévoit toujours « Je suis pourtant bien calme ... j'ai toujours tout accepté « je suis sauvée ... le ciel doit ... Adieu et ma seule à « adieu, pour la vie ... ne le dis ... ah! pas en entier « il ne s'éteigne, vois-tu, ne peut jamais être assez à celui « qui est le chemin pour Dieu ... ce n'est jamais assez pour « celui seule à les yeux ... Nous ne voyons que ce que nous « connaissons ... Quel ... Bien je sens jusqu'à ne pas pouvoir « dire à personne qu'en Dieu seul je dois chercher de tout ... « à Toi-même, pauvre petite ... et Dieu le veut aussi ... « ipa les besoins ... éloigne toi ... et les pauvres pieuses ... « adieu ... etc ... »

Elle bien aimée dans cette année 14 jours dans l'entretiens admirables de recueillement et de prière. Elle mourut en avril, les cérémonies de la cour le 1er février à cause de la règle fut pratiquée fidèlement. Un jour de février 1809 les deux qui se voyaient seraient à toute année prière pour elles :

« Notre chère, nous pleurons à genoux des années dans les à Dieu. Nous ne pouvons rien dire ou

« Depuis quelques jours mais nous ne croyions pas qu'elle en « fut si proche. Hier, le mal a fait des progrès très rapides, « elle se sentait beaucoup plus faible. Je ne l'ai pas quitté... « Elle me fit quelques recommandations; nous prestamos du « mérite des souffrances bien supportées, des récompenses éter- « nelles qu'elles obtiennent du Ciel etc... Elle a été beau- « coup plus unie à N.S. que d'habitude... elle regardait sans « cesse son crucifix, les images. A chaque faiblesse elle me disait: « Je me meurs, ma sœur! Non, lui disais-je, ce moment n'est « pas venu encore. Elle a eu plusieurs évanouissements et je pensais « qu'elle mourrait ce matin ayant toujours quelque crise à « 3 heures du matin. Vous dire, m'a-t-elle dit à notre Mère « combien j'eusse été heureuse de la voir: je sais bien qu'elle « ne pourrait pas venir... Vous dire aussi à nos sœurs que « je suis heureuse de mourir religieuse, en communauté... « Je lui ai fait faire encore le sacrifice de sa vie, lui ai « recommandé la congrégation, le pensionnat etc... Je n'ai pas « vu le Ciel, m'a-t-elle dit, j'ai vu Purgatoire, j'espère y offrir « toutes mes souffrances de chaque jour pour elle. Je n'ai pas « vu anges sans doute? Je l'ai excitée alors à des sentiments de « confiance. A 4 heures nous avons fait l'invocation et le « Vendez-vous dans le Cœur de Jésus avec les associés. Elle a eu « ensuite une faiblesse, m'a demandé M. le curé pour recevoir « une dernière absolution. Elle était bien calme après elle « s'endormit. Nous avons fait la lecture et dit le chapelet avec « elle comme à l'habitude... elle s'est unie à tout. Nos sœurs « sont montées souper et j'allais moi-même les suivre lorsqu'elle « m'a fait appeler me disant de rejoindre la grille. Elle « se sentait mourir. Une heure après Dieu devait être aimé. « Elle avait eu la consolation de recevoir l'extrême onction il « y avait 15 jours. »

Les funérailles furent célébrées avec une pompe extraordinaire. Toute la vocalité y assista et témoigna hautement par sa présence de l'estime dont jouissait notre sœur de Marie regrettée. Toutes les enfants vêtues de blanc formaient une escorte à celle qu'elles pleuraient comme une mère et qu'elles se promettaient de revoir en haut.

La mort du juste est précieuse devant Dieu: puisse celle de Mr Gabrielle être salutaire aux âmes qu'elle a tant aimées!...

Sœur Lafaye du Coain.

Mlle Jeanne Lafaye entra en 1847 à l'hospice de Périgueux, tout alors pour nos sœurs, pleine et joyeuse à la vie religieuse qu'elle venait embrasser. L'allait pas longtemps qu'elle avait pour le soin des malades fut la cause du changement fit de notre congrégation qui bien que devenant à toutes les œuvres s'occupait cependant beaucoup des membres souffrants de Jésus. Pendant les deux années de son noviciat elle se prodigua de plus en plus dans ses soins à ceux qui étaient à leur service et le tout se produisit à la profession religieuse qui eut lieu le 23 avril 1849.

On remarquait en notre chère sœur un grand esprit de foi qui animait les œuvres d'une grande piété. Elle disait que Jésus les malades venant leur aide à Madeleine. Et de fait elle fut placée au petit séminaire de Périgueux où elle resta longtemps, d'abord entièrement dévouée à son emploi. Pendant deux ans elle remplit les fonctions de surveillante de Beaumont et puis elle fut appelée à la maison-mère, au Couin.

Nous avons assisté avant de partir, notre chère sœur allait être jusqu'à ses jours atteinte d'une grande allégresse qui elle conserva jusqu'à la fin de ses jours. Un commencement de paralysie la plongea et la plongea la plongeur beaucoup, enfin après plusieurs attaques de midy et de plus mal, elle finit par rendre à son Créateur et le mercredi le 23 5bre 1869 dans des sentiments de confiance en notre bon Dieu qui l'avait appelée en jugement à Lui.

Elle avait reçu l'extrême-onction jusqu'à ce que le Seigneur

Sœur Elisabeth d'Eynac

Mlle Elisabeth Dupontès était en service au bon Pignol à la Pathonge, maison de campagne de la famille Pline des meilleurs du pays, en 1844. Elle se mit à Mlle Mauès, quoique sans fortune, lui donna de concert avec son mari, l'entrée de cette maison, et bientôt après elle y prit à la tête l'occasion des jeunes commerçants, prévoyant la vie si intéressante de cette maison. Elle connut la pauvre

-ment très pieuse. A cette époque l'enfant, à l'exemple
de sa mère, la respectable maîtresse de Mlle Sophie, devint
souvent l'hôte des pauvres que leur, en retour, on
faisait être dans les chaumières environnantes. Ce fut
aux temps difficiles que la jeune Lydie fit sa première
communion, mais si elle le fit en cachet, sa vertu devint bien
très célèbre. Le vénérable M. le Curé, étant informé qui
la disposait, amena lui-même à sa famille, pendant
vivait en Mlle Lydie de Forest de Quinsac. Chose remarqua-
ble, elle ne l'oublia jamais jamais! Il en résulta des
jours meilleurs à l'heure. Nous verrons également comme
cette prophétie devint son accomplissement.

Le régime de la Terreur venait de cesser, M. le Comte
de Marbot, chef de famille qui, à cause des faits des
événements précédents, avait dû fuyer de quitter la France et
était rentré M. de Marbot se trouvait au milieu de
ses meilleures familles de Castillonnès à qui elle était alliée.
Dans le but de diriger une maison d'éducation, il devait
réfléchir des espérances et en peu de temps cette maison était
florissante.

Or le bon ton régnait à Castillonnès. Mme
de Marbot s'était réunie aux environs, les notables lui
exprimèrent leur désir qu'elle continuât son œuvre à
Agnac même. Mme de Marbot accéda à leur demande,
et jusqu'à ses vingt-quatre pensionnaires, elle resta dans
cette ville en 1809.

Mlle Sophie entra au noviciat quelques
temps à Ste Marthe. Ayant le jour des Rameaux 1810. Les
qualités personnelles jointes à son aptitude en faisant bon
postulat, lui valurent bientôt l'estime de la vénérable
fondatrice. Le 2 mai 1811 elle prend avec l'habit religieux
le nom de Mère Théobelle. Le 12 juin 1818 elle fut
de la profession. Dès lors elle est traitée en de toutes les vertus
religieuses: l'humilité, la charité, la prudence, l'amour
des pauvres et de la pauvreté et nous savons avec
bonheur les paroles qu'elle répétait souvent: la vertu est
mort à la, sans charge à fin des années et l'époque
où Dieu les jugera, mon cœur lui disait: ce sera
cette consolation à l'heure de la mort. Le jour où
la dissolution se commencait consolée, elle se sentit
comme la mère.

La France et l'Europe s'étaient remises de cet ébranlement

1853, après avoir fondé avec le concours de son vénérable Directeur Mgr Maurage et celui de son assistant les maisons de Beaumont, St Cyprien et Villefranche-de-Rouergue, elle en fut successivement la Supérieure. Nommée elle-même Supérieure générale de la congrégation de Ste Marthe d'Egnot, elle fit revivre l'esprit de l'âme d'élite qu'elle remplaçait, et fonda les établissements de Dame Lenigne et Castellonnès qui procurent la gloire de Dieu et qui sont dignes tant de service au prochain!

La Providence avait placé notre vénérée Mère dans sa propre famille et dans une paroisse voisine pour s'opposer à son pouvoir et d'après les intentions des bienfaiteurs à l'œuvre de Calvin. Mère Elisabeth remplit cette mission toujours avec zèle et prudence.

Les orphelines furent son œuvre de predilection, et elle sait comme son ingénieuse charité pourvut à leurs besoins: Elle aimait particulièrement la congrégation et lui a procuré bon nombre de jeunes personnes dont elle favorisa puissamment la vocation.

Or la Chapelle qu'en 1858, lors de la fusion, notre vénérée Supérieure, Mère Germain, bâtit en elle une propagatrice zélée à l'amour admirable de Mgr Georges.

En juin 1869 commencèrent les symptômes de la maladie qui devait terminer le cours d'une existence si longue (85 ans) et si bien remplie. Dieu avait ménagé à sa fidèle épouse ces souffrances de tous genres pour acheter de la purifier. Enfin le 13 février 1870, après avoir reçu son cher bonheur, elle alla prendre part au festin de l'agneau dans le ciel où elle prie pour les filles et la chère congrégation.

Sœur Céline Guinot

Mlle Noémie Guinot née à St Pierre de Côle (Dordogne) en février 1837 appartenant à une nombreuse et respectable famille dont elle était le dernier membre. Sa première enfance lui apprit de bonne heure à bégayer le nom de Dieu et à aimer les pratiques religieuses. Ce culte qu'à son cœur elle enfant bénie se faisait déjà remarquer par une piété naïve dans l'église. La mort la priva trop tôt de l'appui d'une mère chrétienne; elle était à peine âgée

de 6 ans lorsque Mme Guinot quitta la terre pour aller jouir au ciel du fruit de ses vertus.

Hélène après Mme Guinot reconnaissant en notre petite Hélène une intelligence rare et des qualités précieuses crut devoir la confier aux soins intelligents et dévoués des bonnes sœurs du Sauveur de la Cne de Gerausson. Elles en effet développèrent en cette enfant les germes précieux dont la Providence l'avait douée. Elle répondit profitablement aux soins de son digne père et aux leçons de vertu qu'elle reçut. Jamais élève ne fut plus docile que notre petite Hélène ; douce, modeste, pieuse, charitable elle devait réunir les suffrages de ses compagnes qui la proclamèrent à l'envi le plus sage de toutes. A l'estime qu'on avait d'elle se joignait la plus grande sympathie pour ses aimables qualités.

Les maîtresses la chérissaient également et la proposaient comme modèle aux compagnes de son âge. Studieuse, appliquée, elle n'avait pas moins d'ardeur pour le jeu que pour l'étude et quand la récréation revenait cette petite ruche n'était pas la dernière. A dix ans elle fut jugée digne de faire sa première communion ; avec quelle ferveur se prépara-t-elle pour cette action si importante. Modeste, recueillie à l'église elle fixait tous les regards et on devinait déjà que cette enfant aurait un jour toute à Dieu.

Dès l'âge de cinq ans elle avait dit qu'elle voulait être religieuse et cette parole qu'on ne croyait pas sérieuse à cause de son jeune âge se réalisa plus tard.

Ce désir, inspiré par l'Esprit-Saint, ne fit que croître avec les années. Après sa première communion, qu'elle fit avec une piété angélique, elle se fit remarquer par une modestie plus grande encore que par le passé. Ce qu'il y avait de saillant en elle, c'était une charité qui la portait toujours à secourir les autres. Jamais on ne devait tort à ses yeux et les absents trouvaient en elle un zélé défenseur.

Heureuse dans la maison où elle avait reçu les bienfaits de l'éducation chrétienne notre chère Hélène vit arriver avec peine le moment de quitter ses vénérées mères. Ayant reçu son brevet de capacité à l'âge de dix-huit ans elle écrivit dans sa feuille avec le dessein bien arrêté d'entrer en communauté aussitôt qu'elle aurait le consentement de son père.

La vie du monde ne pouvait convenir à une âme qui ne vivait que pour le ciel. Elle trouva dans la volonté opposée de son père et de son frère un obstacle auquel elle ne s'attendait pas et elle dut ajourner la réalisation de son vœu le plus cher. Pour répondre aux désirs de son père et rendre plus facile et plus prochaine en même temps son entrée en religion elle accepta le titre d'institutrice dans une maison particulière.

La Providence ne tarda pas à ménager une nouvelle épreuve sous le coup si cruel de notre orphelinat; elle perdit son digne père cette même année. Les vacances étant arrivées, elle quitta la maison particulière, qui l'avait accueillie, pensant que le moment d'effectuer son pieux projet était arrivé. Notre bonne Mère amorça son dessein à son frère qui l'aimait tendrement. Cette nouvelle fut si sensible à ce dernier qu'il en tomba malade de chagrin. Cette nouvelle épreuve ôta à notre prétendante le courage de quitter son frère et elle attendit encore, s'occupant avec zèle de l'instruction de quelques enfants qu'elle avait réunies chez elle.

Après un an de pieuse impatience, elle obtient enfin de réaliser ses plus ardents désirs et elle entra avec ses sœurs au Noviciat de Ste Marthe le 14 9bre 1858.

Dès ce moment, se considérant comme une nouvelle créature, elle se mit à l'œuvre si importante de son nouveau état avec une ardeur inexprimable; sa docilité à correspondre à la grâce lui mérita les plus intimes faveurs. Son amour pour la vie cachée lui faisait rechercher l'occasion de s'humilier en tout. Elle s'effaçait sans cesse et jamais on ne l'entendait parler d'elle avantageusement.

Le 21 9bre 1859, elle eut le bonheur de se revêtir de ce saint habit. Qui pourra jamais dire la joie intime et la ferveur angélique de notre nouvelle novice? Dieu là seule pouvait le secret de son âme le comprendre. Elle s'attacha avec une plus grande ardeur encore à la pratique des vertus religieuses: l'obéissance, l'humilité, le détachement étaient ses vertus favorites.

Notre Seigneur lui avait accordé la faveur d'apprécier et d'aimer les souffrances avec lui comme il en avait inspiré le moyen de trouver sans souffrir, car ce ne fut qu'une chaîne de douleurs de tous genres. Elle fut condamnée souffrant, pensant son avenir que elle

couronne par la profession religieuse le 28 bre 1860.
Un an après, sa santé s'était un peu améliorée, elle fut envoyée à St-Louis-Blanche pour y diriger le pensionnat. Elle se donna tout entière à cette œuvre, qu'elle remplit avec succès. Elle s'attira l'estime de ses élèves en même temps que celle des sœurs qui vivaient avec elle. Sa charité grandissait chaque jour ainsi que son amour pour les souffrances.
Un jour qu'elle se croyait seule, dans un excès, sa supérieure l'entendit s'écrier en montant à Dieu: "mon Dieu! que vous ai-je donc fait aujourd'hui pour que je ne souffre pas? Je vous en prie, pardonnez-moi". Pressée de s'expliquer par sa supérieure, elle lui confia que depuis son entrée en religion elle n'était pas resté un jour sans souffrir, selon son désir, et que ce jour là elle avait éprouvé un bien-être qui lui avait fait craindre que Dieu ne l'eût oubliée.
Malgré la faiblesse de sa santé notre sœur bien aimée faisait toujours sa classe; elle semblait revivre quand elle se trouvait au milieu de ses élèves. On s'étonnait qu'elle pût tenir à son travail, lorsque arrivaient les vacances elle était malade jusqu'à ce que les classes recommençassent. Dieu avait exaucé les désirs de son humble servante qui étaient de pouvoir travailler jusqu'au bout de sa carrière.
Au mois de février 1870 notre chère Ste Céline éprouva une augmentation de souffrances dont on s'aperçut à peine. Ayant une élève à présenter aux examens, pour éviter son brevet de capacité, elle continua à la faire travailler malgré une toux qui la fatiguait. On la pressait de se ménager; elle ne écoutait son zèle. On prit pour un rhume ce qui chez elle était une maladie de poitrine arrivée à son dernier période. L'inflammation se porta à la gorge et dans la bouche de sorte que notre chère sœur souffrait horriblement quand il fallait parler. Elle se rendit au noviciat dans le couvent de Mans pour accompagner son élève et c'est là que Dieu l'attendait pour lui donner la consolation d'y mourir pour après elle avait demandé cette grâce au bon Maître; après cela elle fut obligée de s'aller et depuis à mon avis sa vie ne fut qu'un tissu d'affreuses souffrances qu'elle supporta avec une patience et une douceur admirables.

Elle comprit bientôt qu'elle touchait à la fin de sa carrière et elle accepta la mort avec résignation. On n'eut aucune peine à lui annoncer, quand le moment fut arrivé, qu'on allait lui administrer l'Extrême-Onction.
N'ayant pu la lui donner aussitôt, on pensait pouvoir attendre au lendemain; elle partit sans avoir du bonheur qu'elle avait de recevoir une fois de plus le St Viatique. Mais bientôt on s'aperçut qu'elle baissait rapidement. Mr l'Aumônier s'empressa de l'administrer et une demi-heure après son âme s'envolait vers Dieu qu'elle avait désiré avec ardeur. C'était le 31 Mai 1870; elle était âgée de 33 ans; quelques personnes qui l'avaient connue intimement assurent qu'elle avait longtemps demandé à Notre-Seigneur la faveur de mourir à cet âge.
Sa fin fut douce comme la vie; elle s'éteignit insensiblement épuisée qu'elle était depuis longtemps. Ses funérailles furent célébrées avec toute la pompe possible. Un grand nombre de jeunes vierges vêtues de blanc accompagnèrent à sa dernière demeure la pieuse épouse de Jésus, qui s'en allait au ciel grossir le cortège des vierges qui suivent l'Agneau partout où il va.

Mère Laville (Faubourg de la Madeleine)

Marie Laville Descrave, en religion Sœur Laville, naquit à Bergerac en 1800 de parents honorables, qui devinrent leur fille dans les principes de ces vertus austères qui distinguent les familles sincèrement chrétiennes. Sa jeunesse se ressentit de son éducation; elle fut pure et s'écoula entièrement dans le sanctuaire du foyer domestique, pratiquant ainsi à cette vie obscure et ignorée qui devait être le trait distinctif de sa vie tout entière.
Le monde ne pouvait avoir d'attrait pour celle une humble et tranquille qui ne se plaisait que dans la solitude, mais se hâtant de quitter un séjour si peu fait pour elle, elle vint cacher sa timide vertu à l'ombre des autels. Le 11 Juin 1841 elle entra en noviciat dans le sein de la Miséricorde du Faubourg de la Madeleine de Bergerac. Elle commença à édifier avant tout par sa pauvreté, son humilité et la pratique de toutes les vertus religieuses. Sa jeune nièce, se trouvant enfin dans son centre, s'appliqua avec toute la

fervent de son âme, il devint une religieuse selon le cœur de Dieu ; on put juger dès lors qu'elle atteindrait son but. Sa tendre piété, son humilité et sa ponctualité à tous ses devoirs, pendant les trois ans de son noviciat, firent l'édification de la communauté, qui voyait dans les vertus naissantes de Sœur Pauline comme un présage heureux pour le maintien de la régularité. Elle n'a point démenti ces espérances, car sa vie entière a été l'interprétation fidèle de la règle qu'elle avait embrassée. Elle fit sa profession religieuse le 21 février 1824 ; cette cérémonie touchante laissa dans la maison un souvenir d'édification qui s'y est toujours conservé. Sa concentration intérieure en Dieu sembla donner un nouvel élan à son amour pour la solitude, le silence et la prière. La vie intérieure avait pour elle de merveilleux attraits : elle y puisa cet esprit religieux qui la fit choisir le 7 juillet 1830 pour guider dans la vie religieuse les jeunes personnes qui composaient alors le noviciat. Nommée maîtresse des novices, cet emploi l'effraya, néanmoins elle l'accepta avec cette obéissance aveugle, qui animait toutes ses actions.
Elle exerça cet office pendant 22 ans et s'en acquitta à la grande satisfaction de sa communauté.
Les soins, formés par ses soins, puisaient dans sa conduite et ses instructions sublimes et pénétrantes cet esprit intérieur dont elle leur fournissait en sa personne un si parfait modèle.
En 1852 Monseigneur Georges, de sainte et vénérée mémoire, ayant fait le projet de réunir en une seule toutes les Cte hospitalières de son diocèse, trouva en Sœur Pauline une entière adhésion à ses désirs. Il faisait connaître à elle le dessein de sa Grandeur, qu'elle y acquiesça avec joie ; dès lors ses prières et ses exhortations furent toutes dirigées vers ce but et elle entretenait toute l'influence, que ses vertus lui avaient acquise, pour engager ses sœurs à entrer dans les vues de Mgr Georges qui était pour cette âme obéissante et généreuse l'interprète des volontés de Dieu.
Monseigneur ayant heureusement achevé son œuvre, les jeunes filles qui composaient alors le noviciat de Perigueux furent séparées à Perigueux, siège de la nouvelle congrégation.
A cette époque Sœur Pauline fut chargée de l'hospice des aveugles établi à la Magdeleine ; elle s'acquitta de ce nouvel emploi avec le zèle et la charité qui remplissaient son cœur bon et dévoué. Les souffrances

Lorsque de ces pensées infinies, les moyens longtemps
dépassés, mais le salut de ces chères âmes l'occupait
avant tout et ses soins devient nécessaire pour le bien
général.

Nommée supérieure de sa communauté au mois d'octobre
1864 cette dignité fut pour elle un bien sans prétendu;
elle se soumit cependant à la volonté de ses supérieures;
mais non sans gémir devant Dieu de la pression de
fardeau imposé à ses faibles épaules; car sa profonde
humilité la faisait se reconnaître incapable de la pénible
ministère. Cependant qui fait plus qu'elle, mère dans
toute l'acception de ce mot. Dès ce moment, sa tendresse
à s'exercer avec plus de mesure; elle ne vivait plus
pour elle, tout entière à ses filles, sa sollicitude maternelle
pour chacune d'elle descendant dans les plus minutieux
détails pour leurs besoins spirituels et corporels.

De nouvelle position faisait sa charité inépuisable pour
les pauvres, elle savait trouver des ressources afin de satisfaire
tous ceux qui s'adressaient à elle, mais en fait elle
exerçait leurs aumônes égales, leur faisant en sources
[illegible] Dans ses pauvres mère.

Pendant sept ans que elle a rempli la charge de supérieure,
elle a constamment marché à la tête de sa communauté
l'entraînant par ses leçons et ses exemples dans la pratique
des plus sublimes vertus que ses soins admirables dans
toute leur jour pour l'attirer, car semblable au vaisseau
qui précède ses pas ici qu'il entraînait le bonne [illegible]
notre bien aimée mère manifestait de fervent et de piété
à mesure que l'affaiblissement de ses forces physiques
l'amenaient que la fin de sa course approchait.

Cette ferveur et cette piété qui a toujours caractérisé
ces [illegible] apparaît surtout après [illegible]
Toute une santé qui avait toujours été faible et délicate
et à un âge déjà avancé son résignation à la perte et
son exactitude ponctuelle à tous les exercices de communauté,
[illegible] nécessairement les [illegible]
[illegible]; car au moment de perdre sa [illegible]
[illegible] une expression de souffrance
elle ne pouvait [illegible] à [illegible].

Son attitude le temps était sur le lit [illegible]
de l'hôtel, mais [illegible] elle en fait en [illegible]
tout le temps que [illegible] [illegible]

disponibles. Son amour pour Jésus, la divine Victime, était si grand qu'elle ne pouvait consentir à se priver d'assister chaque jour au Saint Sacrifice de la Messe, quelque obstacle qu'il y eût à venir pour cela. On peut dire que son zèle lui a coûté la vie, car le 2 9bre se voyant sur le point de ne pouvoir satisfaire cette dévotion, elle voulut malgré une indisposition qui la retenait dans sa cellule depuis plusieurs jours, aller en ville afin de se procurer cette consolation et faire en même temps la sainte communion. Cette sortie lui fut fatale ; dès le surlendemain une fluxion de poitrine se déclara, sa constante préoccupation pendant son délire était de se préparer pour aller à la messe et ses dernières paroles ont été celles-ci : « Partons car nous manquerons la messe »

La maladie fut prompte et terrible, elle ne dura que six jours ; le 10 au matin, notre mère bien-aimée succomba aux plus horribles souffrances malgré les soins tendres et empressés de toutes ses filles désolées de perdre leur bonne et pieuse mère.

Ces funérailles ont eu lieu le 11 9bre 1870 quarante-neuf ans jour pour jour après son entrée au monastère ; elles ont été célébrées avec un concours immense. La paroisse entière et une partie de la ville riches et pauvres ont tenu à honneur de l'accompagner à sa dernière demeure. Le nombreux cortège qui suivait le convoi funèbre était une éclatante réalisation de ces paroles du Divin Maître : « Celui qui s'humilie sera exalté »

Sr Sabine Vérac

Marie Vérac née à Mouscronne en 1838 appartenait à une honnête famille de paysans des environs de Beaumont. Sa mère, excellente chrétienne, lui donna de bons principes qui la maintinrent dans la voie du bien. Des funérailles de sa fortune ses parents furent obligés de se séparer de leurs enfants pour les placer en condition, mais Dieu qui avait des desseins particuliers sur elle, permit qu'elle fût placée toute jeune encore à l'hospice de Beaumont où elle resta une dizaine d'années.

Naturellement calme et tranquille, elle faisait tout doucement son travail parfaitement, elle mettait beaucoup d'intérêt à remplir ses devoirs.

Lorsque notre Mère apprit que la congrégation recevait désormais des sœurs converses, elle témoigna son désir d'être religieuse et alors la supérieure la proposa au noviciat qui lui fut ouvert le 23 mai 1866.

Pendant le temps de ses épreuves, on remarqua en elle une constante égalité d'humeur et de conduite. Elle pratiquait pour et sur tout toujours unie à Dieu. Admise à revêtir l'habit religieux elle prit le nom de Sœur Sabine et un an après le 3 avril 1868, elle prononça ses vœux avec une grande ferveur.

Peu de jours après elle fut envoyée de nouveau à l'hospice de Beaulmont où elle édifia par son recueillement, sa régularité, sa vie humble et cachée. Elle s'occupait peu de ce qui se passait autour d'elle aussi jamais on ne l'entendit prononcer une parole peu charitable. Deux ans après sa profession elle fut atteinte d'une maladie de poitrine qui la conduisit au tombeau après quatre mois de souffrances. Elle se plaignait peu de ses maux qu'il fallait deviner. Notre pauvre sœur se faisait illusion sur son état et elle ne pensait avec peine qu'elle mourait de sa maladie malgré tout ce qu'on faisait pour l'habituer à cette pensée. Elle éprouvait une répugnance extrême de la mort. Cependant sa supérieure l'avait avertie du danger où elle était et son confesseur lui ayant parlé en intérêt, elle accepta généreusement son état en faisant à Dieu le sacrifice de sa vie.

Ce fut dans les premiers jours de Mars 1871 que notre chère sœur rendit son âme à Dieu après avoir reçu les derniers sacrements avec une foi très vive.

Sr Azarie Bournizeau

Mlle Celina Bournizeau native du Port de Ste Foy (Bordeaux) entra au Noviciat de Ste Marthe le 9 8bre 1865.

Depuis plusieurs années elle désirait se consacrer à Dieu dans la vie religieuse, mais elle était retenue par de nombreuses considérations entre autres celle de son vieux père qui, depuis longtemps sembler ne pouvoir vivre sans sa fille. Notre aspirante se faisait conscience d'en parler pour ne pas le rendre malade, son zèle à servir les malades et son extrême pauvreté

ce qui concernait le service de Dieu. Aussi que d'obstacles ne lui opposa-t-on pas lorsqu'elle pensa d'entrer en Cong.te! La voix de Dieu cependant parla plus haut et Mlle Celina se voyant déjà d'un certain âge ne crut pas devoir prolonger plus longtemps son entrée en religion. Elle lutta énergiquement contre les difficultés qu'on lui opposait, enfin elle obtint le consentement de son père dont la foi l'emporta sur la tendresse. Elle courut à l'autel tant désiré du noviciat en 1869.

La retraite générale à laquelle elle assista, ne fit que la confirmer dans ses bonnes dispositions; elle se mit à l'œuvre de son noviciat avec ferveur et générosité.

Deux ans après, le 29 7bre 1869, elle eut le bonheur de prononcer ses vœux. Immédiatement après elle fut placée à Oganac pour y enseigner les enfants de la classe indigente et à quoi elle s'appliqua avec zèle et dévouement ainsi qu'aux soins du ménage. Elle avait de l'activité, de l'initiative aussi fut-elle bientôt appréciée de la population, qui fut défiée de son zèle. Malheureusement sa carrière fut bien courte. Au mois de Mars 1871, notre chère sœur fut atteinte de la petite vérole noire qui faisait alors de nombreuses victimes. En huit jours la maladie devint si grave qu'on dut administrer notre sœur malade. Elle s'était confessée la veille de sa maladie aussi lorsqu'on lui demanda si elle ne voulait pas voir son confesseur elle avoua ingénuement qu'elle n'avait que de bonnes pensées saintes et elle conserva, jusqu'à la fin, le calme de sa conscience. On lui administra l'Extrême-Onction et quelques heures après notre chère St Azaire rendit son âme à son Créateur. Ce fut le 8 Mars 1871. Les fonctionnaires indigènes assistèrent aux regrets qu'elle entraînait avec elle.

Sr Alida Brulatour

Sr Marie Alida Brulatour décédée à la Miséricorde de Bergerac le 25 Mai 1871. Elle y était entrée comme postulante le 17 9bre 1832 dans sa 22e année. L'entrée en religion de Mlle Alida Brulatour avait été retardée par ses parents. Ils éprouvaient de cette séparation une peine d'autant plus vive que la mort venait de leur ravir un fils unique destiné au sacerdoce et que l'intelligence et les précoces vertus de leur plus jeune fille semblaient la désigner

comme le soutien et l'espoir de cette famille affligée. La vocation religieuse n'a pas démenti ces pressentiments : Sœur Brutation a toujours été le conseil, le guide et, pour ainsi dire, l'âme de sa famille.

Le monde n'était pas l'élément de cette jeune fille appelée dès l'enfance à la vie parfaite. Elle y languissait et y dépérissait chaque jour. Sa soumission respectueuse à la volonté paternelle faillit lui coûter la vie. A peine le délai imposé fut-il expiré qu'elle reprit des forces et sa santé si ébranlée redevint florissante dès son entrée au noviciat ; elle en embrassa les exercices avec ferveur sous la direction ferme et éclairée de la Mère du Pavillon, dont elle imita si bien le dévouement à sa communauté et sous celle si paternelle du vénérable Mr Massenriz et de si précieux mémoire. Elle prit l'habit le 29 janvier 1836 sous le patronage de St François de Sales pour qui elle eut toujours une dévotion particulière, elle dont elle enseignait humblement la douceur. Cette vertu était le but des constantes efforts de notre chère sœur. Toute sa vie elle eut à combattre contre son naturel ardent. Mais ni sa vivacité, ni son humeur un peu chagrine n'ont jamais altéré la bonté de son cœur, plutôt elles lui ont fourni une ample moisson de mérites pour l'éternité. A côté de ses défectuosités de caractère, on pouvait déjà apprécier dans la novice des capacités naturelles, une piété solide, les vertus pratiques qui font la vraie religieuse : esprit de foi, de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, dévouement à sa communauté, charité envers les pauvres, prudence de conduite. Tels ont été les traits distinctifs de cette âme vraiment généreuse.

Admise à la profession religieuse Sr Brutation prononça ses vœux le 2 février 1837, jour anniversaire de sa naissance. Elle s'est félicitée souvent d'avoir été faite chrétienne et religieuse un jour de fête de Marie, qu'elle aimait d'un amour tendre et filial.

Après sa profession sans délaisser la visite des pauvres à domicile Sr Brutation fut chargée tout spécialement de l'éducation des enfants. On peut dire qu'elle a usé sa vie à cette noble tâche. Instruction religieuse, études, travaux manuels, habitudes d'ordre, tout était l'objet de sa vigilante sollicitude. Ni fatigue, ni contradictions, ni ingratitudes que elle a souvent accueillies pour prix de son zèle ne l'ont jamais rebutée. Les enfants furent toujours l'objet de son affectueux dévouement.

Sœur Ida débuta à Monpont dans sa laborieuse carrière d'institutrice ; la petite communauté était à peine fondée : tout était à faire, elle organisa tout.

Cependant, avant de commencer, la jeune religieuse voulut prévoir une méthode d'enseignement. Nature ordonnée et prudente, elle avait compris que sans règle, le dévouement et l'instruction ne produiraient peut-être aucun fruit. Elle demanda aux frères de l'école chrétienne leur précieuse méthode, et sauf quelques modifications en harmonie avec les caractères et les aptitudes des petites filles, elle l'a suivie constamment jusqu'à la fin de sa vie.

Sœur Bruladan dirigea pendant six ans cette école de Monpont qui fut fréquentée par toutes les jeunes filles de la ville. Après une maladie qui la conduisit aux portes du tombeau, elle fut rappelée à la Miséricorde de Bergerac, pour y exercer les fonctions d'économe. Malgré les occupations inséparables de cet emploi, qu'elle remplit pendant 12 ans, dans une communauté nombreuse, qui avait un noviciat et qui fêtait chaque année des fondations Sœur Bruladan trouvait encore du temps à donner aux enfants. Elle était tout à la fois économe et maîtresse de classe ; elle s'occupait encore de former pour l'enseignement les novices et les jeunes religieuses.

Cependant sa vie n'était pour ainsi dire que le passage d'une maladie à une autre et elle accomplit avec une santé souvent compromise ce qu'une autre avec la santé la plus robuste est à peine peut exécuter. Son activité était cependant réglée par une sage prudence et par l'obéissance, qu'elle pratiquait toujours alors même qu'elle lui coûtait le plus.

Sœur Ida fut chargée de la direction de l'orphelinat de Bergerac au mois d'octobre 1868. Deux ans après elle fut encore rappelée à la Miséricorde pour visiter les pauvres et les prisonniers. Toujours même zèle, même dévouement, même esprit de sacrifice.

Cependant, cette excellente Sœur s'affaiblissait ; les travaux au dehors lui étaient devenus fatigants ; la désirée Mère des Saints dû borner dans la Cte l'exercice de son zèle. Jésus-Eucharistie et les enfants semblaient réclamer les dernières étincelles d'un cœur dont ils avaient accueilli les premières flammes. Dans sa jeunesse et surtout pendant son noviciat, Sœur Ida avait beaucoup travaillé pour la décoration des autels ; désormais ils devaient être l'objet de tous ses travaux assidus. Son temps fut en effet partagé entre sa classe et la sacristie, le soin de la chapelle, celui des enfants, c'était

Jésus-Christ souffrant : Jésus Enfant et Jésus-Hostie.
Sa foi le découvrait jusque dans les choses les plus délicates de la création, les fleurs qu'elle cultivait avait pour elle dans le sanctuaire les parfums odorants. Sr Aide remplissait son emploi de sacristine comme tous les autres avec perfection. Quel ordre, quelle propreté dans la maison du bon Dieu ! quel respect pour le prêtre et pour les choses saintes ! Quelle modestie, quelle gravité dans le sanctuaire ! Quelle vigilance, quelle ponctualité ! On peut bien dire d'elle que le zèle de la maison de Dieu la dévorait . . . . .

Ce zèle devait bientôt la consumer. Sa santé, usée par ses travaux autant que par ses fréquentes maladies s'affaiblissait sensiblement, bien que rien ne fît pressentir sa fin prochaine, et pourtant, elle y touchait. Le samedi 20 Mai 1871, après sa classe, se sentant plus fatiguée elle demanda à sa supérieure de se retirer dans sa cellule, le lendemain dimanche elle fit un effort surhumain pour assister à la messe et à la suite de laquelle elle regagna péniblement sa couche de laquelle elle ne devait plus se relever.
A bout de forces, mais toujours vaillante et courageuse, elle était tombée les armes à la main, après avoir combattu les bons combats du Seigneur. Le jeudi 25 Mai, elle reçut les sacrements de l'Eglise qu'elle avait elle-même réclamés ; elle demanda humblement pardon à Dieu et à ses sœurs réunies autour de son lit de mort des fautes qui avaient pu leur causer quelque peine ou les édifier. Quelques instants après elle exhalait doucement son dernier soupir, sans secousse et sans frayeur. Dieu qui l'avait conduite par la voie du sacrifice lui avait épargné les terreurs de la dernière agonie. La confiance animait tous ses sentiments ; elle sentait qu'elle adhérait à Jésus, seul objet de son amour sur la terre : aussi vécut et mourut cette vierge religieuse selon le cœur de Jésus-Christ. Il y avait dans cette âme la prudence du serpent qui lui fit éviter les pièges du monde et mépriser ses fausses maximes ; la simplicité de la colombe par le zèle vigilant qu'elle déploya à se rechercher dans toutes ses œuvres, pour le regard de son céleste Epoux.

Sœur Saint-Laurent

(Comté d'Eymet).

Sœur St Laurent décédée dans la Communauté d'Eymet le 12 Août 1871

Marie Lucie Baron naquit à Bergerac en 1801 de parents recommandables qui s'élevèrent dans la crainte de Dieu. Placée en 1824 au couvent d'Eymet en qualité de sous-maîtresse elle conçut dès lors le dessein de se consacrer au Seigneur. Le mérite éminent et la haute vertu de la fondatrice de cette communauté (la Mère de Mercobert) avait fait cette conquête à Dieu. Après notre le 2 7bre 1825, elle s'efforça d'acquérir toutes les vertus religieuses. Le 26 octobre 1826 fut le jour de sa profession.

Cette bonne Sœur, dont la ferveur ne s'est jamais ralentie, donna constamment l'exemple de toutes les vertus religieuses. Et l'on peut dire d'elle qu'elle a porté au tombeau son innocence baptismale. Dans toutes les maisons où elle fut envoyée elle se montra une sœur et éclairée institutrice de la jeunesse.

Sa précieuse et douce mort arrivée le 12 Août 1871 confirma sa communauté dans la haute estime qu'on avait de sa vertu; aussi espérons-nous qu'elle est pour toujours réunie à la sainte phalange de ses devancières mortes comme elle dans le Seigneur.

Sœur Faret

(Comté de Monpazier)

Marie Faret, fille d'Etienne Faret, naquit à Gaudan en 1796; elle entra à la Communauté de Monpazier en 1805 en qualité de pensionnaire, sous la direction d'une tante nommée Sœur Faret. Alors Sœur Gonguet était supérieure, elle la changea de la classe des externes lorsqu'elle eut atteint l'âge de 14 ans et un an après, elle prit l'habit; elle fit ses vœux le 21 7bre en 1817, en présence de Mr Lamothe Curé de Monpazier.

Après sa profession, Marie Faret continua de faire la classe aux petites filles pauvres, jusqu'à ce que sa

infirmités l'obligeaient à quitter cet emploi dont elle s'était si bien acquittée. Elle avait un zèle infatigable pour le salut des âmes, aussi le bon Sauveur avait-il permis qu'elle fut chargée de la visite des pauvres et des malades à domicile, elle les soignait avec la plus tendre affection et se servait souvent de ce qu'on lui servait de meilleur à table pour les leur porter. Avec quelle foi vive elle les exhortait à se préparer à bien mourir! Leur mort édifiante semblait être le fruit de son zèle et des prières ferventes qu'elle faisait pour la leur obtenir.

Toute la vie de cette bonne Sœur, s'est passée en faisant le bien. Elle avait une foi vive, une piété des plus ardentes la prière faisait ses délices, toujours la première aux exercices de la Communauté, même pendant le dernier hiver quoique elle fut souffrante. Elle nous donnait l'exemple de la plus grande mortification, de la plus profonde humilité, on l'a vue souvent se mettre à genoux devant sa supérieure et la Cte pour faire la réparation de quelques imperfections. Elle avait la plus tendre charité pour toutes ses sœurs qu'elle ne pouvait voir souffrir sans leur prodiguer ses soins. Depuis deux ans ses infirmités ne lui permettaient plus de le faire elle en éprouvait une grande peine. Cette chère Sœur eut le bonheur de faire une retraite de trois jours avec les enfants de Marie, pour se préparer à célébrer la fête de l'Immaculée Conception. Dans ce beau jour elle eut le bonheur de faire sa Ste Communion et d'assister, le soir à la bénédiction du Très-Saint-Sacrement, la veille elle était restée six heures en exercice de piété à la chapelle. Ce jour au soir elle se trouva un peu fatiguée, mais le dimanche 10 se trouvant un peu mieux elle avait voulu se lever pour entendre la Ste Messe, sa supérieure s'y étant opposée elle se soumit et pria avec la plus grande ferveur pendant toute la journée; elle ne cessait de dire: Je mourrai bientôt mais je ne commettrai pas le malheur, ne me laissez pas mourir sans sacrement! A minuit du même jour, elle eut une faiblesse on avertit son confesseur qui lui administra les derniers sacrements qu'elle avait tant désirés. Vers trois heures elle rendit sa belle âme à son Créateur, à l'âge de 74 ans.

Sœur Marie Maraval

(Comté de Sarlat)

Sœur Marie Maraval est entrée à l'hospice de Sarlat le 22 juin 1827; elle a fait profession le 12 août 1829. Elle y est décédée le 14 septembre 1871.

Elle avait été un exemplaire de vertus; son air gracieux et affable attirait tous les pauvres, qu'elle affectionnait beaucoup et auxquels elle donnait ses soins sans jamais s'épargner elle-même. Outre ces soins assidus qu'elle donnait au corps, elle nourrissait leur âme de la parole de Dieu; elle les instruisait, et combien en a-t-elle pas ramené à leurs devoirs après qu'ils les avaient négligés pendant de longues années. Elle était toujours très-exacte aux règles de la maison; elle les avait tant à cœur que même pendant sa vie d'infirmité, elle se faisait porter où les saints services sans exercices religieux; en un mot aux sentiments elle était un modèle parfait; elle avait extrêmement souffert mais encore un exemple accomplit de patience et de résignation dans ses longues souffrances: depuis quatorze ans qu'elle était sur la croix on ne l'a jamais vue murmurer d'une si longue épreuve; elle puisait dans la soumission à la volonté divine force et courage, cette soumission était la vertu qu'elle pratiquait avec toute l'énergie de son âme.

Que de fois on l'a vue se réveiller! Que de fois on l'a entendu prononcer ces paroles «: Mon Dieu vous le voulez je le veux aussi.» Réduite à un tel état d'infirmité qu'il ne lui était plus permis de se servir de ses membres elle n'en paraissait pas plus triste, elle conservait la paix qui régnait sur sa physionomie.

Cette vie pleine de mérite se termina comme elle du juste dans la paix du Seigneur.

Sœur Dosithée de Lamase

Mademoiselle Mathilde de Lamase née à Juillac (Corrèze) le 5 août 1844 entra dans notre C.té de St-Martial le 10 8.bre 1865; elle y prit l'habit de novice le 28 7.bre 1867; elle y reçut le nom de Sœur Dosithée elle fit sa profession religieuse le 29 7.bre 1868.

Cette chère Sœur avait montré dans son enfance un caractère très vif et une volonté qu'il était difficile de

Jean Fabre, mais son père devenu veuf fut si étonné de la demande qu'elle lui fit de lui donner l'autorisation d'entrer au Carmel à Toulouse, la persévérance qu'elle mit à obtenir sa demande lui obtint d'être exaucée dans sa prière; elle resta deux ans dans ce monastère et y prit le habit de novice mais sa faible santé l'obligea, sans doute, la volonté de Dieu mit obstacle à son admission. La bonne Supérieure du Carmel écrivit à une de nos sœurs qui elle connaissait particulièrement pour lui demander si notre Cmté, moins austère, pourrait accepter la novice qu'elle ne pouvait garder ajoutant qu'elle trouvait en elle des aptitudes pour nos œuvres.

Mlle de Lamaze apporta dans notre noviciat des manières et des usages qui étaient en tout différents de ceux des novices; cela fut souvent la cause de petites chicaneries qui lui firent faites: la bonne éducation qu'avait reçue Mlle de Lamaze dans sa famille et de la part de parents très-chrétiens contribua à la rendre bonne et aimable à l'égard de ses compagnes. Sur bon cœur uni à un grand esprit de foi la portait à se dévouer avec ardeur aux œuvres les plus pénibles. Si on n'avait modéré son zèle, elle s'y serait portée avec excès.

Après sa profession Sœur Dosithée fut employée à la chose et malgré la répugnance qu'elle avait naturellement pour cet emploi elle le remplissait avec une exactitude digne d'éloges; elle aurait voulu pouvoir se multiplier pour éviter aux sœurs employées avec elle au pénitentiaire le travail et les peines inséparables de cette pénible fonction. Il était souvent difficile de modérer son ardeur pour cet emploi aussi que celle qui la portait à se mortifier. La santé délicate de notre chère sœur commença à donner de sérieuses craintes à ses supérieures vers le 10 Août 1871. Elle s'obligea alors à laisser sa chaise ainsi que ses exercices religieux pour ne plus quitter sa chambre. Pendant les deux mois que dura la maladie de notre chère Sœur elle manifestait souvent un grand désir d'aller au ciel: Oh! disait-elle, j'espère que je ne serai pas inutile à ma congrégation, si j'ai le bonheur d'être au pied du bon Dieu. Lorsqu'elle comprenait que son état s'aggravait, elle en exprimait de la joie, malgré qu'elle désirait recevoir l'extrême onction elle appréhendait que ce sacrement ne lui fît recouvrer la santé. Elle reçut très-souvent le Saint Viatique pendant les dernières jours de sa maladie et chrétienne fait une nouvelle ferveur. Le 7 8bre 1871 peu d'heures avant sa mort, elle exprima encore le désir de recevoir sur le cœur

mais ayant compris que cela lui serait impossible, elle se soumit à la sainte volonté Dieu et munie du trésor précieux des indulgences elle alla contempler au ciel, non en avons la confiance, Celui qu'elle désirait tant recevoir sur la terre.

Sœur Brigitte Leyss La Madeleine

Mlle Elisabeth Leyss née à Bolsymont le 25 8bre 1825 entrée à la Miséricorde du Bourg le 13 Mars 1852, elle vint à la maison mère à Bergerac et y prit l'habit de novice le 21 Juin 1853 avec le nom de Sr Mte Brigitte Elle fit son vœu de religion le 24 Juin 1854.
Cette bonne Sœur fut envoyée à la Comte de Cherval après sa profession, là elle a été un modèle de charité, de dévouement d'abnégation. Sans cesse occupée à des ouvrages très-pénibles; jamais elle ne faisait paraître la moindre mauvaise humeur: le calme et la sérénité étaient toujours peints sur sa physionomie, aussi le bon Dieu bénissait-il son travail qui consistait dans le soin du linge de l'église, du ménage et de la chasse qu'elle faisait aux petites filles; malgré qu'elle eût une instruction bien médiocre elle s'élevait facilement sous la direction des progrès sensibles. Les vertus de cette excellente Sœur lui ont mérité non-seulement l'estime de sa comte mais de plus celle des habitants de Cherval qui aimaient voir en elle une sainte et la vénéraient comme telle.
Atteinte d'une fièvre typhoïde en novembre 1871, elle ne cessa d'édifier les personnes qui l'entouraient pendant un mois environ que dura sa maladie. Elle mit sans effroi avec sa dernière heure après s'être préparée à la réception du Saint Viatique, qu'elle reçut plusieurs fois, elle alla recevoir de son divin Epoux, la récompense des œuvres nombreuses qu'elle avait faites pour lui seul. C'est le 11 Xbre 1871 qu'elle alla recevoir cette sentence pleine de miséricorde il y a tout lieu de l'espérer.

Sœur Séraphie Guérin

Marie Guérin en religion Sœur Séraphie née à Langoyran le 11 Fbre 1850 entra au noviciat le 31 Août 1867.

Elle y prit l'habit de novice le 29 7bre 1868 et fit ses vœux le 16 7bre 1870.

Le caractère de Marie Guiran était naturellement vif et l'amait portée à plier difficilement sa volonté à celle de ses supérieures, mais elle profita merveilleusement des instructions qu'elle reçut au noviciat et devenue religieuse Ste Marie Séraphie a été un modèle d'abnégation de déférence envers ses supérieures et tout spécialement de la reconnaissance la mère sortie de la famille dont elle se croyait si indigne d'avoir été reçue dans notre congrégation. Ces sentiments la portaient à désirer ardemment à employer toutes ses forces au service de sa comté. La santé de cette bonne religieuse, étant déjà très faible, fut encore éprouvée par le pénible travail d'une classe. En janvier 1871 elle commença à s'affaiblir sensiblement et malgré les soins assidus que lui donna la bonne supérieure de Castillonnès, où elle était alors, une sérieuse maladie de poitrine fit de sensibles progrès.

L'énergique dévouement de cette chère sœur la porta à demander instamment qu'il lui fut permis de continuer jusqu'aux vacances de s'occuper de ses petites élèves. Elle rentra au noviciat au mois de 7bre 1871 malgré sa grande faiblesse elle suivait, autant que ses forces le lui permettaient, les exercices de la communauté. Pendant le dernier temps de sa maladie notre chère sœur fut éprouvée par la crainte des jugements de Dieu, mais son obéissance surmonta les artifices du démon et ses derniers moments ont été calmes; ses dernières paroles furent qu'elle penserait pour sa congrégation sa dernière action le signe de la croix. Elle a pour s'endormir dans la paix du Seigneur le 23 7bre 1872.

Sœur Espinasse
Servane

Hospice Bergerac

Sœur Servane Espinasse appartenait à une très honorable famille de la ville de Bergerac; elle quitta ses bons parents ainsi que le lieu où dans elle jouissait dans le monde pour se consacrer à Dieu et au service des pauvres malades. Dans ce but elle entra à l'hospice de Bergerac le 2 octobre 1825. Elle y prit l'habit religieux le 2 octobre 1826 et fit sa profession le 21 novembre 1827. La charité et l'humilité étaient les vertus qui caractérisaient

cette excellente sœur. Ces vertus étaient alimentées dans son âme par la piété fervente et soutenue qu'elle a (soutenue) conservée jusqu'à son dernier soupir. Aussi cette charité dominait-elle dans son cœur les affections les plus légitimes et qui paraît particulièrement lorsqu'on vint lui annoncer la mort de sa chère mère. En recevant cette triste nouvelle notre bonne sœur entra se prosterner devant le St Sacrement et après y avoir prié un instant pour l'âme qui lui était si chère, elle alla donner à ses pauvres malades les soins qui leur étaient nécessaires; ce ne fut qu'après cet office qu'elle se retira dans sa chambre pour donner un libre cours à sa juste douleur. Elle s'employait avec une joie sensible à rendre aux malades les soins les plus répugnants à la nature; elle le faisait avec l'attention la plus délicate, s'attachant de préférence à ceux qui au moral et au physique étaient les plus dégoûtants. Combien de fois n'a-t-elle pas nettoyé en secret les habits les plus sales des pauvres pour éviter par ce moyen les murmures des personnes à gages qui devaient le faire!

Sœur Lespinasse pratiquait la vertu de pauvreté d'une manière très-édifiante; elle mettait à profit les choses qui paraissaient de moindre valeur. L'oubli d'elle-même et la mortification dirigeaient à peu près toutes ses actions; elle choisissait ce qu'il y avait de plus mauvais tant pour ses vêtements que pour sa nourriture et cela sans aucune affectation. Sa douceur, sa patience ne se démentaient jamais; elle excusait les injures même les plus grossières que lui adressaient des pauvres ingrats. Les sœurs qui la voyaient habituellement avaient qu'elle ne perdait jamais la présence de Dieu et que sa prière était continuelle; elle avait une tendre dévotion au St Sacrement et à la Très-Sainte Vierge, aux Saints Anges et à St Joseph. Que de petites visites elle faisait chaque jour devant la statue de ce grand saint; aussi la mort de cette bonne sœur a été douce et calme comme sa vie. Le jour de Noël après avoir entendu deux messes elle se sentit bien fatiguée et ce fut le 27 8bre 1871 qu'âgée de 70 ans elle rendit sa belle âme à Dieu

Sœur Jeanne Cournord

Converse
La Miséricorde

Sœur Jeanne Cournord entra en qualité de prétendante converse à la Miséricorde de Bergerac le 8 7bre 1837. Elle y fit profession le 24 février 1840. Au mois d'août de la même année cette bonne sœur qui se faisait remarquer par un grand dévouement et beaucoup d'activité fut, il y a bien de le croire, victime de ces précieuses qualités. Le 15 du mois d'août un incendie s'étant déclaré tout près de la Miséricorde sœur Jeanne s'empressa de se joindre aux personnes qui portaient du secours aux pauvres incendiés. Peu de jours après elle fut atteinte d'une maladie qui a duré 34 ans, pendant laquelle sa patience et sa gaieté même ont été très édifiantes.

Pendant environ 20 ans elle ne pouvait guère faire de mouvements sans être aidée, mais dans ce triste état elle adorait les desseins de la divine Providence et s'y soumettait entièrement. Enfin le moment après lequel elle soupirait arriva, voyant approcher l'heure de sa mort, elle ne pouvait contenir sa joie, elle la manifestait à toute la Cté qui enviait la grâce d'avoir au moment suprême d'aller paraître devant son juge les sentiments de foi et de confiance que la Mère Ste Jeanne ne cessait d'exprimer.

Après que cette pieuse sœur eut rendu le dernier soupir une auréole de bonheur paraissait sur ses traits. Ce fut le 13 Avril 1871 qu'eut lieu cette précieuse mort.

Sœur Saint-Paul

(Cte d'Eymet)

Anna Fressenas naquit dans le Sarladais de parents recommandables. Dieu qui voulut en faire une épouse selon son cœur la prévint de bonne heure de ses grâces particulières. Son entrée au noviciat de Ste Marthe d'Eymet eut lieu en 7bre 1840. Dieu, qui est toujours admirable dans ses saints, mit sa vertu à de rudes épreuves, mais la plus grande de toutes fut celle de son départ inopiné de son cher monastère. Le temps de l'épreuve ne fit qu'accroître son désir d'être toute au Seigneur

bientôt elle rentra dans ce cher monastère qu'elle avait quitté en versant beaucoup de larmes ; c'est alors que se manifesta son amour pour les pauvres et les malades qu'elle a toujours soigné depuis avec autant de dévouement que de prudence. Si en elle il n'y avait rien de brillant elle possédait en compensation la solidité, la rectitude d'un jugement exquis.

Avec le saint habit de la religieuse qu'elle prit le 21 9bre 1841, elle reçut le nom de Sr Saint-Paul. Dès lors, notre nouvelle sœur fit briller en elle toutes les vertus religieuses mais surtout l'amour des pauvres, l'humilité et une grande abnégation d'elle-même qui lui faisait se plaindre qu'on eût pour elle la plus petite attention.

Sa profession eut lieu le 23 Janvier 1843. Dans les divers établissements où la sainte obéissance l'a envoyée on a admiré cet oubli d'elle-même et cette douceur qui la caractérisaient.

Aussi discrète dans ses paroles que sage dans ses avis on pouvait en toute sûreté lui donner des preuves de confiance. Son énergie et sa franchise naturelle ne lui firent jamais trahir un secret. Dieu voulant purifier son épouse avant de l'appeler à lui, lui ménagea des moyens à cette fin. Un cataphe qui ne la quitta qu'à la mort ne lui laissait de repos ni le jour ni la nuit.

Parée de toutes les vertus religieuses, notre bonne et bien aimée Sr St-Paul est allée avec confiance paraître devant l'Agneau, qui, nous l'espérons, l'appelait aux noces éternelles. Sa belle âme a quitté sa dépouille mortelle le 10 février 1873. à l'âge de 64 ans et à la suite de souffrances aussi longues que douloureuses.

Sœur Célestine Lavigne

Comte de Mussidan.

Jeanne Christine Vatiné Lavigne, en Religion Sœur Marie Célestine, naquit à Tourtoirac, (Dordogne) le 2 Avril 1834. Dès ses plus tendres années, elle montra un goût extraordinaire pour le silence et la solitude, n'aimant point à se mêler aux cris, aux jeux des autres enfants, elle se plaisait dans un

petit coin, qu'elle appelait sa chambre, et attendait, disait-elle, qu'on vint la y visiter. Elle montra le plus souvent une humeur sombre, et sous le caractère une obstination qui donna d'autant plus d'inquiétudes à ses parents, qu'il ne leur fut pas possible d'infliger à leur enfant de fortes punitions, tant elle avait ses nerfs délicats. Lorsque de sévères réprimandes ne suffisaient pas pour vaincre son entêtement, on exigeait que elle demandât grâce avant de se mettre à table; dès que la pénitence lui avait été donnée, elle se mettait à l'écart et inutile à ses sœurs de vouloir la faire amuser ou manger: «Laissez-moi, leur disait-elle; oh! vous voudriez mentir, vous me porter pour manger en cachette, je n'en veux pas; je serai ferme et juste, je ne veux point faire d'excuses, mais du moins je ne tromperai point maman. Si la colère ne me passe pas, eh bien, je mourrai de faim.» Puis l'obstination passait, l'enfant redevenait bonne et allait recevoir le pardon que sa tendre Mère aurait voulu lui donner plus tôt.

Christine n'avait que six ans lorsque sa sœur aînée fit sa 1re Communion; ce jour-là, elle frappa plusieurs personnes par son attitude et son air plus sérieux encore. Pendant que les chanteuses allaient à la ste table, elle chanta seule le cantique communie après la Messe, elle se jeta dans les bras de la jeune communiante et éclata en sanglots de ce que elle n'avait pas, elle aussi, reçu le Bon Dieu. Depuis ce jour, l'enfant fut plus docile; elle était si recueillie à l'Eglise, si réfléchie chez elle que, malgré son jeune âge (à cette époque les enfants ne faisaient guère la première Communion avant 13 ans) elle fut admise à faire sa première communion et fut aussi confirmée le 17 Avril 1845. Monsieur Delmas alors Curé de Fauj, a souvent parlé de l'ardente piété avec laquelle Christine se prépara à cet acte solennel de la vie du chrétien. Dès ce moment l'enfant l'entêtement de l'enfant disparut complètement pour faire place à une raison vraiment étonnante. La prière, l'étude, l'ouvrage manuel occupaient tous ses instants et lorsque elle fut envoyée en pension au Sacreur de Bergerac, ayant le travail difficile et voulant toujours obtenir les meilleures places dans ses classes, il fallut une application trop soutenue, les heures d'étude ne suffisaient pas. Plusieurs fois sa pieuse tante trouva la nuit, Christine levée, étudiant à la faible clarté de la veilleuse. On dut réprimer cette ardeur; néanmoins, l'excès de travail avait altéré la vue de la chère petite; on ses parents furent obligés de retirer de pension. Pendant les six mois que elle passa dans sa famille, elle fut bien édifiante par la douceur avec laquelle elle supporta les affreuses douleurs que le mal d'yeux lui faisait subir; durant plusieurs semaines, on ne put la soigner que dans une chambre fermée, elle faillit perdre la vue; dès que elle fut mieux, son plaisir était de raconter à sa jeune sœur et à d'autres petites filles, tout ce qu'on faisait de joli au couvent; elle leur faisait des instructions religieuses et leur apprenait des cantiques.

De retour à la pension, elle fut toujours très studieuse. A la retraite de 1849, Monsieur l'Abbé de St Exupéry remarqua Christine qu'il parut heureux de retrouver plus tard à la Communauté de Cervasson. C'est là, que la jeune fille fut édifiante. Les bonnes notes qu'on avait envoyées de la pension de Bergerac suffirent pour que elle fut nommée Vice-Présidente des Enfants de Marie; elle mérita toujours un des premiers rubans d'honneur. Jamais elle ne se trouva dans aucune bavarde; elle était si sérieuse qu'on la nommait: la prudente Christine. A sa sortie de la pension, on lui décerna sur 10 élèves, l'unique prix d'honneur et d'humanisme des voix, la couronne de Laurier.

Rentrée dans sa famille elle fut toujours la même, réfléchie, prudente en toute chose. On lui a souvent reproché d'être trop sérieuse et pas assez expansive, mais combien de fois elle a eu à s'en réjouir d'avoir gardé le silence. Sa famille et ses connaissances comprenaient que elle désirait se consacrer à Dieu, mais elle ne manifestait pas sa pensée, voyant bien qu'il lui était impossible de partir; elle attendait en silence que la volonté Divine la conduisit au Carmel. Puis connaissant l'énergie de son Père et le cœur de sa Mère, voyant que toute tentative pour le cloître serait inutile, elle pencha pour le Sanatorium. Toutes cet égard, encore des difficultés s'élevèrent; Sr. Gabrielle inclina pour avoir sa sœur avec elle à Ste Marthe, Monsieur l'Abbé de Montbrun prit toute responsabilité sur lui et décida que Christine entrerait à Ste Marthe, mais seulement lorsque sa plus jeune sœur pourrait rester avec ses parents. La jeune fille courba la tête sous la sainte volonté de Dieu, et se dévoua à la pénible mission d'institutrice. Que de bien elle opéra parmi les enfants et les jeunes filles! toutes étaient l'objet de sa sollicitude, elles eurent pour elle une confiance excessive; sa charité et sa prudence la firent beaucoup apprécier.

Aux vacances de 1857, pressée par sa famille d'accepter une bonne position dans le monde, elle déclara que sa résolution d'être entièrement au bon Dieu était inébranlable. Elle eut bien de la peine pour décider son Père, à faire encore le sacrifice d'une seconde fille, mais, la grâce aidant, Christine triompha, et le 17 Avril 1858, après avoir mûrement réfléchi et fait une retraite dans la solitude du Bouscasy (Gironde) elle entra au Noviciat de Ste Marthe, où elle prit la ceinture le 23 Mai. Notre jeune postulante resta six mois seulement avant de se revêtir du saint habit, qu'elle désirait depuis si longtemps. Ce fut le 11 Octobre suivant que elle commença sa vie de Novice qui fut toujours très édifiante: on remarquait surtout en notre chère petite Novice, un jugement sérieux et droit, qu'elle avait montré étant encore tout enfant. Un défaut cependant était une ombre sur ses excellentes qualités, c'était un grand fond d'orgueil qui l'entraînait à un esprit prononcé d'indépendance. Pour vaincre ce défaut naissant les Supérieures donnèrent à la jeune Novice, un emploi propre à dompter son amour-propre. Sœur Célestine accepta avec joie cette charge, et bientôt on remarqua que la grâce prenant le dessus, notre petite sœur devint pour ses compagnes, un modèle de régularité, d'obéissance et de soumission parfaite. Son année de Noviciat étant écoulée, Sr. Célestine fut admise à prononcer ses vœux, ce fut le 27 Octobre 1859, qu'elle se consacra entièrement à N. S. Peu de jours après, elle fut envoyée à Mustidan, c'est là, que s'est passé toute sa vie religieuse et que nous aurons à la suivre dans le rude labeur de l'éducation chrétienne.

Son cœur profondément dévoué, lui attira bien vite l'affection de ses élèves, et la rectitude de son jugement, sa prudence et sa discrétion, la confiance des familles. Aussi vit-elle bientôt son petit troupeau se grossir et les nouvelles venues augmenter sa joie en même temps que ses fatigues. Douée d'une sensibilité exquise et fortement inclinée à l'inquiétude et à la tristesse, notre chère Sœur eut beaucoup à souffrir des enfants, qui ne répondaient pas à son zèle. Sans doute, pendant son long apostolat, elle eut bien quelques consolations, mais que d'amertumes remplirent son âme et abreuvèrent sa foi!... Dans ces moments douloureux, elle allait répandre toutes ses craintes et toute sa sollicitude aux pieds de son Christ. Souvent, mais jamais son cœur de mère ne consentit à se détourner tout haut, même

à ses soeurs des décoctions qu'elle recueillait chaque jour. Bientôt les forces de notre Soeur trompèrent son dévouement et au mois de Mai 1863, on fut obligé de lui prescrire un repos complet pendant plusieurs mois. Son coeur fut consolé par le chagrin sincère de ses élèves et leur application constante à lui être agréable. L'année suivante, on permit à la maîtresse dévouée de reprendre quelques élèves et on lui donna une petite salle, pour qu'elle se fatiguât moins. C'est à cette époque qu'une grande consolation lui fut ménagée par la Divine Providence, et que notre regrettée Soeur Eugénie, alors Postulante, fut envoyée pour l'aider dans sa pénible tâche. Mais, Soeur Célestine ne devait voir, cet ange de plus près, que pour avoir un regret plus vif, en la voyant mourir, moins de trois mois après.

Bien souvent, notre bien-aimée Soeur eut à combattre son caractère sombre et parfois un peu aigre, son Ange Gardien a seul pu compter toutes ses luttes et toutes ses victoires. Le Divin Maître encourageait alors la fidélité de son Epouse par une grâce plus abondante et il a couronné son dernier combat par la possession éternelle de Lui-même.

En dehors des exercices de la Communauté, où des heures de classe, elle se tenait dans sa chambre, et ses soeurs le lui reprochaient agréablement comme une petite originalité. Il est vrai qu'elle avait un très grand amour pour la solitude, peut-être était-ce un vestige de ses premières aspirations pour le cloître, toujours est-il, qu'on la trouvait là, toujours occupée de ses enfants et des moyens à prendre pour faire le bien. Hélas! son zèle ne compta que peu de succès. Elle obtint peu sur la terre, mais qu'a-t-elle pas reçu dans le Ciel!....

La charité brillait d'un si vif éclat dans cette âme, que toutes les autres vertus en étaient éclipsées. Jamais parole méchante ou railleuse ne sortait de sa bouche toujours prête à relever les fautes du prochain et en sauvegarder la bonne opinion qu'on en pouvait avoir. Cette précieuse vertu semblait en elle découler d'une autre plus délicate encore: On dit qu'elle portait en même temps les ailes de l'innocence et la couronne des Vierges.

Pendant trois ans, S.r Célestine a dirigé le chant à l'église; elle donnait à cette oeuvre tout son coeur et tout son dévouement, moins à cause de la jouissance qu'éprouvait sa piété à chanter les louanges de Dieu, que parce qu'elle se rapprochait ainsi des enfants qu'elle avait élevées, et sur qui elle pouvait exercer encore une heureuse influence.

Depuis trente ans, Soeur Célestine souffrait, luttait, triomphait quand le 17 Juin 1872 elle fut prise de vomissements de sang si réitérés et si abondants qu'au bout de quelques jours, elle fut réduite à l'extrémité, sa santé qui avait toujours été bien faible, était fortement ébranlée depuis les fièvres successives qu'elle avait faites de 1870 et de son peu, mais cependant rien ne pouvait faire prévoir une crise aussi terrible et une fin si prochaine. Deux vieilles, uniques soeurs qui lui restaient fut mandée près d'elle, mais le chef malade n'était qu'au début de ses cruelles souffrances et Madame Lagrange dut venir plusieurs fois. Déjà naturellement impressionnable, notre soeur l'était devenue à un tel point, que la présence de sa tante et même de sa mère lui était pénible. Aussi, après leur départ, demanda-t-elle que on ne la prévient pas du plus mal qui pourrait survenir dans son état. Et cependant, son coeur était bien profondément attaché à sa famille, mais tout-être voulait-elle, par une excessive délicatesse, lui épargner la douloureuse vue de son agonie. Sa soeur fut la seule, que elle désira toujours voir près d'elle, on ne s'étonna pas de ce choix: on savait bien qu'à l'instant suprême, loin d'amoindrir son courage, Madame Lagrange l'aiderait à mourir. C'est ici le moment de dire l'affection toute matérielle que

notre Sœur Célestine avait toujours trouvé dans le cœur de sa Digne Supérieure, affection qui se révéla dans toute sa force pendant cette longue maladie. Un jour, notre Vénéré Vicaire, ne pouvant plus contenir son chagrin, laissa échapper cette parole qui était l'expression d'un regret : « Oh ! ce chant !..... » Ma Sœur, répondit la malade, il ne faut pas reprocher au bon Dieu ce qu'on lui a donné. » Si, dans sa Communauté de Montdidier, Sœur Célestine avait trouvé une vraie Mère, elle y avait aussi rencontré de vraies sœurs, et les Epouses de Jésus-Christ se faisaient vraiment qu'un cœur et qu'une âme. Aussi quand la mort eut frappé le coup dirigé par la main de Dieu, la douleur de la Communauté fut grande, mais cependant pleine de douceur et d'espérance.

L'âme timorée de notre chère Sœur avait toujours envisagé la mort avec effroi et pendant sa maladie, elle repoussait cette pensée de toute l'énergie de son être ; elle s'accrochait à l'espoir de sa guérison et quand elle vit que la médecine était impuissante à la soulager elle compta sur un miracle. C'est alors que Notre-Dame de Lourdes fut invoquée par elle et toute la Com.te avec une confiance qui devait obtenir un prodige, si l'adorable Maîtresse n'avait décidé avec plus de miséricorde encore, que sa fidèle servante, jouirait bientôt du bonheur de ses Saints. Durant ses longs jours de souffrance le Divin Consolateur vint la visiter bien des fois, mais plus souvent encore, on lui aurait accordé cette faveur, si son excessive délicatesse de conscience ne l'eut empêchée de répondre aux amoureuses avances de son doux Sauveur. Trois semaines avant sa mort, elle reçut l'Extrême-Onction avec de grands sentiments de foi et de contrition, ensuite elle renouvela ses Vœux, demanda pardon à ses sœurs et donna à brûler tous les papiers qui regardaient son âme. Elle fut très fortement émue, puis redevint calme et se retrait à espérer sa guérison. Ce ne fut que le 21 Août, lors de la visite que lui fit son beau-frère, qu'elle fut complètement désillusionnée en s'apercevant du gonflement de ses mains. Dès ce moment, elle ne pensa plus qu'à l'Eternité et répéta bien souvent en regardant le Crucifix : « Mon Dieu ce sera quand vous voudrez ! » Le 22 Août, elle dit à Monsieur le Vicaire de la Paroisse : « Je ne veux ni vivre ni mourir, je veux ce que le bon Dieu voudra. » Dans un de ses moments de grandes souffrances, elle dit à sa Sœur : « Que veux-tu ? il le faut, sans doute !.... Oh ! bien, laisse-moi bien souffrir !..... Mademoiselle Lagrange répétait alors : « Tu penses bien au divin Crucifié ! — Oh ! oui, répondit la pauvre malade, je croyais que je guérirais, mais je vois qu'il faut partir, je ne pense qu'à cela !... ce passage !.... C'est si effrayant !.... » Dans la nuit du 23 au 24, elle dit plusieurs fois : « Que je souffre !... je crois que mes chairs meurent !... je n'en puis plus !... Mon Dieu je vous l'offre quand vous voudrez, mon Dieu !..... » Le samedi matin 24, elle dit à sa sœur : « Ne t'inquiète pas je n'oublierai personne, mais j'irai en purgatoire et on me croira au ciel ; je t'en prie, ne m'y crois pas !... je n'ai voulu fâcher personne !..... La fièvre me brûle !... mon Dieu, il le faut !... quand vous voudrez, mon Dieu !... » Au midi, on lui a appliqué l'indulgence plénière et renouvelé l'absolution. Plusieurs fois encore elle a prononcé les saints noms de Jésus, Marie, Joseph. A 3 heures 1/2, elle respirait lentement ; on a récité les Litanies de la Ste Vierge ; elle a dit une dernière : Jésus, Marie, Joseph et !..... Tout était fini ici-bas !..... C'était le samedi 24 Août 1872

Dieu qui nous l'avait donnée pour son service, nous l'a prêté pour sa gloire, que son saint nom soit béni !!....

Sœur Marie-Louise Faure

Novicial.

Né à Pluviers, arrondissement de Nontron (Dordogne) en 1875 Mademoiselle Justine Faure perdit sa mère à cet âge, où tout réclame des caresses et une sollicitude qui d'ordinaire ne se remplacent jamais. Trois enfants restaient à Monsieur Faure en consolation; sa fille aînée, âgée de douze ans, Mademoiselle Clara, alors en pension à St Yrieix, un fils, plus jeune de deux ou trois ans, Monsieur Justin qui plus tard devait se ranger dans la milice sacerdotale et en être un des plus beaux ornements, en attendant qu'il ambitionnât la gloire de faire partie de la compagnie de Jésus, et notre petite Justine, qui ne réclamait encore son existence que par des larmes et des cris. Le douloureux événement qui ravissait à ces trois enfants l'amour d'une mère, fit rentrer Mlle Clara au foyer paternel. Désormais, elle devait oublier son jeune âge, pour devenir maîtresse de maison, mère de famille et ange consolateur: triple tâche, rendue plus difficile, par des circonstances particulières; Mlle Clara ne compta pas les difficultés, mais sa foi vive alla chercher en Dieu tout ce qui lui manquait pour les surmonter. Son attente ne fut pas trompée. Notre petite mère de douze ans éleva cette enfant, avec la tendresse, la sollicitude la plus constante, la plus éclairée; ainsi était déposé dans ce jeune cœur le germe de la reconnaissance, germe qui devait se manifester, par tout ce que les sentiments filiaux et fraternels peuvent produire de plus tendrement affectueux. Il y avait dans cette union des deux sœurs un charme indéfinissable qui suffit à expliquer la nature des liens qui les unissaient. Tout en parlant de l'intervention Divine dans la laborieuse tâche de Mlle Clara, il ne faut pas oublier de mentionner celui qui en a été la fidèle manifestation; Monsieur l'Abbé Dédoignon, curé de Préguet-Pluviers. Dire tout ce que le Pieux Pasteur fut à ces trois enfants serait impossible, mais le livre de vie en fait mention, et déjà, sans doute, cette âme généreuse en a reçu la récompense éternelle. C'est à l'époque de la mort de Monsieur Faure, que l'intérêt si vif de Monsieur l'Abbé Dédoignon reçut son plus vif éclat; il devint réellement le père de ces orphelins.

Déjà notre petite Justine avait été mise en pension, chez nos sœurs de Préguet qui cherchaient à former son âme et son cœur par toutes les ressources de l'éducation chrétienne. Leurs premiers efforts furent peu fructueux: une extrême mutinerie, jointe à des penchants prononcés à l'apathie et à la paresse furent de la première enfance de notre petite sœur une suite de gronderies et de punitions. Ces défauts et une disposition très marquée à rechercher ses aises constituaient d'ailleurs tout ce qu'on reprochait à la chère Enfant; c'était peu grave sans doute; et cependant cette époque devait être, pour sa conscience délicate, l'occasion de bien des regrets.

Le jour de la Première Communion fit luire sur cette vie une aurore nouvelle: au Céleste Banquet de l'Agneau; la petite Justine entrevit le bonheur de ne la plus quitter dans le temps, et de chercher à sa suite, dans l'Eternité, le cantique nouveau des Vierges consacrées.... Dans cette atmosphère, son cœur s'épanouit; il laissa à découvert tous ces trésors de douceur délicatesse, de candeur, de pureté, qui, dès lors, faisaient songer aux Anges rien qu'en les apercevant! Son entourage ne fut pas longtemps à reconnaître l'heureux changement qui s'était opéré en elle: douce et gracieuse avec tous, elle savait réserver pour les élus de son cœur des tendresses ineffables ou d'amour

du Dieu de l'Eucharistie semblait avoir ravivées. Qui dira tout ce qu'elle donnait d'affection à cette sœur chérie, modèle d'abnégation et de dévouement ? qui dira encore les suaves mystères d'une autre intimité à laquelle un titre subtérie devait ajouter de nouveaux charmes et de nouvelles puissances ? Séminariste, Monsieur Justin avait été le confident des aspirations de cette âme. Prêtre, il devint son Directeur ; et jamais pénitente ne répondit par plus d'ouverture et de docilité à une telle sollicitude. L'éloignement de ce cher frère était sa grande croix, aussi ses visites toujours trop rares, lui apportaient-elles un bien grand bonheur.

L'existence de notre petite Justine, depuis sa première Communion, jusqu'à son entrée au Noviciat, fut celle d'une pensionnaire. Elle avait pour ses maîtresses une de ces affections respectueuses et profondes qui ne se rencontrent que parmi les bonnes élèves. La grâce avait déjà beaucoup fait dans cette âme ; néanmoins certaines petites manquements extérieurs firent reculer la date de son admission dans la Congrégation des Enfants de Marie ; ce fut une de ses grandes épreuves ; elle la subit avec foi et soumission, se consolant surtout à la pensée d'orner son âme pour cette souhaitée et de la préparer à la grande faveur dont le titre d'Enfant de Marie n'était que le précédé. Le Noviciat était la chère perspective de ce cœur, c'était le mobile de ses sacrifices, de ses travaux, de ses moindres actions.

Elle sonna enfin cette heure tant désirée !... C'est à dire huit ans que la pensionnaire devient prétendante le seuil béni, entrevu depuis si longtemps dans ses pieux rêves. Le 5 novembre 1870, Monsieur l'Abbé Faure, introduisit enfin au Noviciat cette âme qu'il y appelait de ses vœux et de ses prières. Toute à son bonheur, la nouvelle prétendante gagna tout d'abord les cœurs par sa douceur, son aménité et ce parfum de candide simplicité répandu sur toute sa personne. La charité était grande à l'égard de ses compagnes, son amour de Dieu plus grand encore, et en face de l'impuissance de son cœur à témoigner une reconnaissance et un amour tels qu'elle les aurait voulus, elle avait parfois bien des tristesses. La vie commune fut bientôt ses plus chères délices. On ne lui reprochait guère qu'un peu de lenteur, un peu trop d'amour de ses aises, mais elle ne se pardonnait pas ses manquements au silence et à force d'efforts elle arriva à les rendre plus rares. Le Céleste aliment de cette appréciable vie était l'objet de ses plus ardents désirs ; son cœur allait naturellement à l'Eucharistie, au Tabernacle, c'était là, le lieu de son plus doux repos.

Cinq mois après son entrée au Noviciat, Justine fut envoyée à Ste Alvère pour diriger une petite classe. Elle s'acquitta de sa mission avec l'ordre, la méthode et l'exactitude qu'on attendait d'elle ; mais dès le 25 Avril 1871 ayant ressenti les atteintes de la maladie qui devait la conduire au tombeau ; elle dut être ramenée au Noviciat où elle eut des alternatives de mieux et de plus mal ; mais elle désespérait à vue d'œil, aussi quand arriva le moment de l'admission à la prise d'habit, Justine se fit bas partie des heureuses élues..... Qui pourrait dire sa douleur ?.. Pas d'habit, pas de voile, pas de cornette pour moi cette année disait-elle avec un accent déchirant et néanmoins, elle se résignait, elle s'encourageait en espérant qu'un tel sacrifice la rendrait moins indigne de rentrer dans six mois les bras de Jésus. Elle écrivait à son frère à ce propos : « Je suis bien disposée à tout tenter pour devenir meilleure ; mais j'ai tant à faire, tu le sais, hélas ! mieux que moi !... Courage, Marie, m'aidera, j'en ai la confiance, car je sais qu'elle n'abandonne pas les malheureux, les faibles, les pécheurs et Dieu sait si à tous ces titres j'ai droit à sa maternelle et puissante protection !... La Dévotion à la Ste Vierge était une de ses tendances

les plus marqués; elle parlait souvent de sa bonne Mère et paraissait être avec elle dans les rapports de la plus filiale intimité.

L'œuvre de sa formation religieuse la préoccupait toujours beaucoup; à l'approche de la grande retraite de 1871, elle écrivait encore à son frère: « Mercredi, nous entrons en retraite, tu comprends que je veux te prier d'invoquer souvent l'Esprit-Saint pour ta pauvre petite Justine, qui a bien besoin de Lui pour profiter de cette première retraite sérieuse, et commencer ensuite à se préparer pour tout de bon à sa prise d'habit. Six mois sont bien courts quand on a tant à faire; mais qu'ils sont longs quand on en attend impatiemment le terme!... Enfin bien compensera l'autre; quand je considère tout l'ouvrage que j'ai à faire pour devenir une fervente Novice et puis après une sainte Religieuse le mois de Mars me paraît bien rapproché; mais quand je n'écoute que mon ardent désir de me revêtir de l'habit des Epouses de J. C: je suis tentée de m'impatienter en le voyant arriver si lentement.... Enfin, prie!.... »

Son état de santé paraissant meilleur, on lui confia, à la rentrée, le soin d'une classe au pensionnat. Elle y déploya tout le zèle dont elle était capable, et sa gravité douce et modeste lui gagna l'estime et le cœur des enfants, comme il avait gagné la Communauté. Pendant quatre mois environ elle remplit sa tâche avec dévouement, tandis que le Divin Maître travaillait en secret cette âme qui lui était si chère: « Déjà, il lui donnait l'intelligence des sacrifices; aussi, dans ses notes particulières, remarque-t-on une attention spéciale à souligner les mots rappelant le souvenir de la croix; en même temps son jugement se formait, s'affermissait; N. S. hâtait son œuvre; les moments étaient courts!.. Avec quelle fidélité elle répondait aux avances de sa grâce: La vénérée Maîtresse des Novices, qui avait tous les secrets de son intérieur, constate à cette époque de réels progrès dans les voies spirituelles, qui dira surtout sa vigilance à garder son cœur! Elle s'effrayait de l'ombre même d'une très grande sensibilité dans une affection bien légitime; la souffrance devait achever l'œuvre, et le sacrifice de la vie y apposer le dernier sceau. Avant de décrire la dernière phase de sa maladie, on ne saurait résister à citer encore ce qu'elle écrivait aux approches de la nouvelle année 1872, cette année qu'elle devait passer presque en entier dans son éternité.

« Que de grâces j'aperçois en jetant les yeux, sans même étendre ma vue bien loin! Est-ce que le mois de Mars ne me fait pas battre le cœur bien fort!... Tu le comprends mieux que je ne le saurais dire, car la plume est impuissante à rendre les sentiments intimes du cœur et ceux qui naissent à la pensée du dépouillement extérieur des habits mondains pour revêtir ceux des Epouses de J-C est bien de ce nombre. Oh! que de choses se passent dans mon âme à cette pensée! Que Jésus est bon, et qu'il a besoin de changer mon cœur. Je le lui ai donné de nouveau ce matin (1er Janvier); je me suis abandonnée entièrement à Lui à son divin Cœur... J'ai accepté tout ce qu'il voudra bien m'envoyer cette année; croix ou consolations, joies ou souffrances, tout.... et je l'en remercie d'avance. » Dans la même lettre, mais un peu avant elle disait encore: « Voilà donc une année qui touche à son déclin (31 Décembre) déjà, quand je te serai parvenue, elle aura fait place à une nouvelle.... Hélas! que de grâces reçues pendant cette année 71!... N'y aurait-il que mon entrée en cette maison bénie, dans ce tant aimé Noviciat, ne devrais-je pas à Jésus une éternelle reconnaissance, un amour proportionné à cet inappréciable bienfait? Et cependant, que mon cœur est froid! Vois-tu, il me semble qu'il est tout de glace.... Oui, ce torrent de grâces que le bon Dieu faisait couler dans mon âme j'ai la douleur de le sentir gelé... gelé pour en avoir arrêté le cours par mes infidélités, mes recherches de moi-même, mon manque de générosité, de dévouement à son service, en un mot, mon manque d'amour.... N'aimer pas un Dieu si bon et s'aimer tant soi-même; rechercher en tout ses aises, au lieu de jeûner géné-

ressement tout cela dans le Sacré-Cœur et ne penser qu'à lui plaire ! Quelle honte pour une enfant comme moi qu'il n'a jamais cessé de combler de ses plus miséricordieuses faveurs !... Quelle ingratitude, et que je suis malheureuse !»

Enfin le mois de Mars arriva, pour justifier ou anéantir les craintes de notre postulante ; elle avait besoin de toute sa confiance en Dieu et en la bienveillante bonté de ses Vénérés Supérieurs pour ne pas désespérer de son admission. Son état de santé était le seul obstacle ; mais c'était un obstacle sérieux ; aussi que de prières, que de neuvaines, que de naïves industries pour obtenir du ciel la faveur tant désirée ! «Que le bon Dieu me donne le saint habit, s'écriait-elle, depuis, qu'il fasse de moi tout ce qu'il voudra !» Tantôt la bienveillance qui l'entourait, ajoutée au sens intime de la volonté de Dieu étaient pour elle un motif de confiance ; tantôt les douleurs qu'elle ressentait si vives la décourageaient. Ainsi se passèrent de longs jours d'anxiété, pendant lesquels la résignation de son attitude fut un précieux exemple pour toutes ses compagnes.... Enfin la grande nouvelle fut annoncée.... Justine était admise.... Cependant toute sécurité ne lui fut pas rendue par cette décision tant désirée ; il semblait que la maladie n'attendait que cette bonne nouvelle pour prendre un empire plus absolu ; la vertu de notre petite postulante grandit avec cet empire. Toujours résignée, calme, souriante même, elle cachait sous ce gracieux extérieur de bien grandes souffrances !... Chaque changement d'exercice était pour elle une torture, l'estomac étant le siège de la maladie, le plus petit geste, le moindre mouvement devenait une douleur. Assurément la plus pénible de toutes étaient pour elle les craintes qui l'assaillaient de nouveau ; souvent elle était l'exemple d'une postulante qui après avoir été admise à la vêture, avait dû rentrer dans sa famille pour cause de santé... alors ses angoisses n'avaient plus de bornes.... on la rassurait à demi. Déjà la sollicitude et la prudence de nos Vénérés Supérieurs avaient déchargé notre petite malade du soin de sa chère, cette mesure lui permit d'apprécier la respectueuse affection qu'elle avait su inspirer à ses élèves ; toutes, sans exception, rivalisèrent d'empressement à solliciter de ses nouvelles, et à unir leurs prières et leurs vœux à ceux de la Communauté.

Vers le 20 Mars, Justine s'alita ; et la cérémonie était fixée au 1er avril ! ... On ne lui laissa dès lors aucun doute sur la réalité de son admission ; mais, jusqu'à la veille du grand jour, on se demanda s'il lui serait possible de descendre à la chapelle. Elle se réjouissait de ses souffrances qui lui permettaient des offrandes plus pures, plus méritoires aux yeux de Celui qui lui donnait tant. Si parfois la violence du mal lui arrachait quelque cri, elle se le reprochait comme une faiblesse et accueillait tout souvenir de la Passion de N. S. avec un air si pénétré qu'il était facile de conclure que elle en faisait l'objet habituel de ses pensées. La Communauté ne se dissimulait pas la gravité du mal ; elle en entrevoyait même prochainement le terme ; mais la bienveillance, la délicatesse des Supérieures ne pouvait trouver une si belle occasion du témoignage extérieur des faveurs de Jésus. Lui, d'ailleurs était si prodigue de bienfaits qu'on ne pouvait se refuser à suivre un tel exemple.

La retraite préparatoire arriva et avec elle, une nouvelle révélation pour la chère petite sœur : afin de lui en adoucir l'amertume, sa vénérée Maîtresse des Novices désigna la infirmière comme lieu des exercices, Monsieur l'Aumônier y fit même ses conférences et jamais retraite ne parut plus touchante. La chère malade avait

l'illusion de faire une retraite dans toutes les règles; on observait d'ailleurs extérieurement tout ce qui pouvait les entretenir. Les fréquentes visites étaient supprimées, et si quelqu'une de ses compagnes ne pouvait résister au désir de la voir, elle devait s'abstenir de lui adresser la parole.

Le grand jour arriva enfin: après d'atroces douleurs précédentes, la maladie s'éloignait mieux. On tint donc la revêtir de son blanc costume et la faire descendre à la chapelle. En la voyant passer dans les longs corridors pâle et chancelante, on songeait à quelque apparition céleste; l'illusion fut plus grande encore quand, agenouillée devant l'autel, son voile virginal ramené sur son visage, elle déversa aux pieds de son divin Fiancé toute la reconnaissance qui débordait de son cœur. Nul désir de zèle, de dévouement ne fut plus ardent que le sien en ce grand jour. De 1er devait, et nous ne craignons pas de le dire, nul ne fut mieux réalisé: si la souffrance est le meilleur des prêtres elle est encore la plus méritoire des immolations. Ce jour se court des fiançailles divines se passe tout entier dans la paix, la reconnaissance et l'amour; la maladie avait fait une trêve momentanée, elle permit aussi à Sr. Marie Louis (c'était le nouveau nom de la Novice) de jouir tout à loisir des faveurs de Jésus et de la présence de sa chère famille. son père et sa sœur étaient les témoins de son bonheur.

Dès le lendemain, la maladie reprit son empire avec une intensité augmentée par les émotions et les fatigues de la veille. La science avouait son impuissance; il y avait plus qu'à souffrir et à attendre; il y avait aussi à profiter, à édifier, notre petite sœur ne l'oublia pas; chacun de ses paroles avait le cachet de cette simplicité, de cet oubli de soi si admirable lorsqu'il est si peu naturel à ceux qui souffrent tant; d'ailleurs, l'œuvre de la grâce était palpable, on la pouvait suivre dans les moindres détails. Les douleurs d'estomac étaient intolérables; la nuit n'était qu'une longue insomnie, le jour, qu'une pénible suite de souffrance. Le mal ne laissait à notre petite sœur aucune position, et, pendant les fréquents mouvements auxquels elle était obligée malgré les horreurs qu'elle lui apportaient, elle avait toujours la Croix devant les yeux et surtout dans le cœur. La seule faiblesse qu'on ait pu lui reprocher a été une certaine irritation inconsciente provenant de la violence de la maladie et qui lui faisait répondre vivement à des questions au sujet de son état. Elle aurait voulu qu'on ne lui demandât jamais de ses nouvelles, et surtout qu'on n'essayât pas de lui persuader qu'elle était mieux; quelquefois, sa patience et son calme extérieur s'ajoutés au grand désir qu'on en avait le laissaient supposer et on comprend facilement ce que une telle espérance devait apporter d'irritation au moment fréquent d'une crise violente. L'exercice habituel de notre petite sœur était la conformité à la volonté de Dieu; elle voulait résumer toute sa spiritualité dans ce point si important, et elle y réussit. Elle accueillait tout de cette divine main et se montrait toujours docile et reconnaissante à l'égard des personnes qui la lui représentaient ici bas. La bonne Maîtresse, son infirmière ne cesserait jamais qu'à se louer de son obéissance de sa simplicité. Elle était étrangère à toutes ces subtilités d'amour-propre ces raffinements de perfection qui ne sont si souvent qu'un orgueil déguisé. Sa conscience y répondait aussi: pas de ces recherches, de ces exigences que cachent souvent tant de misères: décision abandon, simplicité, en tout et toujours.

De l'aveu des médecins, la maladie faisait des progrès effrayants... Six jours s'étaient à peine écoulés depuis la prise d'habit que déjà la violence du mal et la correspondance entre son siège et le cerveau donnaient des craintes sérieuses pour la santé des idées. Le 14 Mars au soir, nos Vénérés Supérieurs furent amenés de hâter les préparatifs du départ non sans